Rapport annuel

OCTO CREDIT ISR COURT TERME

FONDS COMMUN DE PLACEMENT - FCP DE DROIT FRANÇAIS

EXERCICE CLOS LE : 31/12/2024

OCTO ASSET MANAGEMENT

Commercialisateur	OCTO ASSET MANAGEMENT 50, Boulevard Hausseman 75009 PARIS
Société de gestion	OCTO ASSET MANAGEMENT 50, Boulevard Hausseman 75009 PARIS
Dépositaire et Conservateur	SOCIETE GENERALE SA 29, boulevard Haussmann - 75009 Paris.
Centralisateur	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE 32, rue du Champ de Tir – 44000 Nantes
Commissaire aux comptes	PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT 63, rue de Villiers – 92200 Neuilly sur Seine Représenté par Monsieur Arnaud PERCHERON.

Informations concernant les placements et la gestion

Modalités de détermination et d'affectation des sommes distribuables :

- Résultat net : Capitalisation (part A, B et S)
- Plus ou moins-values réalisées : Capitalisation (part A, B et S)

Garantie :

Néant : ni le capital, ni un niveau de performance ne sont garantis.

Opc d'opc :

Non, inférieur à 10% de l'actif net

Objectif de gestion :

L'objectif de gestion du Fonds OCTO CRÉDIT ISR COURT TERME consiste à :

- Surperformer (après réinvestissement des revenus distribués) en sélectionnant les titres qui présentent le meilleur potentiel d'appréciation à court et moyen terme de 0,5% par an net de frais sur un horizon de placement minimum de 6 mois
- L'indice de référence Ester capitalisé pour les parts A et B en EUR
- L'indice Saron capitalisé pour la part S en CHF, avec une volatilité et un risque modéré
- Mettre en œuvre une stratégie d'investissement socialement responsable. Plus précisément, OCTO AM a choisi dans le cadre de la gestion de cet OPCVM, de : i. mettre l'accent sur les impératifs de réduction de gaz à effet de serre €, ii. favoriser l'engagement des entreprises en matière de réalisation des objectifs de développement durable de l'agenda 2030 de l'ONU (DH), ainsi qu'en matière d'égalité femme-homme (S) et iii. d'œuvrer dans le sens d'un développement plus poussé des logiques de « capitalisme des parties prenantes » (Stakeholder Capitalism) (G).

Avertissement

L'objectif de performance annualisée dans la rubrique « objectif de gestion » est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché arrêtées par la société de gestion et ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance du Fonds.

Indicateur de référence :

L'indice Ester est l'acronyme d'Euro Short-Term Rate (en français « taux en euro à court terme »). C'est un taux d'intérêt interbancaire de référence, calculé par la BCE. Il est basé sur des données fournies quotidiennement par les banques conformément au règlement sur les statistiques des marchés monétaires (MMSR) concernant des opérations en blanc en euro effectuées sur le marché monétaire au jour le jour (consultable sur www.ecb.europa.eu).

L'indice Saron est l'acronyme de Swiss Average Rate Overnight (en français « taux moyen suisse au jour le jour »). Il est fourni par SIX Swiss Exchange, entité bénéficiant des dispositions transitoires de l'article 51, paragraphe 1, du Règlement (UE) 2016/1011 du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2016 concernant les indices utilisés comme indices de référence dans le cadre d'instruments de contrats financiers ou pour mesurer la performance de fonds d'investissement et modifiant les directives

2008/48/CE et 2014/17/UE et le règlement (UE) n°596/2014, indiquant qu'elle doit requérir un agrément ou un enregistrement conformément aux dispositions de l'article 34 du Règlement pour le 1er janvier 2020

(www.six-group.com/exchanges/indices/data_centre/swiss_reference_rates/reference_rates_en.html)

Stratégie d'investissement :

Stratégies utilisées

Comme évoqué au point précédent, l'OPC vise à atteindre une performance supérieure de 0,5% par an net de frais la performance de l'indice par la mise en œuvre d'un investissement socialement responsable :

- Ester capitalisé pour les parts A et B en EUR
- Saron capitalisé pour la part S en CHF couverte contre l'Euro, avec une volatilité et un risque modéré

L'indice Ester représente le taux de référence du marché monétaire de la zone Euro. L'indice Saron représente le taux d'intérêt au jour le jour du marché du financement garanti en francs suisses (CHF).

Le fonds, labélisé ISR est classifié « Article 8 » au sens du règlement SFDR car il promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales ou une combinaison de ces caractéristiques, pour autant que les émetteurs dans lesquels les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

OCTO AM a développé un modèle propriétaire d'analyse ESG des entreprises, le modèle Value 360, autour des trois piliers classiques de l'ESG et intégrant plus d'une trentaine de critères et qui répond à une logique « best in class ».

Les critères pris en compte dans le cadre du modèle Value 360 relèvent de 9 grands thèmes d'investissement :

- L'analyse du pilier environnement repose sur l'évaluation des risques et opportunités environnementaux auxquels sont exposés les émetteurs au travers : i. de leur intensité/empreinte carbone et de leur impact environnemental hors carbone ; ii. des risques que la transition climatique et sa gestion fait peser sur leurs activités ; iii. (à moyen terme) de la comptabilité de leur profil d'activité avec la taxonomie mise en place par l'Union européenne.
- L'analyse du pilier social renvoie en particulier à l'évaluation : i. des engagements des émetteurs en matière de protection des droits fondamentaux de leurs salariés, prestataires et salariés de leurs fournisseurs ; ii. de leurs efforts en matière de développement du capital humain et de préservation de la santé et de la sécurité de leurs salariés & prestataires ; iii. plus largement, pour, à l'instar du pilier environnement, intégrer une dimension de génération d'externalités positives, de leur contribution à la satisfaction de l'agenda 2030 des Nations Unis (Sustainable Development Goals)
- L'analyse du pilier Gouvernance repose sur une analyse du positionnement des émetteurs en termes de qualité relative de leurs instances dirigeantes, de leurs actions en matière de lutte contre la corruption et l'attention qu'ils portent à la transparence de leur communication(s), qu'elles soient financières ou non, ainsi qu'en termes de rémunération de leurs dirigeants.

L'analyse ISR du fonds porte sur 90% minimum des émetteurs en portefeuille et chaque émetteur se voit attribuer sur chaque pilier une note sur 10 (1 étant la plus mauvaise note) sa note globale étant obtenue après application de pondérations de 30% pour le pilier Environnement, 40% pour le pilier Social et 30% pour le pilier Gouvernance.

A titre transitoire, la notation des émetteurs pourra être établie par référence à des notations fournies aux émetteurs par des agences de notation extra-financière reconnues.

Les équipes d'OCTO AM ont conscience que l'approche retenue pour construire leur analyse ESG présente plusieurs limites :

- Certaines informations proviennent de fournisseurs externes et à ce titre peuvent se révéler erronées sans qu'OCTO AM ne puisse forcément le détecter. Il convient d'ailleurs de noter que les informations relatives aux problématiques ESG sont à l'heure actuelle encore insuffisamment normées, standardisées et largement déclaratives, de sorte qu'elles peuvent être contraires à la réalité qu'elles sont censées décrire.
- Le modèle Value 360 est construit sur un choix de critères qui est loin d'englober l'ensemble du champ de l'ESG. Ces choix sont par définition subjectifs et reflètent les valeurs propres d'OCTO AM.

Au-delà de ces éléments d'analyse, le fonds est contraint dans son univers d'investissement, celui-ci étant réduit d'au moins 20% sur la base de filtres éthiques et normatifs ESG qui figurent dans le tableau ci-dessous :

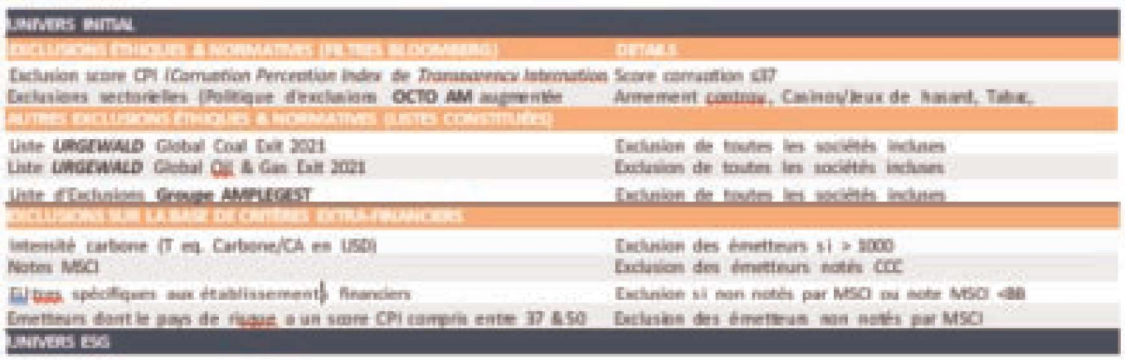

UNIVERS INITIAL	
EXCLUSIONS ÉTHIQUES & NORMATIVES (FILTRES BLOQUANTS)	DETAILS
Exclusion score CPI (Corruption Perception Index de Transparency International	Score corruption ≤37
Exclusions sectorielles (Politique d'exclusion OCTO AM augmentée	Armement controv., Casinos/Jeux de hasard, Tabac,
AUTRES EXCLUSIONS ÉTHIQUES & NORMATIVES (LISTES CONSTITUÉES)	
Liste URGEWALD Global Coal Exit 2021	Exclusion de toutes les sociétés incluses
Liste URGEWALD Global Oil & Gas Exit 2021	Exclusion de toutes les sociétés incluses
Liste d'Exclusions Groupe AMPLEGEST	Exclusion de toutes les sociétés incluses
EXCLUSIONS SUR LA BASE DE CRITÈRES EXTRA-FINANCIERS	
Intensité carbone (T eq. Carbone/CA en USD)	Exclusion des émetteurs si > 1000
Notes MSCI	Exclusion des émetteurs notés CCC
[illegible] spécifiques aux établissements financiers	Exclusion si non notés par MSCI ou note MSCI <BB
Emetteurs dont le pays de risque a un score CPI compris entre 37 &50	Exclusion des émetteurs non notés par MSCI
UNIVERS ESG	

La composition de l'univers investissable du Fonds est révisée sur une base trimestrielle.

En outre, le Fonds s'engage à dépasser la performance d'un indice composite constitué à partir des indices iBoxx EUR Liquid Corporates Diversified et iBoxx EUR Liquid High Yield en termes d'intensité carbone (Scope 1 & 2) et de participation des émetteurs qui composent le portefeuille au Global Compact de l'ONU.

Concernant la politique d'exclusion d'OCTO AM, elle a pour objectif d'exclure certains secteurs d'activités comme l'industrie du tabac, la production d'armements controversés, l'extraction de charbon thermique, ainsi que la production d'énergie à partir de charbon et le secteur des jeux d'argents. Pour plus d'information, la politique d'exclusion est disponible sur le site d'OCTO AM.

Pour réaliser ses objectifs, la stratégie du Fonds OCTO CREDIT ISR COURT TERME consiste à construire un portefeuille diversifié à associer une sélection rigoureuse des signatures de crédit (via une double analyse qualitative et quantitative), à une gestion active de la courbe des taux court et moyen terme.

Pour atteindre ce double objectif, OCTO AM construit un portefeuille diversifié de titres composé d'obligations privées, publiques (ou assimilés), et souverains et définit une allocation optimale de la répartition entre titres à taux fixes et titres à taux variables en fonction des anticipations d'évolution des taux d'intérêts définis par les principales banques centrales.

Fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt	Emetteurs de titres	Zone géographique des émetteurs de titres	Fourchette d'exposition correspondante
Comprise entre 0 et 2	Sociétés des Secteurs privé, public et Etats souverains	Zone Monde	De 0 à 100%

Comme évoqué précédemment, le fonds investira ainsi sur des émetteurs privés, publics (ou assimilés) et souverains. Les titres sélectionnés pourront être « senior » ou « subordonnés » et de diverses maturités. La notation moyenne du portefeuille sera au minimum de catégorie « investissement » selon la méthodologie de notation de la société de gestion. Les investissements seront réalisés jusqu'à 100% maximum en titres de catégorie « investissement » et à hauteur de 40% maximum en titres de catégorie

« spéculatifs ».

Les titres sélectionnés seront de duration inférieure ou égale à 5. En particulier, le Fonds sera composé :

• D'obligations et de titres de créance négociables : 100% maximum de l'actif net.

• D'obligations convertibles (30% maximum de l'actif net).

• D'obligations convertibles contingentes « CoCos » (10% maximum de l'actif net)

Le Fonds pourra investir sur des obligations et titres de créance négociables de toutes les zones géographiques et de toutes devises.

Le Fonds ne dispose pas de limite sur l'exposition brute en devise (exposition en devise non couverte) ce qui peut générer une exposition à des marchés de taux autres que ceux de la devise de référence du fonds, à savoir celui de la zone Euro. Néanmoins le Fonds ne pourra être exposé à des marchés de taux non-Euro que dans la limite de 10 % maximum de l'actif net). En conséquence, le fonds pourra présenter un risque de change résiduel de 10%.

Au sein de cet univers d'investissement, le gérant procède à sa propre analyse du risque de crédit pour sélectionner ou céder un titre sans recourir exclusivement ou mécaniquement à des notations de crédit émises par des agences de notation de crédit. Par ailleurs, que ce soit lors de l'acquisition du titre ou en cours de vie, en cas d'évolution de sa notation, le gérant procède à sa propre analyse du risque de crédit pour décider de céder ou non le titre.

En cas de dégradation de la qualité de crédit d'un ou plusieurs émetteurs, le FCP pourra temporairement avoir une notation moyenne de catégorie spéculative. Cette notation ne devra pas avoir une durée supérieure à trois mois consécutifs.

La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt à l'intérieur de laquelle le Fonds est géré est comprise entre 0 et 2.

Dans une optique de diversification de la gestion de ses liquidités, l'OPC pourra investir jusqu'à 10% de son actif en parts ou actions d'autres OPC français ou autorisés à la commercialisation en France.

Le fonds pourra avoir recours à des instruments dérivés ou intégrant des dérivés en vue de couvrir le portefeuille contre les risques de taux, de change et d'actions dans la limite d'engagement de 100% et sans recherche de surexposition.

Actifs utilisés (hors dérivés intégrés)

Titres de créances et instruments du marché monétaire.

Jusqu'à 100% de l'actif net en obligations ou titres de créances, à taux fixe, variables ou révisables (référencés au taux du marché obligataire ou monétaire), jusqu'à 100% maximum de l'actif net en titres de catégorie « investissement » et à hauteur de 40% maximum de l'actif net en titres de catégorie

« spéculative ». Il s'agira de :

- Obligations et titres de créances du secteur privé ;

- Obligations convertibles intégralement couverte du risque action ;
- Obligations et titres de créance libellés émis par les Etats ou entreprises publiques ;
- Obligations et titres de créance indexés sur l'inflation ;
- Obligations structurées simples ;
- Obligations et titres de créances zéro coupon

Le Fonds pourra également investir à hauteur de 10% maximum de l'actif net en obligations convertibles contingentes (« CoCos »).

Actions ou parts d'OPC :

Le Fonds peut être investi jusqu'à 10% maximum de son actif net en parts ou actions d'OPC de droit français (conforme) et/ou européens conformes en vue de rémunérer la trésorerie disponible, ou à titre de diversification son portefeuille. Ces OPC pourront être gérés par OCTO Asset Management.

Actions :

10 % maximum de l'actif net et exclusivement dans le cadre de l'optionnalité d'obligations convertibles détenues à l'actif du fonds.

Description des dérivés utilisés pour atteindre l'objectif de gestion :

Instruments dérivés :

Le gérant pourra intervenir sur les instruments financiers à terme ou conditionnels non complexes et effectuer des opérations de gré à gré dans le but d'une couverture des risques du portefeuille.

Ces opérations sont effectuées dans la limite d'engagement maximum d'une fois l'actif du fonds et donc limité à 100% de l'actif net et n'a pas pour effet de surexposer l'OPCVM au-delà des limites réglementaires.

Nature des marchés d'intervention :

– Réglementés

• Organisés

– De gré à gré pour les swaps uniquement

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

– Action

– Taux

– Change

• Crédit

• Autres

Nature des interventions de l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :

– Couverture

– Exposition

• Arbitrage

Nature des instruments utilisés :

– Futures : sur actions, taux, change, indices

– Options : sur actions, taux, change, indices

– Swaps de taux, de devise

– Change à terme

– Dérivés de crédit : Credit Default Swaps (CDS mono-émetteur et Indices de CDS)

• Total return swaps

Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :

– Couverture générale du portefeuille, des risques listés ci-dessus, titres, etc.

– Exposition synthétique à des actifs, aux risques listés ci-dessus, dans les limites réglementaires et spécifiques présentées dans la stratégie d'investissement.

Dans le cadre de sa gestion, le gérant pourra recourir à des dérivés de crédit dans le but d'exposer/sensibiliser ou de couvrir/désensibiliser le fonds au risque de crédit. Dans ce cadre, le gérant pourra par conséquent vendre de la protection ou, au contraire, acheter de la protection, les dérivés de crédit permettant une gestion active du risque de crédit du fonds.

L'utilisation par le gérant de dérivés de crédit permettra notamment de gérer l'exposition crédit globale du portefeuille via la

couverture ou l'exposition, la mise en œuvre de stratégies d'investissement longues ou short sur un émetteur via la prise ou la couverture du risque de crédit individuel ou d'un panier d'émetteurs et enfin l'implémentation de stratégies de valeur relative.

Les instruments de dérivés de crédit utilisés à cet effet sont des instruments à caractère simple, à savoir les Credit Default Swap (CDS) et les indices de CDS. Les Credit Default Swap (CDS) sont des contrats à terme dont le sous-jacent est une obligation, par lequel l'acheteur verse une prime annuelle fixée à l'origine du contrat (flux fixe du swap) et le vendeur une indemnisation en cas d'événement de crédit touchant l'émetteur de l'obligation sous-jacente (flux variable ou conditionnel). Il est à noter que les CDS High Yield, dits à haut rendement, revêtent un caractère spéculatif et peuvent présenter un risque élevé. Les Credit Default Swap permettent notamment de :

• Couvrir tout ou partie de positions obligataires détenues dans le Fonds

• Pour des émetteurs qui n'ont pas d'obligations sous-jacentes, ou pas d'obligations suffisamment liquides, ou pas d'obligations de maturité correspondante à l'horizon d'investissement souhaité du gérant : le CDS permet de s'exposer au risque de crédit de l'émetteur

• De mettre en place des scenarii de resserrement ou d'écartement relatif :

– sur un même émetteur (cash versus dérivé, subordination, maturité)

– entre deux émetteurs

– entre un émetteur et un indice

• Afin de couvrir le risque « marché » de manière plus générale par le biais des indices de CDS.

Les Credit Default Swap mono-émetteur (dits « single-name ») ayant pour sous-jacent un seul émetteur pourront être utilisés sous réserve de la standardisation du contrat-cadre et des informations disponibles sur les marchés concernant l'entité sous-jacente. Les Credit Default Swap ayant pour sous- jacent un indice de marché type CDX ou iTraxx. Ils pourront être utilisés sous réserve de la liquidité et de l'accessibilité de l'indice.

Le pourcentage de l'actif du fonds correspondant à l'utilisation des dérivés de crédit est compris entre 0% et 20% de l'actif.

Titres intégrant des dérivés :

Pour réaliser son objectif de gestion, le Fonds peut également investir sur les instruments financiers intégrant des dérivés, de type obligations intégrant un « call » dont la date d'exercice aurait déjà été notifiée par l'émetteur et qu'en conséquence la date de call deviendrait de facto la date de remboursement du titre.

Nature des instruments utilisés :

– EMTN, BMTN

– Titres donnant accès au capital (obligations convertibles ou échangeables, remboursables en actions de sociétés cotées)

• Certificats dont Turbos à échéance ouverte appelés « Turbos infinis »

– Warrants, bons et droits de souscription ou d'attribution,

• Credit Linked Notes

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

– Action

– Taux

– Change

• Crédit

• Autres

Nature des interventions et description de l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :

– Couverture

– Exposition

• Arbitrage

Stratégie d'utilisation des dérivés intégrés pour atteindre l'objectif de gestion :

• Couverture générale du portefeuille, des risques listés ci-dessus, titres, etc.

• Exposition synthétique à des actifs, aux risques listés ci-dessus, dans les limites réglementaires et spécifiques présentées dans la stratégie d'investissement.

Le gérant peut recourir à des titres intégrant des dérivés dans le cas où ces titres offrent une alternative par rapport aux autres instruments financiers ou si ces titres n'ont pas d'offre identique sur le marché des autres instruments financiers.

Dépôts, liquidités et emprunts d'espèces

Dépôts : Ces opérations peuvent être utilisées, dans la limite de la réglementation pour la rémunération de la trésorerie.

Emprunts d'espèces : Dans le cadre de son fonctionnement normal, le Fonds peut se trouver ponctuellement en situation débitrice et avoir recours dans ce cas à l'emprunt d'espèces, dans la limite de 10% de son actif.

Opérations d'acquisition et de cession temporaire de titres : Néant

Contrats constituant des garanties financières : Néant

– Gestion des garanties financières relatives aux transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré.

Les contreparties des opérations de gré à gré seront des contreparties bancaires de premier rang domicilié dans des pays membres de l'OCDE.

Ces contreparties ne disposent d'aucun pouvoir de décision discrétionnaire sur la gestion de l'actif sous- jacent des instruments financiers dérivés.

Ces opérations peuvent donner lieu à la remise en garantie :

- d'espèces
- de titres émis par les pays membres OCDE
- de parts ou actions d'OPCVM/FIA monétaires

Le FCP ne recevra pas de titres en garantie dans le cadre de la gestion des garanties financières relatives aux transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré.

Les garanties financières reçues en espèces doivent uniquement être :

- placées en dépôt auprès d'établissement de crédit ayant son siège social dans un Etat membre de l'OCDE ou un Etat tiers ayant des règles prudentielles équivalentes,
- investies dans des obligations d'Etat de haute qualité,
- investies dans des organismes de placement collectif monétaires à court terme tels que définis dans les orientations pour une définition commune des organismes de placement collectif monétaires européens.

Profil de risque :

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Il appartient à chaque investisseur d'analyser le risque inhérent à tel investissement et de se forger par lui- même sa propre opinion en s'entourant si nécessaire, de tous les conseillers spécialisés dans ces domaines afin de s'assurer notamment de l'adéquation de cet investissement à sa situation personnelle.

Risque de perte en capital :

La perte en capital se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à celui payé à l'achat. Le Fonds ne bénéficie d'aucune garantie ou protection du capital. Le capital initialement investi est exposé aux aléas du marché, et peut donc, en cas d'évolution boursière défavorable, ne pas être restitué.

Risque lié à la gestion discrétionnaire :

Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions, produits de taux) et/ou sur la sélection des valeurs. Il existe un risque que le Fonds ne soit pas investi à tout moment sur les marchés ou les valeurs les plus performants. Sa performance peut donc être inférieure à l'objectif de gestion et la valeur liquidative pourrait baisser.

Risque de liquidité :

Le Fonds investit dans des marchés qui peuvent être affectés par une baisse de la liquidité. Ces conditions de marchés peuvent impacter les prix auxquels le gérant initie ou liquide les positions.

Risque de crédit :

Le Fonds peut être soumis au risque de dégradation du crédit d'un émetteur, pouvant entraîner une baisse de sa valeur liquidative pouvant conduire à une performance négative. Concernant les titres privés dans lequel le fonds peut investir, le risque de crédit correspond au risque que la signature de l'émetteur se dégrade et que son spread augmente. La baisse du cours de l'obligation en résultant représente aussi un risque de marché. Le risque de contrepartie existe et peut se présenter si l'émetteur, privé ou public se trouve dans l'incapacité de faire face à ses engagements.

Risque de taux :

Degré d'exposition aux marchés de taux : de 0 à 100% de l'actif net.

Le risque de taux correspond au risque lié à une remontée des taux des marchés obligataires, qui provoquent une baisse des cours des obligations et une baisse de la valeur liquidative du fonds pouvant conduire à une performance négative.

Risque de volatilité :

La volatilité est une mesure du risque représentant un écart type défini comme la moyenne des écarts à la moyenne. Plus la volatilité est forte, plus le risque de chute de la valeur liquidative est considéré comme important.

Risque de contrepartie :

Le FCP peut utiliser des instruments financiers à terme, de gré à gré et avoir recours à des opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres. De ce fait, le FCP peut subir une perte en cas de défaillance d'une contrepartie avec laquelle il a réalisé

une opération pouvant conduire à une performance négative et une baisse de la valeur liquidative du Fonds. Le fonds est exposé à un risque potentiel de conflit d'intérêt.

Risque de change (pour l'ensemble du portefeuille):

Le risque de change provient des investissements directs du Fonds et de ses interventions sur les instruments financiers à terme, résultant en une exposition à une devise autre que celle de valorisation du Fonds. Les variations du cours de change de cette devise contre celle de valorisation du fonds peuvent impacter négativement la valeur des actifs en portefeuille.

Pour les porteurs des catégories libellées en euros, A et B, (10% maximum), le Fonds pourra présenter une exposition au risque de change à hauteur de 10% maximum.

Pour les porteurs de la catégorie de la part S, le risque de change porte sur la totalité de l'actif.

Risque lié à l'investissement dans des pays émergents :

L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que les conditions de fonctionnement et de surveillance de certains pays émergents, peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. En conséquence, les risques de marché sont amplifiés par des investissements dans les pays émergents où les mouvements de marché, à la hausse comme à la baisse peuvent être plus forts et plus rapides que sur les grandes places internationales.

Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés :

L'utilisation des produits dérivés peut entraîner sur de courtes périodes la baisse sensible de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.

Risque lié à la subordination :

Une dette est dite subordonnée lorsque son remboursement est secondaire par rapport aux dettes dites senior. En cas de liquidation, le créancier subordonné est remboursé après les créanciers seniors, récupérant ainsi un capital moins important, mais avant les actionnaires. Certaines obligations subordonnées spécifiques sont assorties d'une option détenue par l'émetteur de ne pas payer un coupon annuel à sa discrétion sans que cela ne soit considéré comme un défaut, ce qui constitue aussi un risque de perte pour l'investisseur.

Risques action :

Le fait de pouvoir investir en obligations convertibles induit des risques liés d'une part aux variations des marchés actions, et d'autre part des marchés de taux, pouvant conduire à une performance négative et une baisse de la valeur liquidative du fonds.

Risque lié à la détention d'obligations convertibles :

La valeur des obligations convertibles dépend dans une certaine mesure de l'évolution du prix de leurs actions sous-jacentes. Les variations des actions sous-jacentes peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

Risques liés aux obligations contingentes convertibles « CoCos » :

Les « CoCos » sont des titres hybrides, dont l'objectif est principalement de permettre une recapitalisation de la banque ou société financière émettrice, en cas de crise financière. Ces titres disposent en effet de mécanismes d'absorption des pertes, décrits dans leurs prospectus d'émission, qui s'actionnent en général si le ratio de capital de l'émetteur passe en deçà d'un certain seuil de déclenchement ou « trigger ». Le trigger est tout d'abord mécanique : il se base généralement sur le ratio comptable CET1 (« Common Equity Tier 1 ») ramené aux actifs pondérés par le risque. Pour pallier le décalage entre les valeurs comptables et la réalité financière, il existe une clause discrétionnaire permettant au superviseur d'actionner le mécanisme d'absorption des pertes, s'il considère que l'établissement émetteur est en situation d'insolvabilité. Les « CoCos » sont donc soumises à des risques spécifiques, notamment subordination à des critères de déclenchement précis (ex. dégradation du ratio de fonds propres,), conversion en actions, perte en capital ou non-paiement des intérêts.

- Risque lié aux critères de déclenchement : chaque obligation a des caractéristiques qui lui sont propres. La survenance de l'événement contingent peut entrainer une conversion en action ou un effacement temporaire ou définitif de la totalité ou d'une partie de la créance.
- Risque de conversion en actions : La conversion de ce type de titres est imprévisible.
- Risque de perte du coupon ; le paiement des coupons de certaines CoCos est discrétionnaire et peut-être annulé par l'émetteur à tout moment.
- Risque de valorisation : le rendement des CoCos peut ne pas être le seul critère utilisé pour l'évaluation et la décision d'investissement.

Risque de durabilité :

Le risque de durabilité représente le risque qu'un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement (tels que définis à l'article 2(22) du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers, dit « Règlement SFDR »). Le processus d'investissement du portefeuille inclut une approche ESG afin d'intégrer les risques de durabilité dans la décision ou le processus d'investissement. La politique de gestion du risque de durabilité est disponible sur le site internet de la Société de Gestion.

En vertu de la taxonomie définie par l'Union Européenne, le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents aux produits financiers qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

En l'absence de données fiables et quantifiées sur les conséquences financières de l'impact du dérèglement climatique comme celles des politiques extra financières et d'atteinte d'objectifs de développement durable suivis par les entreprises émettrices, il est difficile d'évaluer le risque de durabilité du portefeuille.

A ce jour, Octo AM ne prend pas en compte les principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité en raison de la difficulté de disposer de données pertinentes et harmonisées. Cependant, la société suit de près les évolutions règlementaires et les travaux de place afin d'être en mesure de prendre en compte les principales incidences négatives dans son activité dans un futur proche. La décision relative à la prise en compte des principales incidences négatives sera revue annuellement.

Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type :

Part A : Tout souscripteur, destiné plus particulièrement aux personnes morales et institutionnels Part B : Tout souscripteur, destiné plus particulièrement aux clients personnes physiques

Part S : Tout souscripteur, destiné plus particulièrement aux personnes morales et institutionnels

Profil type de l'investisseur : Le fonds s'adresse à un type d'investisseur qui est sensible à l'évolution des marchés de taux et conscient des risques inhérents aux investissements dans des titres obligataires, souverains et corporates et qui accepte par conséquent une évolution provisoirement non régulière du prix de part du fonds. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans ce Fonds dépend de la situation personnelle de chaque investisseur. Pour le déterminer, il convient de tenir compte du patrimoine personnel, des besoins actuels et de la durée recommandée de placement minimum de 6 mois, mais également du souhait de prendre des risques du fait de la volatilité inhérente aux marchés de taux, et de la stratégie dynamique du Fonds.

Il est également recommandé de diversifier suffisamment ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques d'un seul OPC. Tout porteur est donc invité à étudier sa situation avec son conseiller habituel.

Cas des « U.S. Persons » :

Les parts de cet OPCVM n'ont pas été enregistrées en vertu de la loi US Securities Act of 1933. Par conséquent elles ne peuvent être offertes ou vendues, directement ou indirectement, pour le compte ou au bénéfice d'une « U.S Person », selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S » et/ou telle que définie par la réglementation américaine « Foreign Account Tax Compliance Act (FATCA) ».

Parallèlement, les Institutions financières non participantes à FATCA et les entités étrangères non financières passives ne peuvent figurer sur le registre de l'OPCVM. Le statut FATCA de l'OPCVM, tel que défini par l'accord intergouvernemental signé le 14 novembre 2013 entre la France et les Etats-Unis : Institution financière non déclarante française réputée conforme (annexe II, II, B de l'accord précité www.economie.gouv.fr/files/usa_accord_fatca_14nov13.pdf).

Tout porteur de parts doit informer immédiatement l'OPCVM dans l'hypothèse où il deviendrait une « U.S. Person ». Il ne sera alors plus autorisé à acquérir de nouvelles parts et il pourra lui être demandé d'aliéner ses parts à tout moment au profit de personnes n'ayant pas la qualité de

« U.S. Person ». La société de gestion de l'OPCVM se réserve le droit de procéder au rachat forcé, selon les modalités décrites dans le règlement de l'OPCVM, de toute part détenue directement ou indirectement, par une « U.S. Person », ou si la détention de parts par quelque personne que ce soit est contraire à la loi ou aux intérêts de l'OPCVM.

La définition d'une « U.S. Person » telle que définie par la Regulation S de la SEC (Part 230 - 17 CFR 230.903) est disponible à l'adresse suivante : www.sec.gov/about/laws/secrulesregs.htm.

Indications sur le régime fiscal :

Le Fonds en tant que tel n'est pas sujet à imposition.

En outre, la loi exonère les plus-values de cession de titres réalisés dans le cadre de la gestion du FCP, sous réserve qu'aucune personne physique, agissant directement ou par personne interposée, ne possède plus de 10% de ses parts (article 150-0 A, III-2 du Code général des impôts).

Selon le principe de transparence, l'administration fiscale considère que le porteur de parts est directement détenteur d'une fraction des instruments financiers et liquidités détenus dans le fonds. Les porteurs de parts peuvent donc supporter des impositions du fait des revenus distribués par le Fonds, le cas échéant, ou lorsqu'ils cèderont les titres de celui-ci. Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par le Fonds ou aux plus ou moins-values latentes ou réalisées par le Fonds dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur, de sa résidence fiscale et/ou de la juridiction d'investissement du

Fonds. Certains revenus distribués par le Fonds à des non-résidents en France sont susceptibles de supporter dans cet Etat une retenue à la source.

Si l'investisseur n'est pas sûr de sa situation fiscale, il doit s'adresser à un conseiller fiscal ou un professionnel. Cette analyse pourrait être facturée mais ne saurait en aucun cas être prise en charge par le fonds ou la société de gestion.

Pour plus de détails, le prospectus complet est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

• Le prospectus de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de : OCTO ASSET MANAGEMENT - 50 Boulevard Haussmann, 75009 PARIS. Ces documents sont également disponibles sur le site www.octo-am.com.

• Date d'agrément par l'AMF : 21 août 2012.

• Date de création du Fonds : 1er octobre 2012.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Janvier 2024

L'euphorie festive des marchés n'aura pas résisté au passage à la nouvelle année… A la frénésie a succédé la nervosité et son corollaire de volatilité, les intervenants de marché ayant été, dès les premiers jours de l'année, contraints de confronter les anticipations agressives de baisses de taux qui avaient présidé au rally de décembre, à la double réalité de chiffres (macroéconomiques) et de discours (de banquiers centraux) peu compatibles, sinon contraires à un tel scénario. Et si ce contexte de volatilité accrue (au-delà d'un écartement de 21bp du Bund sur le mois) a plus largement pénalisé la performance des segments de marché les plus sensibles aux taux – iBoxx Souverain (-0.57%) et iBoxx IG (+0.10%) en tête, cette nervosité s'est retrouvée également dans certains mouvements idiosyncrasiques – au-delà de la relative stabilité des spreads sur la période – et des bonnes performances réalisées par les segments obligataires les plus « crédit », avec une performance de l'iBoxx High Yield de +0.57% et de l'indice Hybrides de +1.87%.

Les taux du marché monétaire sont pour leur part resté stables, l'€STR clôturant le mois à 3.89% (+1bp) et l'Euribor 3M à 3.90% (-1bp), le taux 2 ans allemand se consolidant à 2.43% (+3bp).

Dans la mesure où la courbe des taux reste inversée et que les excès d'optimisme du mois de décembre sont loin d'avoir été pleinement corrigés nous avons maintenu une duration courte du portefeuille à 0.55, en continuant à investir les liquidités sur des titres courts offrant des rendements attractifs dans les limites des contraintes du fonds. A titre d'exemple, sur le segment des obligations Investment Grade, nous avons notamment acheté la souche PPFTEL 2.125% 2025 à 4.14% de rendement ou TOYOTA 0.25% 2024 à 4.06% de rendement ; quant au High Yield, nous y avons (notamment) investi sur la souche Nexi 1.75% 2024 à 4.21%.

Pour une maturité moyenne de moins d'un an et une notation moyenne BBB-, le rendement à maturité du portefeuille de 4.43% offre une prime de 47 bp par rapport à la moyenne des obligations équivalentes (Sources OCTO, Bloomberg).

Février 2024

Davantage encore que les premières semaines de janvier, février aura été, pour beaucoup d'investisseurs, un temps de réévaluation de leurs anticipations de taux à court/moyen terme entre déclarations du Président de la FED sur l'improbabilité d'une baisse des taux rapides aux Etats-Unis, persistance de pressions inflationnistes de part et d'autre de l'Atlantique. Les anticipations d'un mouvement de 6 baisses de taux en 2024 qui avaient alimenté le rally de fin d'année ont fait long feu : le marché, s'alignant enfin quelque peu avec le discours des banquiers centraux, n'en anticipant aujourd'hui plus que 3. De quoi entraîner une nouvelle hausse des taux 10Y de +25bp pour le Bund et +34bp pour le 10Y US, et par voie de conséquence une sous-performance des indices souverains (-1.17%) et Investment Grade (-1.05%), au détriment du HY (+0.38%), dans un contexte de volatilité toujours élevée avec parfois des accès de nervosité auxquels ont pu donner lieu différentes publications idiosyncrasiques au cours des dernières semaines (au-delà de la stabilité affichée des spreads de crédit).

Les taux du marché monétaire sont pour leur part restés stables, l'€STR se stabilisant à 3.89% et l'Euribor 3 mois à 3.94% (+3bps). A l'inverse, le taux à 2 ans de l'Allemagne a remonté significativement passant de 2.43% à 2.90%.

Nous considérions que les baisses de taux anticipées par le marché étaient particulièrement agressives et que la courbe des taux inversé militait pour une duration courte. La récente remontée des taux nous amène à rallonger progressivement la maturité du portefeuille. Sur le segment des obligations Investment Grade nous avons ainsi acquis Auchan 2.375% 04/2025 à 4.18% de rendement ou encore Siemens FRN 12/2025 à 4.03% de rendement. Sur le segment des obligations High Yield, nous avons également rallongé notre positionnement en investissant sur les obligations Douglas 6% 04/2026 à 5.17% de rendement ou encore Verisure 3.875% 07/2026 à 4.50%.

Pour une maturité moyenne de moins d'un an et un rating moyen BBB-, le rendement à maturité du portefeuille de 4.37% offre une prime de 35bps par rapport à la moyenne des obligations équivalentes (source Octo, Bloomberg).

Mars 2024

Des réunions de politique monétaire ce mois-ci ressort une certaine inflexion dovish. Le processus de désinflation est en cours et semble laisser place à la Banque Centrale Européenne d'opérer une première baisse des taux d'intérêt en juin. En parallèle, les marchés ont revu leurs anticipations de baisse de taux et ont fini par joindre celles des banquiers centraux, anticipant trois baisses de taux cette année de part et d'autre de l'Atlantique.

Néanmoins la volatilité sur les taux longs persiste au grès des données économiques et des discours des banquiers centraux. La récente rhétorique des banques centrales aura joué en faveur d'un resserrement de 11bps du taux à 10 ans de l'Allemagne qui s'établit à 2.30%. Nombreux sont les investisseurs cherchant à capter des taux historiquement élevés mais l'inversion de la courbe des taux incite toujours à une certaine prudence.

L'instabilité sur les taux aura pénalisé depuis le début de l'année les obligations les plus sensibles aux taux. L'indice iBoxx Souverain réalise une performance négative de -0.70% sur les trois premiers mois l'année, tandis que les obligations corporates qui ont pu bénéficier d'un portage plus élevé et du resserrement des spreads de crédit affichent pour leur part des performances positives (iBoxx Investment Grade +0.35% ; iBoxx High Yield +0.80%).

Sur le mois, les taux du marché monétaire sont pour leur part restés stables, l'€STR se stabilisant à 3.90% et l'Euribor 3 mois à 3.89%, tandis que le taux à 2 ans de l'Allemagne se resserrait de 5bps à 2.85%.

Considérant que les anticipations de baisse de taux du marché étaient maintenant en ligne avec celles de la Banque Centrale européenne, nous avons continué de rallonger la maturité du portefeuille. Sur le segment des obligations Investment Grade nous avons ainsi acquis par exemple l'obligation convertible Bruxelles Lambert 0% 04/2026 à 3.94% de rendement ou bien nous avons profité d'un marché primaire dynamique pour souscrire à la nouvelle émission Solvay 3.875% 04/2028 à 3.94% de rendement. Sur le segment des obligations High Yield, nous avons également rallongé notre positionnement en investissant sur les obligations Loxam 6.375% 05/2028 à 5.06% de rendement ou encore en renforçant notre positionnement sur le secteur bancaire en nous positionnant sur la souche BCP Tier 2 2027 à 5.07% de rendement.

Pour une maturité moyenne de moins d'un an et un rating moyen BBB-, le rendement à maturité du portefeuille de 4.52% offre une prime de 55bps par rapport à la moyenne des obligations équivalentes (source Octo, Bloomberg).

Avril 2024

Avril aura été un mois rude, « brutal » pour reprendre la formulation de quelques analystes pour des marchés de taux dont les intervenants, surpris une nouvelle fois par la résilience de l'inflation (dans plusieurs parties du globe, et en particulier aux Etats-Unis), ont été contraints de réviser une nouvelle fois leurs scénarios de baisses de taux, jusqu'à pour certains, envisager que la FED acte une nouvelle hausse de taux lors du FOMC des 30/04-01/05. Et ce, même si sur notre rive de l'Atlantique, conforté par les déclarations successives de nombres de gouverneurs, le consensus est solidement établi autour d'une première baisse de taux (limitée) en juin prochain. Sur le mois, les 10Y US et le Bund se sont ainsi notamment écartés de respectivement 48pb et 29pb, pour clôturer à 4.68% et 2.58%, entraînant à leur suite les indices les plus sensibles aux taux, depuis l'iBoxx Souverain, qui a reculé de -1.40% sur la période, jusqu'à l'iBoxx Investment Grade qui a réalisé une performance de -0.79% en avril.

Dans le même temps, rassérénés par des statistiques de croissance toujours positives, une saison de résultat toujours relativement bien orientée, les investisseurs ont confirmé leur appétit pour le crédit, permettant à l'indice iBoxx High Yield de réaliser une performance de +0.08% sur la période.

Sur le mois, les taux du marché monétaire ont quelque peu évolué, l'€STR se stabilise à 3.89% tandis que l'Euribor 3 mois se resserre de 6bp à 3.83% et le taux à 2 ans de l'Allemagne s'écarte de 8bps à 3.03%.

Nous continuons d'accompagner la remontée des taux observée sur le marché depuis le début de l'année (le taux Allemagne 2 ans étant passé de 2.40% début janvier à 3.03% fin avril) en augmentant progressivement la sensibilité du portefeuille (duration passée de 0.50 en début d'année à 0.90 fin avril).

Sur le segment des obligations Investment Grade nous avons réinvesti nos liquidités sur des maturités 2025/2026 telle que Elis 1% 04/2025 à 3.96% et avons procédé à quelques arbitrages en faveur d'obligations plus longues à l'instar de la cession de de Dell Bank 1.625% 06/2024 à 3.96% au profit de la nouvelle émission Fromageries Bel 2029 à 4.32% de rendement.

Sur le segment des obligations High Yield, nous avons également rallongé notre positionnement en procédant quelques arbitrages comme la cession de Dufry 10/2024 à 3.89% au profit de Dufry 3.625% 04/2026 en CHF à 5.15% de rendement couverture de change incluse.

Pour une maturité moyenne de 1.2 an et un rating moyen BBB-, le rendement à maturité du portefeuille de 4.66% offre une prime de 57bps par rapport à la moyenne des obligations équivalentes (source Octo, Bloomberg).

Mai 2024

Les mois se succèdent sans que la volatilité des marchés ne s'apaise réellement et que soient levées les incertitudes sur la trajectoire d'évolution des taux, tant aux Etats-Unis que sur notre rive de l'Atlantique. Et ce en dépit même du fait que plusieurs banquiers centraux européens se sont succédés au cours des dernières semaines afin de renforcer le scénario d'une première baisse des taux directeurs européens à l'occasion de la réunion de juin du Conseil des gouverneurs de la BCE. Ainsi en va-t-il de marchés devenus aussi « data dependent » que les ordonnateurs des politiques monétaires, confrontés à des statistiques irrégulières et à la viscosité entêtée de l'inflation. De quoi entraîner une nouvelle performance négative de l'indice iBoxx souverain (-0.12%) sur le mois.

En dépit de cette volatilité sur les taux, faisant mentir l'adage « vendre en mai et s'en aller », les dernières semaines auront été très acheteuses sur l'ensemble des segments des marchés de crédit, entre réalités macroéconomiques immédiates toujours

bien orientées et sentiment des investisseurs que le pic de rendement offert par le crédit a déjà été dépassé. De quoi resserrer les primes de crédit à un niveau fleurtant avec les plus bas historiques et permettre à l'ensemble des indices crédit de réaliser des performances positives sur le mois, malgré des volumes d'émissions primaires records (+110Mds€), l'iBoxx Investment Grade réalisant 0.19% de performance, contre 0.81% pour l'iBoxx High Yield, et 0.95% pour l'iBoxx Hybrides.

Sur le mois, les taux du marché monétaire ont quelque peu évolué au-delà de l'€ster qui s'est stabilisé à 3.89% : l'Euribor 3 mois s'est resserré de 4bp à 3.79%, intégrant ainsi au scénario de première baisse des taux BCE le 6 juin prochain. A l'inverse, en raison d'une remontée de l'inflation au mois de mai, le taux à 2 ans de l'Allemagne s'est écarté de 7bps à 3.10%.

Nous en avons profité pour rallonger significativement la duration du portefeuille, considérant notamment que les anticipations de baisses des taux BCE à horizon 2025 (de l'ordre de 4 à 6 baisses) étaient devenues plus raisonnables que celles en début d'année. La duration du portefeuille a ainsi augmenté de 0.87 an à 1.06 an. Cette resensibilisation s'est effectuée par un allongement de la maturité moyenne sur des obligations offrant des primes de rendement attractives. Nous avons ainsi effectué quelques arbitrages sur le segment des obligations Investment Grade en cédant par exemple l'obligation Abertis 1.5% 06/2024 au profit de l'obligation Securitas 1.25% 03/2025 à 4.05% de rendement. De même sur les obligations financières, nous avons cédé l'obligation subordonnée BPCE 5.15% 07/2024 en dollar que nous avons remplacé par l'obligation subordonnée BPCE 4.5% 03/2025 en dollar à 4.40% de rendement couverture de change incluse. Enfin, nous avons réinvesti nos échéances sur le segment High Yield au profit d'obligations un peu plus longues d'émetteurs aux fondamentaux solides, comme MasOrange 4% 2027 à 4.70% de rendement ou encore Eircom 3.5% 2026 à 4.75% de rendement.

Pour une maturité moyenne de 1.3 an et un rating moyen BBB-, le rendement à maturité du portefeuille de 4.60% offre une prime de 55bps par rapport à la moyenne des obligations équivalentes (source Octo, Bloomberg).

Juin 2024

Si la décision du Président français de dissoudre l'Assemblée nationale au soir du 9 juin 2024 à la suite des résultats des élections européennes, n'avait précipité le spread 10Y de la France contre l'Allemagne à ses plus hauts depuis 12 ans et provoqué notamment quelques remous (mesurés pour l'heure) sur quelques signatures bancaires françaises, il eût certainement été possible de faire du mois de juin le premier de l'année à combler les attentes des investisseurs crédit. D'une part, parce que les décisions monétaires attendues de ce côté de l'Atlantique sont advenues (dans une version, certes des plus hawkish pour ce qui concerne la BCE), ou que plus loin certaines statistiques économiques ont continué à alimenter un scénario de deux baisses de taux aux Etats-Unis en dépit de la résilience du marché de l'emploi ; d'autre part et surtout, parce que l'absence de risque de récession majeure à l'horizon couplée au fait que les craintes des investisseurs relatives à la capacité des émetteurs à se refinancer/à faire face à leur charges financières dans un contexte de taux drastiquement différent de celui qu'il fut dans la décennie 2010, ont fait long feu. De quoi permettre une évolution non seulement relativement favorable des taux, mais un écartement contenu des spreads de crédit restant à des niveaux proches de leurs plus bas historiques, et en conséquence une performance très positive de l'ensemble des indices crédit sur le mois (à l'exception notable d'un indice CoCo, qui après avoir largement surperformé sur les 5 premiers mois de l'année, a rendu 0.32% sur le mois, affecté par les questions relatives à la sensibilité des banques (françaises) à l'écartement du spread France-Allemagne) : là où l'iBoxx Souverain a réalisé une performance de 0.07% sur la période, l'iBoxx IG a réalisé sa meilleure performance depuis le début de l'année avec 0.55% de performance, surpassant les 0.32% enregistrés par l'iBoxx High Yield et 0.23% réalisés par l'iBoxx FinSub.

Sur le mois, les taux du marché monétaire se sont ajustés à la baisse des taux d'intérêt de la BCE, l'€ster s'établissant à 3.66%, l'Euribor 3 mois se resserrant de 8bp à 3.71%, le taux à 2 ans de l'Allemagne favorisé par un mouvement de fuite vers la qualité se resserrant pour sa part de 27bp à 2.83%.

Considérant que l'incertitude politique ouverte par les élections législatives en France perdurera au-delà de leur verdict et que la trajectoire économique et sociale du pays pourrait en être profondément affectée (ce qui pourrait notamment ouvrir la voie à une potentielle nouvelle dégradation de la notation souveraine de la France en 2025), nous avons opéré quelques arbitrages en réduisant significativement notre exposition aux obligations financières françaises sans préjudice cependant pour le rendement moyen du portefeuille. Nous avons par exemple cédé l'obligation Crédit Mutuel 3% 09/2025 Tier 2 à 4.04% de rendement au profit de l'obligation Unicaja 12/2026 senior à l'obligation à 3.93% au call 12/2025 ou encore cédé l'obligation Crédit Mutuel Arkea 2029 call 10/2024 à 4.67% de rendement au profit de l'obligation Erste 2030 call 09/2025 à 4.80% de rendement. L'exposition géographique à la France a ainsi été réduite à 13.14% et les financières françaises ne représentent plus que 3.13% du portefeuille.

Pour une maturité moyenne de 1.5 an et un rating moyen BBB-, le rendement à maturité du portefeuille de 4.59% offre une prime de 70bps par rapport à la moyenne des obligations équivalentes (source Octo, Bloomberg).

Juillet 2024

Les marchés financiers font face à une montée significative des risques politiques et géopolitiques et ce dans un contexte économique difficile. L'incertitude politique risque de se prolonger en France tandis que les tensions commerciales entre les

grandes puissances occidentales et la Chine demeurent en toile de fonds. Une montée du protectionnisme et des barrières douanières alimenterait à nouveau l'inflation alors que les récents indices des prix affichent une certaine résistance, les investisseurs ayant néanmoins intégré que la désinflation est un long processus. Les perspectives économiques sont sans grandes tendances et les publications de résultats d'entreprises se montrent plutôt nuancées. Cet environnement s'avère propice aux marchés obligataires comme en témoigne le fort resserrement des taux d'intérêt (le taux 10 ans de l'Allemagne passant de 2.50% à 2.30%) et la résilience remarquable des spreads de crédit. Par conséquence, l'ensemble des indices crédit enregistrait des performances records sur le mois avec en tête l'indice iBoxx Souverain qui réalisait une performance de 2.41%, lui permettant de revenir en positif depuis le début de l'année (+0.23%), suivi de l'iBoxx IG qui réalisait une performance de 1.80% et de l'iBoxx High Yield avec une performance de 1.06%.

Dans ce contexte, le fonds Octo Crédit ISR Court Terme a profité d'un portage attractif et de l'augmentation de sa sensibilité aux taux d'intérêt réalisée au cours des semaines passées pour réaliser sa meilleure performance mensuelle depuis le début de l'année avec une performance de 0.63%.

Sur le mois, les taux du marché monétaire ont quelque peu évolué, l'€ster s'est stabilisé à 3.65% tandis que l'Euribor 3 mois s'est resserré de 6bp à 3.65% et le taux à 2 ans de l'Allemagne s'est à nouveau resserré de 30bps à 2.53% sur fond d'indicateurs économiques en demi-teintes synonymes d'anticipations plus importantes de baisses de taux directeurs de la BCE.

Pour une maturité moyenne de 1,4 an et un rating moyen BBB, le rendement à maturité du portefeuille de 4.22% offre une prime de 70bps par rapport à la moyenne des obligations équivalentes (source Octo, Bloomberg).

Aout 2024

Le mois d'août aura été témoin d'un retour de la volatilité d'autant plus marqué que la faible liquidité estivale a pu renforcer les effets des incertitudes (géo) politiques et économiques qui pèsent sur les décisions des investisseurs. Mais il aura également surtout été marqué par un basculement des préoccupations du marché, de problématiques d'inflation à l'appréciation du dynamisme des économies européennes et américaines et plus largement de la capacité des banquiers centraux à aboutir effectivement à un soft landing de ces deux zones. L'inflation ayant encore reflué, les anticipations de baisses des taux se sont accentuées, notamment du côté des Etats-Unis, les marchés anticipant pas moins de 4 baisses de taux d'ici la fin de l'année, contre 2 ou 3 baisses anticipées pour la BCE. Dans le même temps, les incertitudes politiques et risques géopolitiques persistants obèrent la lisibilité des trajectoires de nombre d'entreprises qui se montrent d'autant plus prudentes que la saison de résultats estivale aura été mitigée.

Dans ce contexte, les marchés obligataires ont pu démontrer leur qualité d'actifs de sécurité (dont témoigne la résilience plus que remarquable des spreads de crédit) et réaliser des performances d'autant plus appréciables qu'elles ont été au bénéfice d'anticipations de baisses de taux, qui si elles paraissent largement prises en compte dans le niveau des taux longs (le taux 10 ans allemand se stabilisant à 2.30% en fin de mois), continuent d'alimenter la baisse des taux courts (-14bps sur le taux 2 ans allemand sur le mois). En termes de performances, l'indice iBoxx HY aura réalisé la meilleure performance de la classe d'actifs, à +0.97%, suivi par l'iBoxx Souverain à 0.38% et l'iBoxx Investment Grade à 0.21%.

Dans ce contexte, le fonds Octo Crédit ISR Court Terme a profité d'un portage attractif et d'une nouvelle des taux courts pour réaliser une performance de 0.42%.

L'€ster s'est stabilisé à 3.65% tandis que l'Euribor 3 mois s'est resserré de 15bp à 3.49% en ligne avec le taux 2 ans allemand.

Nous avons maintenu une diversification importante de 100 émetteurs répartis à 53% en corporates et 45% en financières. Nous avons réinvesti nos liquidités sur de nouvelles obligations courtes telles que Ferrovial 1.375% 03/2025 à 3.70% de rendement sur le segment Investment Grade ou encore Voltalia 1% 01/2025 sur le segment High Yield à 6.20% de rendement sachant que ces deux obligations sont d'ores et déjà refinancées.

Pour une maturité moyenne de 1,4 an et un rating moyen BBB, le rendement à maturité du portefeuille de 4.16% offre une prime de 75bps par rapport à la moyenne des obligations équivalentes (source Octo, Bloomberg).

Septembre 2024

50 points de base… Le tant attendu pivot de la politique monétaire de la Réserve fédérale s'est enfin matérialisé le 18 septembre dernier, confirmant la tendance au relâchement des contraintes monétaires entamée par la BCE en juin dernier, tout autant que la volonté des banquiers centraux de préserver leurs marges de manœuvres (marquée par une référence immodérée à la « data dependency » de leurs décisions). De quoi alimenter tout à la fois la performance des segments de marché les plus corrélés aux taux – depuis l'Investment Grade (+1.41% pour l'indice iBoxx IG) jusqu'aux souverains (+1.31% pour l'indice iBoxx Souverains) - et la volatilité sur ces derniers, dans la mesure où ces fameuses « datas » publiées sur la période ont une nouvelle fois charrié leur cortège de contradictions et d'interprétations diverses.

Une diversité d'interprétation qui explique, au-delà de quelque newsflow sectoriel plutôt négatif, en premier lieu le fait que le débat sur la nature de l'atterrissage macroéconomique en cours (entre « soft » & « hard landing ») n'a pu être tranché jusqu'ici, mais également le fait que le High Yield a sous-performé les autres segments obligataires au cours de cette période avec une performance de seulement 0.73%.

Dans ce contexte, le fonds Octo Crédit ISR Court Terme a profité d'un portage attractif et d'une nouvelle baisse des taux courts pour réaliser une performance de 0.39%.

Suite à la baisse des taux directeurs de 0.25% de la Banque Centrale Européenne au cours du mois, l'€ster s'est établi à 3.41% tandis que l'Euribor 3 mois s'est resserré de 21bp à 3.28% et encore davantage pour le 2 ans allemand qui s'est resserré de 32bp à 2.07%.

Nous avons maintenu une diversification importante de 103 émetteurs répartis à 55% en corporates et 44% en financières. Nous avons réinvesti nos liquidités sur de nouvelles obligations Investment Grade aux rémunérations attractives pour leurs maturités courtes telles que Telefónica Deutschland 1.75 07/2025 à 3.63% ou encore National Bank of Greece 8.75% 06/2027 senior en GBP à 4.10% de rendement couverture de change incluse. Sur le segment High Yield, nous profitons d'une courbe de rendement plate pour rallonger certaine exposition en achetant par exemple l'obligation convertible Nexi 1.75% 04/2027 à 4.24% en lieu et place de l'obligation Nexi 1.75% 10/2024.

Pour une maturité moyenne de 1,4 an et un rating moyen BBB, le rendement à maturité du portefeuille de 4.00% offre une prime de 100bps par rapport à la moyenne des obligations équivalentes (source Octo, Bloomberg).

Octobre 2024

Alors qu'en septembre le pivot de la politique monétaire américaine avait entraîné une surperformance des segments de marché les plus corrélés aux taux dans le sillage de prévisions de baisses de taux particulièrement agressives, la réévaluation de ces dernières par les opérateurs de marché, couplées, en fin de période, à des craintes grandissantes sur la dérive des finances publiques américaines au cours du mandat du président appelé à être élu le 5 novembre, a non seulement provoqué un repricing des souverains, mais une sous-performance des segments de marchés les plus sensibles aux taux en octobre. Le 10Y US s'est ainsi écarté de 50pb sur le mois pour clôturer à 4.28%, alors que le Bund s'écartait dans le même temps de 27pb pour clôturer la période à 3.09%. Plus avant, l'iBoxx Souverain aura réalisé une performance négative de -1.01% sur le mois, l'iBoxx IG rendant -0.58%, là où l'iBoxx Fin Senior réalisait une performance de -0.31% et – surtout – l'iBoxx High Yield progressait de 0.68%. Et ce, alors même que, poursuivant les tendances ouvertes au T2, la saison de résultats en cours charrie son lot d'avertissements et de révisions négatives de prévisionnels – les plus récurrents concernant le secteur automobile, continuant de ce fait à alimenter les questionnements sur les perspectives de croissance du monde et des principaux ensembles économiques, chacun pour sa part.

Dans ce contexte, le fonds Octo Crédit ISR Court Terme a profité d'un portage attractif et d'une nouvelle baisse des taux courts pour réaliser une performance de 0.32%.

Avec la nouvelle baisse des taux directeurs de 0.25% de la Banque Centrale Européenne au mois d'octobre, l'€ster s'est établi à 3.16% tandis que l'Euribor 3 mois s'est resserré à 3.075%. Le 2 ans allemand est lui passé de 2.08% à 2.28% au cours du mois.

Nous avons augmenté la diversification du fonds avec 118 émetteurs répartis à 53% en corporates et 47% en financières. Par ailleurs, nous avons optimisé le rendement du fonds en procédant à des arbitrages permettant d'améliorer le rendement embarqué du fonds. Nous avons cédé notamment ELOFR 2.375% 2025 à 4% pour le remplacer par FNAC 0.25% 2027 à 4.50% de rendement, et cédé Mediobanca 1.125% 2025 remplacé par Athora 6.625% 2028 pour un pick up de 117bp.

Pour une maturité moyenne de 1.5 an et un rating moyen BBB, le rendement à maturité du portefeuille de 3.99% offre une prime de 87 bps par rapport à la moyenne des obligations équivalentes (source Octo, Bloomberg).

Novembre 2024

« Jusqu'ici tout va bien ». S'il avait été possible d'ignorer l'effet de quelques épisodes de fuite vers la qualité provoquée par l'escalade guerrière en Ukraine sur la surperformance des souverains au cours de ce mois de novembre, on aurait pu arguer que tel a été le mantra qui a accompagné une partie non négligeable des investisseurs crédit au cours des dernières semaines. Avec d'autant plus de facilité d'ailleurs que la classe d'actifs a continué à voir affluer les capitaux à un rythme soutenu sur la période. Et il est vrai que ces semaines de novembre auront au moins permis de lever l'incertitude électorale aux Etats-Unis, à défaut d'avoir éclairci les perspectives avec lesquelles les marchés auront à composer passé la période de transition. Tout autant qu'elles n'auront pas mis à jour de dérive plus négative/inquiétante des fondamentaux des émetteurs corporate – ce que reflète le resserrement de 16 pb du X-Over sur la période, bien davantage que la performance du cash High Yield, quelque peu oblitérée par l'intensité de l'activité primaire (+0.44%). Les catégories obligataires les plus corrélées aux taux auront surperformé avec en tête l'iBoxx souverain (+2.31%) et dans son sillage l'iBoxx Investment Grade (+1.75%).

Dans ce contexte, le fonds Octo Crédit ISR Court Terme a profité d'un portage attractif et d'une nouvelle baisse des taux courts pour réaliser une performance de 0.48%. Le taux 2 ans allemand est passé 2.28% à 1.95% au cours du mois. Dans la perspective d'une nouvelle baisse des taux de la part de la Banque Centrale européenne en décembre, l'Euribor s'est resserré de 13 bp clôturant à 2.93% tandis que l'€str est resté stable à 3.16%.

Au cours du mois, nous avons investi nos liquidités sur des titres offrant des primes attractives. Sur le segment Investment Grade, nous avons acquis l'obligation TECHNIP FMC 6.5% 2026 en dollar à 4.20% de rendement couverture de change incluse ou encore nous avons initié une position sur l'obligation Eurobank senior preferred 5.875% 2029 à 3.47% de rendement au call 2028. Sur le segment High Yield, nous avons acquis des obligations courtes, pour certaines déjà refinancées, telles que QPARK 1.5% 03/2025 à 3.88% ou encore GRUPHA 4.125% 2028 à 4.20% de rendement.

Pour une maturité moyenne de 1.5 an et un rating moyen BBB, le rendement à maturité du portefeuille de 3.84% offre une prime de 100bps par rapport à la moyenne des obligations équivalentes (source Octo, Bloomberg).

Décembre 2024

A l'unisson de certaines analyses, une bonne partie des investisseurs a dû se demander si « J. Powell connaissait la signification de Noël », tant il est vrai qu'en insistant sur la prudence avec laquelle la FED allait envisager les prochaines baisses de taux (compte tenu des risques de persistance de l'inflation à court/moyen terme), son Président a douché les espoirs de rally de fin d'année, non seulement des investisseurs actions (déjà largement gâtés aux Etats-Unis), mais surtout des investisseurs les plus partisans de la thèse selon laquelle la baisse des taux directeurs/courts entraînerait un rally des parties longues des courbes de taux. Sur le mois, les taux 10 ans US et allemand se seront écarté de 40 pb pour le premier et 28 pb pour le second pour clôturer 2024 à respectivement 4.57% et 2.37%, entraînant une nouvelle performance négative des indices les plus liés aux taux, depuis l'iBoxx Souverain (-1.42%) jusqu'à l'indice Investment Grade (-0.59%).

A l'inverse, les facteurs techniques (de flux de collecte résolument positifs couplés à un assèchement saisonnier du primaire) ayant manifestement eu raison des incertitudes macro/microéconomiques (qui n'auront que modérément pesé sur les spreads synthétiques, le X-Over ne s'écartant que de 15pb sur la période), les catégories obligataires à la composante crédit la plus affirmée ont continué à performer : non seulement le High Yield clôturait la période avec un nouveau gain de 0.79%, mais l'indice « CoCo » achevait une année stellaire par une nouvelle progression de 1.37%.

Dans ce contexte, le fonds Octo Crédit ISR Court Terme a profité d'un portage attractif pour réaliser une performance de 0.28% bien que le taux 2 ans allemand se soit légèrement tendu en passant de 1.95% à 2.08% au cours du mois. A l'inverse, les taux monétaires se sont à nouveau contractés en ligne avec la baisse anticipée des taux de la BCE de 25bps au cours du mois. L'Euribor s'est resserré de 22 bp clôturant à 2.71% et l'€str de 26bp clôturant à 2.91%.

Au cours du mois, nous avons investi nos liquidités sur des titres offrant des primes attractives. Sur le segment Investment Grade, nous avons acquis l'obligation ETHIAS 5% 2026 à 3.20% de rendement. Sur le segment High Yield, nous avons acquis des obligations courtes, pour certaines déjà refinancées, telles que INEOS 2.125% 11/2025 à 3.37% ou encore SARENS 5.75% 2027 à 5.70% de rendement.

Pour une maturité moyenne de 1.5 an et un rating moyen BBB, le rendement à maturité du portefeuille de 3.96% offre une prime de 100bps par rapport à la moyenne des obligations équivalentes (source Octo, Bloomberg).

Performances 2024

Le fonds réalise une performance 2024 de 4.48% pour la part A

Le fonds réalise une performance 2024 de 4.06% pour la part B

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Commissions de surperformance 2024

Aucune commission de surperformance n'a été prélevée en 2024

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice 2024

Titres	Principaux mouvements (en devise de portefeuille)	
	Acquisitions	Cessions
ACHMEA BV PERP	2 418 538.69	2 453 316.45
BANCA POPOLARE SONDRIO 2.375% 03/04/2024	1 518 562.09	1 535 197.88
CRITERIA CAIXA SA 1.375% 10/04/2024	1 510 531.15	1 517 191.60
AUCHAN HOLDINGS SADIR 2.375% 25/04/2025	1 502 311.04	1 505 861.30
TOYOTA FINANCE AUSTRALIA 0.25% 09/04/2024	1 488 076.64	1 500 384.84
RENAULT SA 2.375% 25/05/2026	1 485 328.89	1 453 525.68
TVO POWER 2.125% 04/02/2025	1 408 028.20	1 493 742.82
BPCE SA 4.5% 15/03/2025	1 376 916.70	1 399 937.05
ARVAL SERVICE LEASE SA 3.375% 04/01/2026	1 300 967.02	1 308 621.34
NATIONAL BANK GREECE SA VAR 18/07/2029	1 273 064.26	1 285 500.00

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

RAS

Evénement survenu après la clôture

La société de gestion a pris la décision d'abandonner le label ISR au 01/01/2025, celui-ci ne pouvant plus être mis en adéquation, ni avec l'univers d'investissement du fonds, ni avec les objectifs et la stratégie de gestion du fonds.

Politique de sélection et d'évaluation des entités fournissant des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres

• Dispositif mis en place pour l'exécution des ordres

Octo Asset Management a choisi d'avoir recours pour les activités de transmission des ordres en vue de leur exécution à Amundi Intermediation qui est l'un des premiers acteurs internationaux sur l'activité de table de négociation externalisée.

Amundi Intermediation, est un établissement agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) en qualité d'entreprise d'investissement pour la fourniture de services de Réception et de Transmission d'Ordres (RTO) et d'exécution d'ordres pour le compte de tiers portant sur l'ensemble des instruments financiers visés à la section C « Instruments Financiers » de l'annexe I de la Directive 2014/65/UE.

Amundi Intermediation, conformément à son statut de PSI pour les services de RTO et d'exécution d'ordres pour compte de tiers, dispose de sa propre politique de sélection et d'exécution, qui est disponible sur le site internet de la société Amundi en cliquant sur le lien suivant : https://www.amundi.fr/fr_instit/Services/Amundi-Intermediation. Cette politique de sélection et d'exécution peut également être communiquée par Octo AM sur simple demande.

Ce dispositif a pour objectif d'obtenir les meilleurs résultats et permet également la réduction des risques opérationnels.

Cependant, Octo AM peut décider à tout moment, après accord du RCCI d'Octo AM et du RCSI d'Amundi, de passer ses ordres via Bloomberg et d'interroger directement les contreparties afin d'obtenir une meilleure exécution.

• Politique de sélection des intermédiaires financiers

L'obligation de meilleure sélection est l'obligation de prendre toutes les mesures suffisantes pour obtenir le meilleur résultat possible pour les clients.

Octo Asset Management en sa qualité de société de gestion ne dispose pas d'accès aux marchés financiers. Les ordres sont transmis par l'outil de passation ALTO à Amundi Intermediation.

La sélection des intermédiaires et des contreparties est effectuée d'un commun accord entre Octo AM et Amundi Intermediation et arrêtée lors du comité annuel d'évaluation et de sélection des brokers. A l'issu de comité, une liste cadre est établie et référence l'ensemble des intermédiaires financiers éligibles par classes d'instruments.

Lors du comité annuel d'évaluation et de sélection des brokers qui se comprend notamment de l'équipe de gestion d'Octo AM, la politique de sélection et d'exécution fait l'objet d'une revue et la liste cadre est mise à jour par la prise en compte notamment des critères suivants :

• La volumétrie des opérations

• Le coût de l'intermédiation

• La qualité de l'exécution

• Périmètre des instruments financiers couverts

• La qualité traitement administratif

Cette revue annuelle lors du comité de sélection est formalisée par un compte-rendu.

Amundi Intermédiation est en charge de l'administration du dispositif de sélection des intermédiaires financiers. En effet, lorsque Amundi Intermédiation transmet l'ordre à un Intermédiaire en vue de son exécution, Amundi Intermediation doit s'assurer de sélectionner l'intermédiaire financier susceptible de fournir le meilleur résultat lors de l'exécution de l'ordre conformément aux critères qui figurent dans la politique de meilleure exécution d'Amundi.

Tout changement majeur des conditions proposées par un des intermédiaires financiers sélectionnés peut enclencher un réexamen de la politique de sélection et d'exécution et de la liste cadre.

• Politique d'exécution

Lors de l'exécution des ordres, Amundi Intermediation prend toutes les mesures raisonnables afin d'obtenir pour ses clients la meilleure exécution possible conformément à sa politique de sélection et d'exécution.

Dans le cas où Amundi Intermédiation assure l'exécution d'un ordre pour le compte d'OCTO AM, elle veille au respect de l'obligation d'obtenir le meilleur résultat comme le prévoit sa politique de meilleure exécution.

La politique de sélection et d'exécution est disponible sur le site internet d'Amundi : https://www.amundi.fr/fr_instit/Services/Amundi-Intermediation

Amundi Intermédiation s'est engagée à fournir à Octo AM tous les contrôles effectués sur la transmission des ordres et la meilleure exécution pour répondre aux exigences réglementaires en la matière afin qu'Octo AM puisse également effectuer ses propres contrôles.

• Contrôle par le RCCI d'Octo AM

Le RCCI d'Octo prévoit dans son programme de contrôle le respect de la présente politique. En particulier, le RCCI vérifie par sondage, et sur évènement le cas échéant, la qualité des opérations exécutées par Amundi Intermediation pour le compte des fonds gérés par Octo Asset Management.

Les rapports de contrôles sont diffusés à la direction d'Octo AM et sont archivés sur le réseau informatique de la société.

Frais d'intermédiation

Octo Asset Management a choisi d'avoir recours pour les activités de transmission des ordres en vue de leur exécution à Amundi Intermediation à compter du 8 février 2021. Les frais d'intermédiation représentant 0.06% de l'actif net moyen ont été versés au cours du dernier exercice à Amundi Intermédiation dans ce cadre.

Prise en compte de critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance

A. Impact de la prise en compte des critères ESG

Octo AM a développé une méthodologie de notation extra-financière propriétaire Value 360 reposant sur les trois piliers Environnement, Social & Gouvernance. Cette méthodologie est une méthodologie « Best in Class ». Les critères pris en compte dans le cadre du modèle Value 360 relèvent de 9 grands thèmes d'investissement :

➳ L'analyse du pilier environnement repose sur l'évaluation des risques et opportunités environnementaux auxquels sont exposés les émetteurs au travers : i. de leur intensité/empreinte carbone et de leur impact environnemental hors carbone ; ii. des risques que la transition climatique fait peser sur leurs activités ; iii. à terme de la comptabilité de leur profil d'activité avec la taxonomie mise en place par l'Union européenne.

➳ L'analyse du pilier social renvoie en particulier à l'évaluation : i. des engagements des émetteurs en matière de protection des droits fondamentaux de leurs salariés, prestataires et salariés de leurs fournisseurs ; ii. de leurs efforts en matière de développement du capital humain et de préservation de la santé et de la sécurité de leurs salariés & prestataires ; iii. à terme pour intégrer une dimension de génération d'externalités positives, de leur contribution à la satisfaction de l'agenda 2030 des Nations Unis (Sustainable Development Goals)

➳ L'analyse du pilier Gouvernance repose sur une analyse du positionnement des émetteurs en termes de qualité relative de leurs instances dirigeantes, de leurs actions en matière de lutte contre la corruption et l'attention qu'ils portent à la transparence de leur communication(s), qu'elles soient financières ou non, ainsi qu'en termes de rémunération de leurs dirigeants.

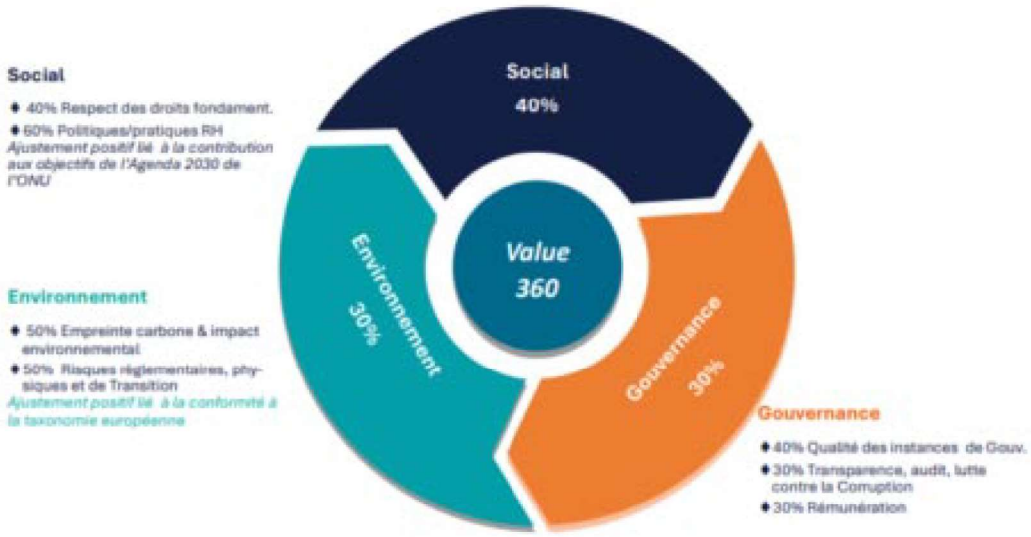

B. Mesure des indicateurs de risque de durabilité et commentaire sur le niveau d'impact de durabilité du portefeuille

En l'absence de données fiables et quantifiées sur les conséquences financières de l'impact du dérèglement climatique comme celles des politiques extra financières et d'atteinte d'objectifs de développement durable suivis par les entreprises émettrices, il est difficile d'évaluer le risque de durabilité du portefeuille.

Calcul du risque global

La méthode de calcul du ratio du risque global est la méthode de l'engagement.

Information sur les rémunérations

1. Contexte Règlementaire

La Directive OPCVM 5 (UCITS V) 2014/91/UE du 23 juillet 2014 a fixé les principes des politiques de rémunération que les sociétés de gestion UCITS se doivent de respecter depuis l'entrée en vigueur de cette directive. La France a transposé cette directive via l'ordonnance n°2016-312 du 17 mars 2016.

La directive 2014/91 exige des sociétés de gestion qu'elles mettent en œuvre une politique de rémunération, compatible avec une gestion saine et efficace des risques, qui s'applique aux catégories de personnel dont les activités professionnelles ont une incidence substantielle sur le profil de risque des OPCVM gérés ou de la Société de Gestion.

2. Politique de rémunération des salariés

A l'heure actuelle, la politique de rémunération d'Octo AM ne comporte aucune rémunération variable calculée sur les performances des fonds ou sur les performances individuelles des salariés. Une rémunération variable discrétionnaire est possible.

3. Le montant des rémunérations sur l'année 2024

	Montants des rémunérations fixes	Montants des rémunérations variables	Montant Total des rémunérations au titre de l'exercice clos
Ensemble du personnel (7 en moyenne)	559 426 euros	215 000 euros	774 426 euros

Etant donné l'effectif de seulement 7 collaborateurs, la ventilation par catégories de salariés ou d'autres membres du personnel visés à l'article L.533-22-2 du COMOFI n'est pas nécessaire.

Information sur les instruments financiers dérivés de gré à gré

Le fonds a recours à des instruments dérivés ou intégrant des dérivés en vue de couvrir ou d'exposer le portefeuille aux risques de taux, de change, indices et actions.

Autres informations

SECURITIES FINANCING TRANSACTION REGULATION (REGLEMENT RELATIF AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES) (« SFTR »)

Octo Crédit ISR Court Terme n'est pas concerné par SFTR dans la mesure où nous n'utilisons pas de prêts emprunt de titres, pension livrée, prêt avec appel de marge, opération d'achat- revente de titres ou de vente-rachat ni collatéral titres et espèces associés à ces détentions.

Règlement SFDR

Le fonds, labélisé ISR est classifié « Article 8 » au sens du règlement SFDR car il promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales ou une combinaison de ces caractéristiques, pour autant que les émetteurs dans lesquels les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La stratégie d'investissement de ce fonds repose sur une logique de réduction de l'univers investissable selon des critères E, S et G qui exclut notamment l'ensemble des émetteurs de la liste d'exclusion d'Octo AM, exclusion de toutes les sociétés inclues dans les listes Urgewald Global Coal Exit et Global Oil & Gas Exit, exclusion des compagnies aériennes. Plus avant sont exclues les sociétés domiciliées dans des Etats dont le score établi par Transparency international ne dépasserait pas un seuil minimal et les banques (non OCDE) dont la note établie par MSCI ne dépasserait pas un seuil minimal.

Ce produit financier vise à promouvoir des logiques de réduction des émissions de gaz à effet de serre en premier lieu, mais également de participation du secteur privé à la réalisation des objectifs de développement durable mis en avant par l'ONU dans le cadre du Global Compact et de son Agenda 2030. Par ailleurs, il veut également promouvoir des logiques d'égalité femme/homme dans le secteur privé. Il s'est engagé à battre la performance d'un indice crédit composite en termes d'intensité carbone (Scope 1 &2) et en termes de participation des émetteurs qui le composent au Global Compact de l'ONU. Il monitore par ailleurs la décomposition femme homme des conseils d'administration de ces entreprises et se compare sur ce point au même indice crédit composite décrit plus bas.

Le fonds n'a aucun objectif de durabilité. En l'absence de données suffisantes provenant des entreprises, l'alignement actuel du fonds à la taxonomie est estimé à 0%.

Securities Financing Transaction Regulation *(Règlement relatif aux opérations de financement sur titres)* ("SFTR") :

L'OPC ne contient pas d'instruments impactés par la règlementation SFTR.

INFORMATIONS SFDR

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'Article 8, alinéas 1, 2 & 2a, du Règlement (UE) 2019/2088 et à l'Article 6, 1er alinéa, du Règlement (UE) 2020/852

Dénomination du Produit :
OCTO Crédit Court Terme

Identifiant d'entité juridique :
9695004FWUAVVSVYFX20

Caractéristiques environementales et/ou sociales

Par **Investissement durable** on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environne-mental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification instité par le Règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur un plan environnemental**. Ce règlement ne dresse pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier a-t-il un objectif d'investissement durable ?

☐ Oui	☒ Non
☐ Il a réalisé **des investissements durables ayant un objectif environnemental** pour : ___%	☒ Il a promu **des caractéristiques environnementales et sociales (E/S)** et, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, **il détenait au 31/12/24 5.87%** d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
	☐ ayant un objectif social
☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** pour : ___%	☐ Il a promu des caractéristiques E/S, mais n'a réalisé **aucun investissement durable**

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été satisfaites ?

Conformément à ses objectifs, ce fonds s'est abstenu d'investir dans des secteurs ou entreprises dont la nature ou la stratégie sont susceptibles de générer des risques environnements, sociaux ou au regard des droits fondamentaux graves ou trop importants pour être susceptibles d'être compensés par une quelconque génération d'externalité positive, dans le strict respect de la politique d'exclusion mise en place par OCTO AM. Par ailleurs, il a également sur l'ensemble de la période réalisé une performance supérieure à celle de son indice de référence sur les deux dimensions ESG qu'il s'était engagé à battre – l'intensité carbone et la participation des entreprises bénéficiaires de ses investissements au Global Compact des Nations-Unies.

1

Les **indicateurs de durabilité** évaluent la mesure dans laquelle les caractéristiques environnementales et sociales promues par le produit financier. sont atteintes.

Comment les indicateurs de durabilité se sont-ils comportés ?

Performance du Produit vs. son indice de référence en termes d'intensité carbone 2022-2024

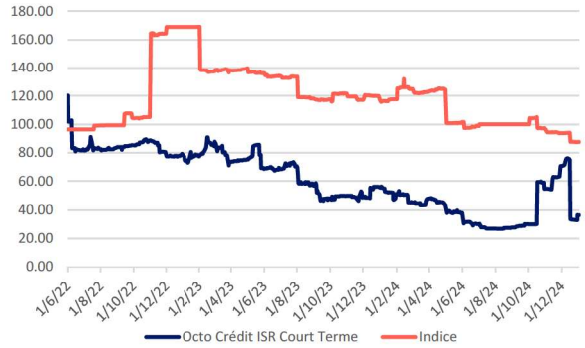

Performance du Produit vs. son indice de référence en termes de Participation des entreprises bénéficiaires au Global Compact de l'ONU

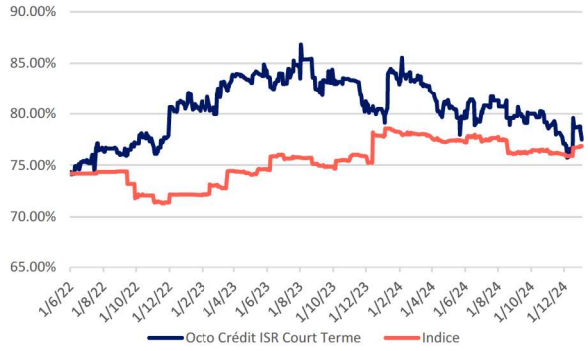

…et en comparaison aux périodes antérieures ?

Les données présentées dans les graphiques ci-dessous couvrent l'ensemble de l'historique pendant lequel cette performance environnementale et sociale du produit a été mesurée.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier a réalisés et comment-ont-ils contribué à ces objectifs ?

Question sans objet, compte tenu des caractéristiques de ce produit.

Par quels moyens les investissements durables que le produit financier a réalisé n'ont-ils pas causer de préjudice causent-ils pas de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Compte tenu du fait que ce produit n'a aucun objectif en termes d'investissements durables, les deux points ci-dessous sont sans objet. Il convient tout de même de noter que la classification des investissements réalisés par le produit dans des émissions durables s'appuie sur une évaluation externe, par un auditeur spécialisé des « *Green Bond Frameworks* » qui leur sont associés.

Comment les indicateurs relatifs aux principales incidences négatives ont-ils été pris en compte ?

2

Les **Principales Incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des Droits de l'Homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Les investissements durables ont-ils été conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécfiques de l'UE.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'UE en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'UE en matière d'actvités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux et sociaux.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Comme mentionné dans les informations pré-contractuelles, certaines des principales incidences négatives sont prises en compte par ce produit financier, tant au travers des filtres d'exclusion ESG qui restreignent son univers investissable, qu'au travers de la méthodologie d'évaluation extra-financière utilisée pour approcher ces dimensions dans chacun des investissements qu'il entreprend.

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Cette liste inclut les investissements constituent **la plus grande proportion des investissements** de ce produit financier au cours de la période de référence qui est **l'exercice 2024**

Principaux investissements	Secteur	% Actifs	Pays
ABANCA VAR 05/26 EMTN	Financials	1.14%	SPAIN
POWSOL 4.375% 05/26 REGS	Consumer Discretionary	0.96%	SUPRANATIONAL
TEREOS 7.5% 10/25 REGS	Consumer Staples	0.93%	FRANCE
UNIIM 3% 03/25	Financials	0.91%	ITALY
CAJAMA VAR 09/26 EMTN	Financials	0.90%	SPAIN
UCGIM VAR 09/26 144A	Financials	0.89%	ITALY
CABKSM VAR 04/26 GMTN	Financials	0.87%	SPAIN
MRDGF 1.375% 04/25	Utilities	0.86%	NETHERLANDS
ELISGP 1% 04/25 EMTN	Consumer Discretionary	0.84%	FRANCE
TTMTIN 5.875% 11/24 REGS	Consumer Discretionary	0.84%	UNITED KINGDOM
PPFTEL 2.125% 01/25 EMTN	Communications	0.84%	NETHERLANDS
VOWIBA 0.875% 03/26 EMTN	Financials	0.83%	AUSTRIA
VITRRA 0.375% 09/25 EMTN	Consumer Staples	0.81%	NETHERLANDS
SIGCBL 2.125% 06/25 REGS	Materials	0.81%	LUXEMBOURG
SIXGR 1.75% 12/24 EMTN	Consumer Discretionary	0.80%	GERMANY

3

Quelle a été la part des investissements en lien avec des problématiques de durabilité ?

L'Allocation d'actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle a été l'allocation des actifs de ce produit ?

Comme mentionné dans l'annexe précontractuelle, ce produit est en mesure d'investir dans des titres de catégorie « Investment Grade », c'est-à-dire de notation supérieure à BBB- jusqu'à 100% de son actif ou dans des titres à caractère spéculatif « High Yield », de notation comprise entre BBB- et C à hauteur de 40% maximum de son actif. Il n'est pas contraint en termes de devises de ses investissements, étant entendu que son exposition aux risques de change ne saurait excéder 10% et que la duration de ces lignes ne saurait excéder 5 (pour une duration moyenne maximum de 2). L'ensemble de ces contraintes ont été respectées sur la période considérée.

Pour se conformer à la taxinomie de l'UE, les critères relatifs au **gaz fossile** comprennent la limitation des émissions et le passage à l'énergie renouvelable ou aux combustibles à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. Pour l'**énergie nucléaire**, les critères incluent des règles exhaustives de sécurité et de gestion des déchets

Les **Activités habilitantes** permettent à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental

Les **Activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables

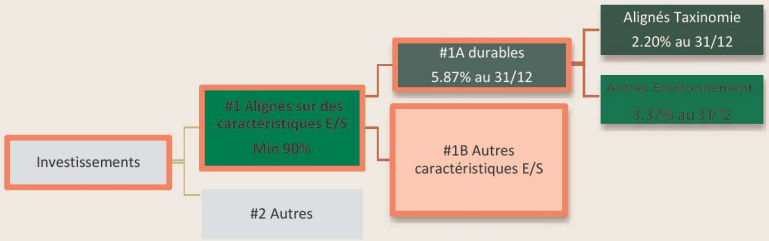

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales, ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** couvre :
- La sous-catégorie **#1A Durable** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux.
- La sous-catégorie **#2 Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Conformément aux éléments mentionnés sur ce point dans l'annexe précontractuelle, ce fonds a pu réalier des investissements dans tous les secteurs à l'exception des secteurs exclus en vertu de la politique d'exclusion mise en place par OCTO AM pour l'ensemble de sa gamme, et les secteurs des énergies fossiles (sociétés incluses dans les listes Urgewald Coal & O&G exit).

Dans quelle mesure minimale les investissements durables ayant un objectif environnemental ont-ils été alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Compte tenu des caractéristiques du produit, cette question est sans objet et n'a pas généré de contrôle particulier.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :
- Du **Chiffre d'Affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements
- Des **Dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements pour une transition vers une économie vert par exemple
- Des **Dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements

● ***Ce produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE 1?***

☐ Oui :

☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire

☒ Non

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage minimal d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines*

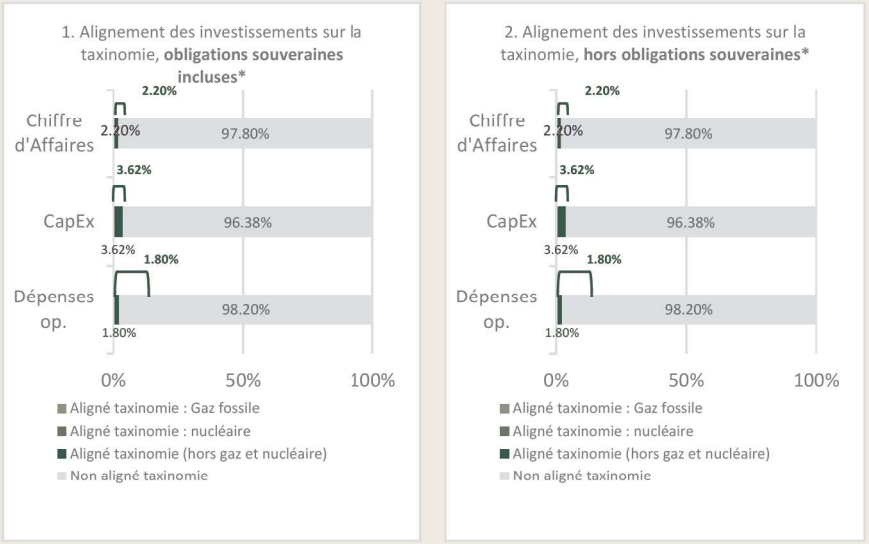

** Aux fins de ces graphiques, les "obligations souveraines" comprennent toutes les expositions souveraines.*

● ***Quelle a été la part d'investissements réalisée dans des activités transitoires et habilitantes ?***

Compte tenu des caractéristiques du produit, cette question est de portée limitée. Sur la base des informations partiellement transmimses par les entreprises bénéficiaires des investissements et des recoupements effectués sur la base d'informations externes, cette part a néanmoins été évaluée comme nulle.

[1] Les activities liées au gaz fossile et/ou l'énergie nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne nuisent pas de manière significative à un objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche. Les critères complets pour les activités économiques liées au gaz fossile et à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le Règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission européenne.

- *Comment le pourcentage d'investissements alignés avec la taxinomie de l'UE a-til évolué par rapport aux autres périodes de référence ?*

Compte tenu des caractéristiques du produit, cette question est de portée limitée.

Quelle a été la part d'investissements durables avec un objectif environnemental non alignés avec la taxinomie de l'UE ?

Comme mentionné dans les graphiques page 10, 3.37% au 31/12 2024, sachant que, compte tenu des caractéristiques du produit, ce point ne fait pas l'objet d'un suivi continu.

renvoie à des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères applicables** aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Quelle a été la part d'investissements socialement durables ?

Le fonds n'a investi dans aucune souche classifiée comme socialement durable.

Quels investissements ont été inclus sous "Autres", quels étaient leurs objectifs et étaient-ils assortis de garanties minimales sur le plan environnemental ou social ?

Compte tenu des caractéristiques du produit, les investissements dans des obligations durables n'ont pas été réalisé sur la base de critères directement liés à leur impact ESG, mais sur la base de leur valeur relative par rapport à d'autres investissements comparables. Cette question ne saurait en conséquence avoir de réponse précise.

Quelles actions ont été entreprises afin d'atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par le produit pendant la période de référence ?

OCTO AM étant un investisseur exclusivement obligataire, le dialogue qu'il entretient avec les bénéficaires (potentiels) de ces investissements a une portée bien plus limitée que celle des investisseurs actions. Le strict respect des contraintes fixées dans le cadre de sa stratégie de gestion constitue non seulement le meilleur, mais le seul moyen de permettre à ce produit d'atteindre les caractéristiques qu'il promeut.

Comment ce produit a-t-il performé par rapport à son indice de référence ?

- *Comment l'indice de référence se différencie-t-il d'un indice de marché global/large ?*

Comme mentionné dans l'annexe pré-contractuelle, l'indice de référence de ce produit ne se différencie pas d'un indice de marché représentatif de l'univers investissable de ce produit. La stratégie de ce fonds en matière ESG est une stratégie de réduction d'univers (nombre d'émetteurs) investissables.

Des indices de référence ou benchmarks sont des indices utilisés afin de determiner dans quelle mesure le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

- ***Comment ce produit financier a-t-il performé du point de vue des indicateurs de durabilité choisis pour déterminer l'alignement de l'indice de référence avec les caractéristiques environnementales et sociales promues ?***

  Cf. données en page 8

- ***Comment ce produit financier a-t-il performé par rapport à son indice de référence ?***

  Cf. données en page 8

- ***Comment ce produit financier a-t-il performé par rapport à un indice de marché global ?***

  Question sans objet.

ATTESTATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Composition de l'actif au 31 décembre 2024

OCTO CREDIT ISR COURT TERME
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
OCTO ASSET MANAGEMENT
50, boulevard Haussmann
75008 PARIS

En notre qualité de commissaire aux comptes de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement OCTO CREDIT ISR COURT TERME, et en application des dispositions de l'article L.214-17 du Code monétaire et financier et de l'article 411-125 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers relatives au contrôle de la composition de l'actif, nous avons établi la présente attestation sur les informations figurant dans la composition de l'actif au 31 décembre 2024 ci-jointe.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de la société de gestion. Il nous appartient de nous prononcer sur la cohérence des informations contenues dans la composition de l'actif avec la connaissance que nous avons de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement acquise dans le cadre de notre mission de certification des comptes annuels.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté essentiellement à réaliser des procédures analytiques et des entretiens avec les personnes qui produisent et contrôlent les informations données.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la cohérence des informations figurant dans le document joint avec la connaissance que nous avons de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement acquise dans le cadre de notre mission de certification des comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre la présente attestation dans les délais réglementaires compte tenu de la réception tardive de certains documents nécessaires à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Arnaud Percheron

2025.04.24 11:27:37 +0200

PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur- Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Inventaire sur historique de valorisation (HISINV)

Stock : Stock admi principal au 31/12/24 Devise de fixing : WMC WM Closing (EUR)
PORTEFEUILLE : 203003 OCTO CREDIT COURT TERME VL VALIDEE Devise du portefeuille : EUR (Etat simplifie, trame : Tri comptable(4) --> GLOBALE , Tris : BVAL)

V A L E U R	STATUTS DOSSIER	QUANTITE ET EXPR. QUANTITE	DEV COT	P.R.U EN DEVISE ET EXPR. COURS	DATE COTA	COURS VALEUR	I F	<---------- Devise du portefeuille ----------> PRIX REVIENT TOTA	PLUS OU MOINS VAL	COUPON COURU TOTA	VALEUR BOURSIERE	PRCT ACT NET
I - Obl. & Valeurs ass.												
Obl. & valeurs ass. NMR ou ass.												
Obl. a taux fixe NMR ou ass.												
DEVISE COTATION : CHF FRANC SUISSE												
XS2333565815 DUFRY ONE 3.625% 26	EUR-15/04/26	1,350,000.	M CHF	100.9889	% 31/12/24	100.946		1,411,852.03	40,298.85	11,298.56	1,463,449.44	1.02
SOUS TOTAL DEVISE COTATION : CHF FRANC SUISSE												
					CUMUL (EUR)			1,411,852.03	40,298.85	11,298.56	1,463,449.44	1.02
DEVISE COTATION : EUR EURO												
XS2644414125 A1 TOWERS 5.25% 28	EXA-13/07/28	1,200,000.	M EUR	105.9262	% 31/12/24	106.516		1,271,114.80	7,077.20	30,032.88	1,308,224.88	0.91
XS2189592616 ACS CNS 1.375% 06/25	EXA-17/06/25	1,500,000.	M EUR	98.8781	% 31/12/24	99.039		1,483,171.00	2,414.00	11,301.37	1,496,886.37	1.04
XS1591781452 AMERICAN 1.375% 2025	EXA-04/04/25	1,200,000.	M EUR	98.8012	% 31/12/24	99.577		1,185,614.00	9,310.00	12,386.30	1,207,310.30	0.84
XS1586831999 ARAMARK 3.125% 2025	EUR-01/04/25	1,305,000.	M EUR	99.6408	% 31/12/24	99.918		1,300,313.00	3,616.90	10,421.88	1,314,351.78	0.91
XS2628821790 ATHORA 6.625% 28	EXA-16/06/28	1,100,000.	M EUR	108.4788	% 31/12/24	108.657		1,193,267.00	1,960.00	40,131.16	1,235,358.16	0.86
XS1316569638 AUTOSTRADE 1.875% 25	EXA-04/11/25	1,200,000.	M EUR	100.9761	% 31/12/24	99.204		1,211,713.62	-21,265.62	3,698.63	1,194,146.63	0.83
XS1327504087 AUTOSTRADE 1.75% 26	EXA-26/06/26	400,000.	M EUR	102.3025	% 31/12/24	98.562		409,210.00	-14,962.00	3,663.01	397,911.01	0.28
XS2055190172 BANCO DE S 1.125% 25	EXA-27/03/25	500,000.	M EUR	97.44	% 31/12/24	99.532		487,200.00	10,460.00	4,345.89	502,005.89	0.35
XS1757394322 BARCLAYS 1.375% 26	EXA-24/01/26	1,000,000.	M EUR	98.515	% 31/12/24	99.832		985,150.00	13,170.00	12,961.07	1,011,281.07	0.70
FR001400P4R2 BEL SA 4.375% 2029	EXA-11/04/29	1,000,000.	M EUR	100.96	% 31/12/24	102.394		1,009,600.00	14,340.00	32,003.42	1,055,943.42	0.73
XS2619047728 BENTELER 9.375% 28	UST-15/05/28	500,000.	M EUR	103.1	% 31/12/24	105.77		515,500.00	13,350.00	6,344.96	535,194.96	0.37
XS2190502323 BPER BAN 1.875% 25	UST-07/07/25	500,000.	M EUR	98.722	% 31/12/24	99.461		493,610.00	3,695.00	4,623.29	501,928.29	0.35
FR0014003Z81 CARREFOUR 0.107% 25	EXA-14/06/25	1,200,000.	M EUR	96.0007	% 31/12/24	98.797		1,152,008.00	33,556.00	714.12	1,186,278.12	0.83
XS1713474671 CELANESE US 1.25% 25	EXA-11/02/25	1,300,000.	M EUR	99.4954	% 31/12/24	99.764		1,293,440.00	3,492.00	14,518.44	1,311,450.44	0.91
XS2688529135 COTY INC 5.75% 2028	EUR-15/09/28	1,200,000.	M EUR	103.8738	% 31/12/24	104.441		1,246,485.00	6,807.00	20,700.00	1,273,992.00	0.89
BE0002872530 CRELAN SA 5.375% 25	EXA-31/10/25	1,200,000.	M EUR	102.156	% 31/12/24	102.091		1,225,872.00	-780.00	11,309.59	1,236,401.59	0.86
XS2434791690 CTP NV 0.875% 01/26	EXA-20/01/26	1,000,000.	M EUR	97.2765	% 31/12/24	98.084		972,764.92	8,075.08	8,343.58	989,183.58	0.69
XS1991034825 EIRCOM FIN 3.5% 2026	EUR-15/05/26	1,300,000.	M EUR	97.9098	% 31/12/24	99.647		1,272,827.00	22,584.00	6,066.67	1,301,477.67	0.91
XS2360381730 ELIOR PAR 3.75% 26	EUR-15/07/26	500,000.	M EUR	94.3355	% 31/12/24	99.417		471,677.50	25,407.50	8,750.00	505,835.00	0.35
FR0013449972 ELIS SA 1% 03/04/25	EXA-03/04/25	1,500,000.	M EUR	97.2	% 31/12/24	99.445		1,458,000.00	33,675.00	11,301.37	1,502,976.37	1.05
AT0000A2JAF6 ERS AG 0.05% 09/25	EXA-16/09/25	500,000.	M EUR	95.707	% 31/12/24	98.149		478,535.00	12,210.00	74.66	490,819.66	0.34
BE6279619330 ETHIAS 5% 2026	EXA-14/01/26	1,000,000.	M EUR	101.847	% 31/12/24	101.899		1,018,470.00	520.00	48,497.27	1,067,487.27	0.74
ES0205032024 FERROVIA 1.375% 2025	EXA-31/03/25	1,000,000.	M EUR	98.68	% 31/12/24	99.569		986,800.00	8,890.00	10,472.60	1,006,162.60	0.70
XS2229875989 FORD MO 3.25% 09/25	EXA-15/09/25	1,300,000.	M EUR	98.79	% 31/12/24	100.133		1,284,270.00	17,459.00	12,732.88	1,314,461.88	0.91
XS1814065345 GESTAMP 3.25% 2026	EUR-30/04/26	1,150,000.	M EUR	98.1767	% 31/12/24	99.633		1,129,032.50	16,747.00	6,540.63	1,152,320.13	0.80
XS2337064856 GRUENEN 3.625% 26	EUR-15/11/26	500,000.	M EUR	100.	% 31/12/24	100.054		500,000.00	270.00	2,416.67	502,686.67	0.35
XS2337703537 GRUENENTH 4.125% 28	EUR-15/05/28	1,000,000.	M EUR	99.9	% 31/12/24	100.408		999,000.00	5,080.00	5,500.00	1,009,580.00	0.70
XS2355632584 GRUPO ANT 3.5% 28	EUR-30/04/28	500,000.	M EUR	75.68	% 31/12/24	73.692		378,400.00	-9,940.00	3,062.50	371,522.50	0.26
FR0012990661 HUMANIS PRE 5.75% 25	EXA-22/10/25	400,000.	M EUR	101.4	% 31/12/24	101.483		405,600.00	332.00	4,600.00	410,532.00	0.29
XS1577947440 INEOS FINA 2.125% 25	EUR-15/11/25	1,000,000.	M EUR	98.9	% 31/12/24	99.469		801,843.78	4,613.24	2,297.16	808,754.18	0.56
XS1684387456 IQVIA INC 2.875% 25	EUR-15/09/25	537,000.	M EUR	99.552	% 31/12/24	99.525		534,594.24	-144.99	4,631.63	539,080.88	0.38
DE000A1Z0TA4 JAB HOLDING 1.625%25	EXA-30/04/25	1,200,000.	M EUR	97.95	% 31/12/24	99.52		1,175,400.00	18,840.00	13,249.32	1,207,489.32	0.84
XS2240463674 LOR BD 4% 09/2027	EUR-18/09/27	1,200,000.	M EUR	98.305	% 31/12/24	100.232		1,179,660.00	23,124.00	14,400.00	1,217,184.00	0.85
XS2618428077 LOXAM 6.375% 2028	EUR-15/05/28	1,000,000.	M EUR	104.	% 31/12/24	104.35		1,040,000.00	3,500.00	8,500.00	1,052,000.00	0.73
XS1596739364 MADRILENA 1.375% 25	EXA-11/04/25	1,200,000.	M EUR	100.0758	% 31/12/24	99.543		1,200,910.00	-6,394.00	12,069.86	1,206,585.86	0.84
XS2106861771 MEDIOBANCA 1.125% 25	EXA-23/04/25	500,000.	M EUR	95.85	% 31/12/24	99.392		479,250.00	17,710.00	3,929.79	500,889.79	0.35
XS2406737036 NATURGY 2.374% PERP	EUR-31/12/99	1,200,000.	M EUR	95.2816	% 31/12/24	97.339		1,143,379.00	24,689.00	24,531.33	1,192,599.33	0.83
XS2550063478 NIDDA HEALTH 7.5% 26	EUR-21/08/26	1,300,000.	M EUR	103.4815	% 31/12/24	103.135		888,672.03	-2,975.34	11,271.41	896,968.10	0.62

Inventaire sur historique de valorisation (HISINV)

Stock : Stock admi principal au 31/12/24 Devise de fixing : WMC WM Closing (EUR)
PORTEFEUILLE : 203003 OCTO CREDIT COURT TERME VL VALIDEE Devise du portefeuille : EUR (Etat simplifie, trame : Tri comptable(4) --> GLOBALE , Tris : BVAL)

V A L E U R	STATUTS VAL/LIGNE	DOSSIER	QUANTITE ET EXPR. QUANTITE	DEV COT	P.R.U EN DEVISE ET EXPR. COURS	DATE COTA	COURS VALEUR	I F	<---------- Devise du portefeuille PRIX REVIENT TOTA	PLUS OU MOINS VAL	COUPON COURU TOTA	----------> VALEUR BOURSIERE	PRCT ACT NET
XS2084050637 NN BNK 0.375% 02/25		EXA-26/02/25	1,200,000.	M EUR	97.442	% 31/12/24	99.575		1,169,304.00	25,596.00	3,836.07	1,198,736.07	0.83
XS2077666316 OI EUROPEAN 2.875%25		EUR-15/02/25	500,000.	M EUR	99.8	% 31/12/24	99.488		499,000.00	-1,560.00	5,510.42	502,950.42	0.35
XS1964638107 PANT BF 4.375% 05/26		EUR-15/05/26	1,300,000.	M EUR	102.873	% 31/12/24	100.114		1,337,349.62	-35,867.62	7,583.33	1,309,065.33	0.91
XS2238777374 PFF TELECO 3.25% 27		EXA-29/09/27	500,000.	M EUR	99.25	% 31/12/24	99.497		496,250.00	1,235.00	4,273.97	501,758.97	0.35
XS2078976805 PPF ARENA 2.125% 25		EXA-31/01/25	1,200,000.	M EUR	98.	% 31/12/24	99.702		1,176,000.00	20,424.00	23,549.18	1,219,973.18	0.85
XS2115189875 Q PARK 1.5% 03/25		EUR-01/03/25	1,400,000.	M EUR	99.4607	% 31/12/24	99.356		1,392,450.00	-1,466.00	7,116.67	1,398,100.67	0.97
XS2178957077 REDEXIS 1.875% 05/25		EXA-28/05/25	1,200,000.	M EUR	98.017	% 31/12/24	99.537		1,176,204.00	18,240.00	13,561.64	1,208,005.64	0.84
XS2244322082 ROLLS 4.625% 02/26		EUR-16/02/26	500,000.	M EUR	101.089	% 31/12/24	101.55		505,445.00	2,305.00	8,800.35	516,550.35	0.36
XS1811792792 SAMSNT FIN 3.5% 2026		EUR-15/05/26	1,400,000.	M EUR	98.6529	% 31/12/24	99.817		1,381,140.00	16,298.00	6,533.33	1,403,971.33	0.98
BE6318634548 SARENS FIN 5.75% 27		EUR-21/02/27	1,000,000.	M EUR	100.2	% 31/12/24	100.209		1,002,000.00	90.00	21,083.33	1,023,173.33	0.71
XS2182067350 SCANIA C 2.25% 06/25		EXA-03/06/25	1,200,000.	M EUR	97.97	% 31/12/24	99.662		1,175,640.00	20,304.00	15,830.14	1,211,774.14	0.84
DE000A3823R3 SCHAEFFLER 4.5% 26		EXA-14/08/26	1,000,000.	M EUR	99.727	% 31/12/24	101.803		997,270.00	20,760.00	17,506.85	1,035,536.85	0.72
FR0013518081 SEB SA 1.375% 06/25		EXA-16/06/25	1,200,000.	M EUR	101.0292	% 31/12/24	99.172		1,212,350.00	-22,286.00	9,086.30	1,199,150.30	0.83
XS1788605936 SECURITAS 1.25% 2025		EXA-06/03/25	600,000.	M EUR	97.829	% 31/12/24	99.652		586,974.00	10,938.00	6,226.03	604,138.03	0.42
XS2189594315 SIG COM 2.125% 06/25		EUR-18/06/25	1,200,000.	M EUR	101.8646	% 31/12/24	99.533		1,222,375.00	-27,979.00	212.50	1,194,608.50	0.83
XS1813504666 SIGMA HLD 5.75% 26		EUR-15/05/26	1,500,000.	M EUR	206.9288	% 31/12/24	99.097		848,119.10	424.39	6,564.78	855,108.27	0.59
XS1982819994 TELECOM 2.75% 2025		EXA-15/04/25	1,500,000.	M EUR	98.8447	% 31/12/24	99.653		1,482,670.00	12,125.00	29,722.60	1,524,517.60	1.06
XS1550951211 TELEFONICA 1.528% 25		EXA-17/01/25	500,000.	M EUR	99.896	% 31/12/24	99.946		499,480.00	250.00	7,347.76	507,077.76	0.35
XS1851313863 TELFONICA 1.75% 2025		EXA-05/07/25	1,500,000.	M EUR	98.7763	% 31/12/24	99.17		1,481,644.40	5,905.60	13,089.04	1,500,639.04	1.04
XS2198213956 TEVA PH 6% 01/25		EUR-31/01/25	600,000.	M EUR	107.0983	% 31/12/24	100.207		642,590.00	-41,348.00	15,300.00	616,542.00	0.43
XS1813724603 TEVA PHARM 4.5% 2025		EUR-01/03/25	600,000.	M EUR	100.1113	% 31/12/24	100.086		600,668.00	-152.00	9,150.00	609,666.00	0.42
DE000A3LHK72 TRATON FIN 4% 09/25		EXA-16/09/25	1,200,000.	M EUR	100.135	% 31/12/24	100.55		1,201,620.00	4,980.00	14,334.25	1,220,934.25	0.85
XS2347379377 TRITAX EURO 0.95% 26		EXA-02/06/26	700,000.	M EUR	96.7633	% 31/12/24	97.035		677,343.00	1,902.00	3,917.12	683,162.12	0.48
XS1183235644 TVO 2.125% 02/2025		EXA-04/02/25	1,000,000.	M EUR	99.469	% 31/12/24	99.849		994,690.00	3,800.00	19,392.08	1,017,882.08	0.71
XS1206977495 UNIPOL GRUPPO 3% 25		EXA-18/03/25	1,300,000.	M EUR	104.6875	% 31/12/24	99.913		1,360,937.56	-62,068.56	31,093.15	1,329,962.15	0.93
XS1634252628 UPCB FIN 3.625% 2029		EUR-15/06/29	700,000.	M EUR	96.1	% 31/12/24	99.457		672,700.00	23,499.00	11,841.67	708,040.67	0.49
XS2204842384 VERISUR 3.875% 07/26		EUR-15/07/26	1,200,000.	M EUR	98.7125	% 31/12/24	99.85		1,184,550.00	13,650.00	21,700.00	1,219,900.00	0.85
XS2389688107 VITERRA 0.375% 2025		UST-24/09/25	1,200,000.	M EUR	97.4798	% 31/12/24	98.		1,169,758.00	6,242.00	1,245.21	1,177,245.21	0.82
AT000B122080 VOLKSBK 0.875% 3/26		EXA-23/03/26	1,400,000.	M EUR	97.3149	% 31/12/24	97.144		1,362,408.62	-2,392.62	9,598.63	1,369,614.63	0.95
XS1724626699 VOLVO 2% 2025		EXA-24/01/25	900,000.	M EUR	99.85	% 31/12/24	99.831		898,650.00	-171.00	16,967.21	915,446.21	0.64
XS2231715322 ZF FINAN 3% 09/25		EXA-21/09/25	1,000,000.	M EUR	95.25	% 31/12/24	99.261		952,500.00	40,110.00	8,547.95	1,001,157.95	0.70
SOUS TOTAL DEVISE COTATION : EUR EURO													
						CUMUL (EUR)			67,622,434.69	364,299.16	812,916.90	68,799,650.75	47.86
DEVISE COTATION : GBP LIVRE STERLING													
XS2347091279 PREMIER F 3.5% 10/26		EUR-15/10/26	1,000,000.	M GBP	97.78	% 31/12/24	97.763		1,169,127.76	13,298.47	9,171.90	1,191,598.13	0.83
SOUS TOTAL DEVISE COTATION : GBP LIVRE STERLING													
						CUMUL (EUR)			1,169,127.76	13,298.47	9,171.90	1,191,598.13	0.83
DEVISE COTATION : USD DOLLAR DES ETATS- UNIS													
XS1392917784 ABN AMRO BAN 4.8% 26		EUR-18/04/26	1,400,000.	M USD	98.17	% 31/12/24	99.604		1,269,635.10	77,014.83	13,520.04	1,360,169.97	0.95
USG0R4HJAC07 AIB GROUP VAR 26		EUR-14/10/26	1,300,000.	M USD	102.25	% 31/12/24	101.878		1,240,376.99	38,632.18	20,626.54	1,299,635.71	0.90
US05971KAA79 BANCO SA 5.179% 2025		EUR-19/11/25	1,200,000.	M USD	99.2477	% 31/12/24	99.959		1,101,223.18	57,162.14	7,168.74	1,165,554.06	0.81
US40434LAA35 HP INC 2.2% 06/25		USA-17/06/25	1,000,000.	M USD	98.05	% 31/12/24	98.787		884,209.58	69,793.32	885.24	954,888.14	0.66
US46115HAW79 INTESA SANP 5.71% 26		USA-15/01/26	1,300,000.	M USD	99.3	% 31/12/24	100.064		1,189,331.13	66,904.51	33,253.95	1,289,489.59	0.90
USG5002FAT33 JAGUAR LA 7.75% 25		EUR-15/10/25	1,500,000.	M USD	100.16	% 31/12/24	100.116		1,422,483.13	27,772.78	24,012.15	1,474,268.06	1.03
US539439AM10 LLOYDS BNK 4.582% 25		USA-10/12/25	1,500,000.	M USD	98.225	% 31/12/24	99.566		1,374,865.86	67,422.89	4,056.18	1,446,344.93	1.01
US21684AAC09 RABOBANK 4.375% 25		EUR-04/08/25	1,250,000.	M USD	97.3372	% 31/12/24	99.572		1,115,060.03	86,919.69	21,711.87	1,223,691.59	0.85

Inventaire sur historique de valorisation (HISINV)

Stock : Stock admi principal au 31/12/24 Devise de fixing : WMC WM Closing (EUR)
PORTEFEUILLE : 203003 OCTO CREDIT COURT TERME VL VALIDEE Devise du portefeuille : EUR (Etat simplifie, trame : Tri comptable(4) --> GLOBALE , Tris : BVAL)

V A L E U R	STATUTS VAL/LIGNE	DOSSIER	QUANTITE ET EXPR. QUANTITE	DEV COT	P.R.U EN DEVISE ET EXPR. COURS	DATE COTA	COURS VALEUR	I F	<---------- Devise du portefeuille PRIX REVIENT TOTA	PLUS OU MOINS VAL	COUPON COURU TOTA	VALEUR BOURSIERE ---------->	PRCT ACT NET
US77578JAB44 ROLLS-ROYC 3.625% 25		USA-14/10/25	1,000,000.	M USD	96.655	% 31/12/24	98.703		890,214.13	62,977.56	7,584.91	960,776.60	0.67
US87854XAE13 TECHNIPFMC 6.5% 2/26		EUR-01/02/26	1,000,000.	M USD	100.227	% 31/12/24	100.0625		944,691.08	21,629.54	26,329.20	992,649.82	0.69
US88167AAE10 TEVA PHARM 3.15% 26		USA-01/10/26	500,000.	M USD	95.945	% 31/12/24	96.216		462,207.34	2,379.82	3,844.76	468,431.92	0.33
US904678AU32 UNICRE 2.569% 2026		EUR-22/09/26	1,350,000.	M USD	92.9259	% 31/12/24	98.127		1,147,433.13	131,866.24	9,303.48	1,288,602.85	0.90
SOUS TOTAL DEVISE COTATION : USD DOLLAR DES ETATS- UNIS													
						CUMUL (EUR)			13,041,730.68	710,475.50	172,297.06	13,924,503.24	9.69
Obl. a taux fixe NMR ou ass.													
						CUMUL (EUR)			83,245,145.16	1,128,371.98	1,005,684.42	85,379,201.56	59.40
Obl. a taux variable revisable NMR ou ass.													
DEVISE COTATION : EUR EURO													
ES0365936048 ABANCA CORP VAR 26		EXA-18/05/26	1,500,000.	M EUR	100.2613	% 31/12/24	100.923		1,503,920.00	9,925.00	51,986.30	1,565,831.30	1.09
DE000A14J9N8 ALLIANZ SE VAR 45		UST-07/07/45	1,000,000.	M EUR	98.15	% 31/12/24	99.524		981,500.00	13,740.00	11,051.51	1,006,291.51	0.70
XS2562213145 ALPHA BK VAR 2027		EXA-16/06/27	1,000,000.	M EUR	105.85	% 31/12/24	106.706		1,058,500.00	8,560.00	41,301.37	1,108,361.37	0.77
XS2307437629 ALPHA BNK VAR 31		EXA-11/06/31	500,000.	M EUR	99.5	% 31/12/24	102.023		497,500.00	12,615.00	15,520.55	525,635.55	0.37
XS1700709683 ASR NED VAR PERP		UST-31/12/99	1,000,000.	M EUR	97.5	% 31/12/24	98.475		975,000.00	9,750.00	9,656.59	994,406.59	0.69
XS2595361978 AT T INC FRN 03/2025		FRN-06/03/25	1,000,000.	M EUR	100.26	% 31/12/24	99.987		1,002,600.00	-2,730.00	2,548.78	1,002,418.78	0.70
XS2104051433 BANCO BILBAO VAR 30		EXA-16/01/30	1,300,000.	M EUR	96.9208	% 31/12/24	99.849		1,259,970.00	38,067.00	12,538.25	1,310,575.25	0.91
IT0005549479 BANCO BPM VAR 28		UST-14/06/28	800,000.	M EUR	106.6526	% 31/12/24	106.452		853,221.00	-1,605.00	26,695.89	878,311.89	0.61
XS2229021261 BANCO BPM VAR 9/30		EXA-14/09/30	700,000.	M EUR	100.78	% 31/12/24	101.124		705,460.00	2,408.00	10,643.84	718,511.84	0.50
PTBCP2OM0058 BANCO COM P VAR 26		EXA-02/10/26	700,000.	M EUR	100.7691	% 31/12/24	101.85		705,384.00	7,566.00	10,032.53	722,982.53	0.50
XS2332590632 BANCO CRED VAR 31		EXA-27/11/31	1,500,000.	M EUR	100.991	% 31/12/24	101.714		1,514,865.00	10,845.00	7,982.88	1,533,692.88	1.07
XS2102931677 BANCO DE SAB VAR 30		EXA-17/01/30	1,000,000.	M EUR	97.5	% 31/12/24	99.851		975,000.00	23,510.00	19,234.97	1,017,744.97	0.71
XS2695047659 BANCO POPOLAR VAR 28		EXA-26/09/28	1,000,000.	M EUR	103.825	% 31/12/24	106.193		1,038,250.00	23,680.00	14,917.81	1,076,847.81	0.75
PTBCPWOM0034 BANCO VAR 07/12/27		EXA-07/12/27	900,000.	M EUR	107.2556	% 31/12/24	108.993		965,300.00	15,637.00	4,585.71	985,522.71	0.69
XS2632933631 BK MON FRN 06/06/25		FRN-06/06/25	1,000,000.	M EUR	100.	% 31/12/24	100.142		1,000,000.00	1,420.00	2,587.67	1,004,007.67	0.70
XS2561182622 BK OF IRE VAR 2033		EXA-01/03/33	500,000.	M EUR	108.6625	% 31/12/24	108.102		543,312.34	-2,802.34	28,479.45	568,989.45	0.40
XS2465984289 BK OF IRLND G VAR 26		EXA-05/06/26	1,000,000.	M EUR	98.794	% 31/12/24	99.533		987,940.00	7,390.00	10,890.41	1,006,220.41	0.70
XS2264034260 BPER BA VAR 11/30		EXA-30/11/30	700,000.	M EUR	98.922	% 31/12/24	100.113		692,454.00	8,337.00	2,363.70	703,154.70	0.49
IT0005523896 BPER BANCA VAR 28		EXA-01/02/28	500,000.	M EUR	106.134	% 31/12/24	105.929		530,670.00	-1,025.00	28,198.43	557,843.43	0.39
XS2468378059 CAIXABANK VAR 26		EXA-13/04/26	1,500,000.	M EUR	98.5793	% 31/12/24	99.569		1,478,690.00	14,845.00	17,696.92	1,511,231.92	1.05
XS2676413235 CESKA SPO VAR 28		EXA-08/03/28	1,200,000.	M EUR	104.994	% 31/12/24	105.238		1,259,928.00	2,928.00	56,772.72	1,319,628.72	0.92
XS1245292807 DEMETER VAR PERP		EXA-31/12/99	1,200,000.	M EUR	99.9742	% 31/12/24	100.284		1,199,690.00	3,718.00	28,910.96	1,232,318.96	0.86
XS2083210729 ERSTE GROUP VAR 30		EXA-10/06/30	1,000,000.	M EUR	96.463	% 31/12/24	98.858		964,630.00	23,950.00	5,671.23	994,251.23	0.69
XS2108494837 ERSTE GROUP VAR PRP		UST-31/12/99	400,000.	M EUR	93.435	% 31/12/24	94.689		373,740.00	5,016.00	2,967.03	381,723.03	0.27
XS2724510792 EUROBK VAR 2029		EXA-28/11/29	1,200,000.	M EUR	108.9615	% 31/12/24	108.657		1,307,538.00	-3,654.00	6,953.42	1,310,837.42	0.91
XS1140860534 GENERALI TF/TV PERP		EXA-31/12/99	1,200,000.	M EUR	99.95	% 31/12/24	100.864		1,199,400.00	10,968.00	6,497.36	1,216,865.36	0.85
XS1796079488 ING GROEP VAR 3/30		EXA-22/03/30	1,200,000.	M EUR	98.8017	% 31/12/24	99.661		1,185,620.00	10,312.00	18,871.23	1,214,803.23	0.85
BE0002846278 KBC GROUP NV VAR 26		EXA-29/03/26	1,000,000.	M EUR	98.582	% 31/12/24	99.595		985,820.00	10,130.00	11,506.85	1,007,456.85	0.70
BE0002728096 KBC GROUP VAR 09/26		EXA-10/09/26	500,000.	M EUR	97.024	% 31/12/24	98.176		485,120.00	5,760.00	196.92	491,076.92	0.34
XS2898794982 MONETA MONEY VAR 30		EXA-11/09/30	800,000.	M EUR	101.634	% 31/12/24	102.366		813,072.00	5,856.00	11,028.95	829,956.95	0.58
XS2321520525 PERMANENT 3% 8/31		EXA-19/08/31	600,000.	M EUR	99.2097	% 31/12/24	98.995		595,258.00	-1,288.00	6,756.16	600,726.16	0.42
XS2611221032 PERMANENT VAR 4/28		EXA-25/04/28	500,000.	M EUR	107.554	% 31/12/24	107.224		537,770.00	-1,650.00	22,960.62	559,080.62	0.39
XS2845167613 PIRAEUS VAR 2029		EXA-17/07/29	1,100,000.	M EUR	103.1936	% 31/12/24	103.795		1,135,130.00	6,615.00	23,695.21	1,165,440.21	0.81
XS2113662063 PORR VAR PERP 12/99		EXA-31/12/99	100,000.	M EUR	83.0655	% 31/12/24	99.442		83,065.50	16,376.50	4,875.68	104,317.68	0.07
XS2733106657 SIEMENS 4.188% 25		FRN-18/12/25	1,200,000.	M EUR	100.265	% 31/12/24	100.235		1,203,180.00	-360.00	1,649.60	1,204,469.60	0.84
NO0012826033 SKILL BIDCO FRN 28		FRN-02/03/28	1,000,000.	M EUR	104.25	% 31/12/24	103.815		1,042,500.00	-4,350.00	8,612.44	1,046,762.44	0.73

Inventaire sur historique de valorisation (HISINV)

Stock : Stock admi principal au 31/12/24 Devise de fixing : WMC WM Closing (EUR)
PORTEFEUILLE : 203003 OCTO CREDIT COURT TERME VL VALIDEE Devise du portefeuille : EUR (Etat simplifie, trame : Tri comptable(4) --> GLOBALE , Tris : BVAL)

V A L E U R	STATUTS VAL/LIGNE	DOSSIER	QUANTITE ET EXPR. QUANTITE	DEV COT	P.R.U EN DEVISE ET EXPR. COURS		DATE COTA	COURS VALEUR	I F	<---------- Devise du portefeuille PRIX REVIENT TOTA	PLUS OU MOINS VAL	COUPON COURU TOTA	----------> VALEUR BOURSIERE	PRCT ACT NET
XS1795406658 TELEF VAR PERP		EXA-31/12/99	1,000,000.	M EUR	98.9197	%	31/12/24	100.62		989,197.00	17,003.00	10,934.93	1,017,134.93	0.71
ES0380907040 UNICAJA VAR 2026		EXA-01/12/26	1,000,000.	M EUR	95.945	%	31/12/24	98.157		959,450.00	22,120.00	904.11	982,474.11	0.68
ES0380907065 UNICAJA VAR 11/27		EXA-15/11/27	500,000.	M EUR	106.402	%	31/12/24	107.082		532,010.00	3,400.00	4,866.44	540,276.44	0.38
SOUS TOTAL DEVISE COTATION : EUR EURO														
							CUMUL (EUR)			36,121,654.84	332,983.16	563,545.42	37,018,183.42	25.75
DEVISE COTATION : GBP LIVRE STERLING														
XS2562483441 NATIONAL VAR 2027		EXA-02/06/27	1,000,000.	M GBP	105.	%	31/12/24	104.906		1,244,075.83	24,743.71	9,278.22	1,278,097.76	0.89
SOUS TOTAL DEVISE COTATION : GBP LIVRE STERLING														
							CUMUL (EUR)			1,244,075.83	24,743.71	9,278.22	1,278,097.76	0.89
DEVISE COTATION : USD DOLLAR DES ETATS- UNIS														
US06738EBL83 BARCLAYS VAR 07/26		USA-07/05/26	500,000.	M USD	98.978	%	31/12/24	99.23		467,936.84	11,203.67	2,103.92	481,244.43	0.33
SOUS TOTAL DEVISE COTATION : USD DOLLAR DES ETATS- UNIS														
							CUMUL (EUR)			467,936.84	11,203.67	2,103.92	481,244.43	0.33
Obl. a taux variable revisable NMR ou ass.														
							CUMUL (EUR)			37,833,667.51	368,930.54	574,927.56	38,777,525.61	26.98
Obl. convertibles NMR ou ass.														
DEVISE COTATION : EUR EURO														
DE000A283WZ3 AMS 2.125% CV 11/27		UST-03/11/27	600,000.	M EUR	79.7	%	31/12/24	77.641		478,200.00	-12,354.00	2,148.48	467,994.48	0.33
DE000A19W2L5 AMS AG 0% CV 03/2025		USA-05/03/25	600,000.	M EUR	92.1833	%	31/12/24	98.037		553,100.00	35,122.00	0.00	588,222.00	0.41
XS2356306642 CRITERIA CV 0% 25		EUR-22/06/25	1,200,000.	M EUR	95.9583	%	31/12/24	98.379		1,151,500.00	29,048.00	0.00	1,180,548.00	0.82
DE000A2G87D4 DEUTS CV 0.05% 06/30		EXA-30/06/25	1,300,000.	M EUR	97.9623	%	31/12/24	98.45		1,273,510.00	6,340.00	37.40	1,279,887.40	0.89
FR0014002JO2 FNAC DAR CV 0.25% 27		EXA-23/03/27	15,000.	P EUR	73.3801	M	31/12/24	75.361		1,100,701.80	27,357.22	2,355.98	1,130,415.00	0.79
XS2161819722 NEXI 1.75% CV 4/27		EXA-24/04/27	1,300,000.	M EUR	94.1423	%	31/12/24	95.491		1,223,850.00	17,533.00	4,425.34	1,245,808.34	0.87
BE6327660591 SAGERPAR 0% CV 04/26		EXA-01/04/26	1,200,000.	M EUR	92.45	%	31/12/24	96.03		1,109,400.00	42,960.00	0.00	1,152,360.00	0.80
BE6322623669 UMICORE 0% CV 06/25		EXA-23/06/25	1,200,000.	M EUR	95.615	%	31/12/24	97.672		1,147,380.00	24,684.00	0.00	1,172,064.00	0.82
FR00140001X1 VOLTALIA 1% CV 01/25		EXA-13/01/25	40,000.	P EUR	31.3122	M	31/12/24	32.057		1,252,486.03	17,514.20	12,279.77	1,282,280.00	0.89
SOUS TOTAL DEVISE COTATION : EUR EURO														
							CUMUL (EUR)			9,290,127.83	188,204.42	21,246.97	9,499,579.22	6.61
Obl. convertibles NMR ou ass.														
							CUMUL (EUR)			9,290,127.83	188,204.42	21,246.97	9,499,579.22	6.61
Obl. & valeurs ass. NMR ou ass.														
							CUMUL (EUR)			130,368,940.50	1,685,506.94	1,601,858.95	133,656,306.39	92.98
I - Obl. & Valeurs ass.														
							CUMUL (EUR)			130,368,940.50	1,685,506.94	1,601,858.95	133,656,306.39	92.98

Inventaire sur historique de valorisation (HISINV)

Stock : Stock admi principal au 31/12/24 Devise de fixing : WMC WM Closing (EUR)
PORTEFEUILLE : 203003 OCTO CREDIT COURT TERME VL VALIDEE Devise du portefeuille : EUR (Etat simplifie, trame : Tri comptable(4) --> GLOBALE , Tris : BVAL)

V A L E U R	STATUTS DOSSIER VAL/LIGNE	QUANTITE ET EXPR. QUANTITE	DEV COT	P.R.U EN DEVISE ET EXPR. COURS	DATE COTA	COURS VALEUR	I F	<---------- Devise du portefeuille PRIX REVIENT TOTA	PLUS OU MOINS VAL	COUPON COURU TOTA	----------> VALEUR BOURSIERE	PRCT ACT NET
II - Titres de creances												
Titres de creances NMR ou ass.												
Titres de creances NMR ou ass.												
NEU CP emetteurs non financiers												
DEVISE COTATION : EUR EURO												
DATE ECHEANCE : 03/02/25												
FR0128953538 ILIAD 0% 2025	NOL 999-03/02/25	1,000,000.	EUR	3.47	31/12/24	3.37163929		994,059.39	2,859.46	0.00	996,918.85	0.69
NEU CP emetteurs non financiers												
					CUMUL (EUR)			994,059.39	2,859.46	0.00	996,918.85	0.69
Titres de creances NMR ou ass.												
					CUMUL (EUR)			994,059.39	2,859.46	0.00	996,918.85	0.69
Titres de creances NMR ou ass.												
					CUMUL (EUR)			994,059.39	2,859.46	0.00	996,918.85	0.69
II - Titres de creances												
					CUMUL (EUR)			994,059.39	2,859.46	0.00	996,918.85	0.69
III - Titres d'OPC												
Fonds d'investissement a vocation generale destines aux non professionnels et equiv. d'autres Etats membres de l'UE												
Fonds d'investissement a vocation generale d'un etat membre de l'UE (FIVG) dont ceux lies a la directive 2009/65/CE												
DEVISE COTATION : EUR EURO												
FR001400J5S5 OCTO CDT VLE IN GR I		2,000.	P EUR	1000.	M 30/12/24	1131.78		2,000,000.00	263,560.00	0.00	2,263,560.00	1.57
SOUS TOTAL DEVISE COTATION : EUR EURO												
					CUMUL (EUR)			2,000,000.00	263,560.00	0.00	2,263,560.00	1.57
Fonds d'investissement a vocation generale d'un etat membre de l'UE (FIVG) dont ceux lies a la directive 2009/65/CE												
					CUMUL (EUR)			2,000,000.00	263,560.00	0.00	2,263,560.00	1.57
DEVISE COTATION : EUR EURO												
FR0013192622 OCTO CREDIT VALUE C		3,500.	P EUR	1085.0455	M 30/12/24	1185.48		3,797,659.12	351,520.88	0.00	4,149,180.00	2.89
SOUS TOTAL DEVISE COTATION : EUR EURO												
					CUMUL (EUR)			3,797,659.12	351,520.88	0.00	4,149,180.00	2.89
Fonds d'investissement a vocation generale destines aux non professionnels et equiv. d'autres Etats membres de l'UE												
					CUMUL (EUR)			5,797,659.12	615,080.88	0.00	6,412,740.00	4.46
III - Titres d'OPC												
					CUMUL (EUR)			5,797,659.12	615,080.88	0.00	6,412,740.00	4.46

Inventaire sur historique de valorisation (HISINV)

Stock : Stock admi principal au 31/12/24 Devise de fixing : WMC WM Closing (EUR)
PORTEFEUILLE : 203003 OCTO CREDIT COURT TERME VL VALIDEE Devise du portefeuille : EUR (Etat simplifie, trame : Tri comptable(4) --> GLOBALE , Tris : BVAL)

V A L E U R	STATUTS DOSSIER	QUANTITE ET EXPR. QUANTITE	DEV COT	P.R.U EN DEVISE ET EXPR. COURS	DATE COTA	COURS VALEUR	I F	<---------- Devise du portefeuille PRIX REVIENT TOTA	PLUS OU MOINS VAL	COUPON COURU TOTA	VALEUR BOURSIERE	PRCT ACT NET
T - Tresorerie												
Liquidites												
Dettes et comptes rattaches												
Autres dettes												
FDT065EUR Frais dépo sur trans		-3,369.	EUR	1.	31/12/24	1.		-3,369.00	0.00	0.00	-3,369.00	0.00
Autres dettes												
					CUMUL (EUR)			-3,369.00	0.00	0.00	-3,369.00	
Rachats à payer												
RPO65EUR Ach diff op de capi		-5,145.61	EUR	1.	31/12/24	1.		-5,145.61	0.00	0.00	-5,145.61	0.00
Rachats à payer												
					CUMUL (EUR)			-5,145.61	0.00	0.00	-5,145.61	
Dettes et comptes rattaches												
					CUMUL (EUR)			-8,514.61	0.00	0.00	-8,514.61	-0.01
Creances et comptes rattaches												
Ventes Devises a terme												
DEVISE COTATION : EUR EURO												
DATE ECHEANCE : 23/01/25												
OVCT01640419 OVCT 250123 USD/EUR	RECU 23/01/25	13,209,191.01	EUR	1.	31/12/24	1.		13,209,191.01	0.00	0.00	13,209,191.01	9.19
	VERSE 23/01/25	-13,900,000.	USD	0.9503	31/12/24	0.96486188		-13,209,191.01	-202,389.17	0.00	-13,411,580.18	-9.33
OVCT01640420 OVCT 250123 CHF/EUR	RECU 23/01/25	1,492,197.75	EUR	1.	31/12/24	1.		1,492,197.75	0.00	0.00	1,492,197.75	1.04
	VERSE 23/01/25	-1,380,000.	CHF	1.0813	31/12/24	1.06686383		-1,492,197.75	19,925.66	0.00	-1,472,272.09	-1.02
OVCT01640421 OVCT 250123 GBP/EUR	RECU 23/01/25	2,485,546.55	EUR	1.	31/12/24	1.		2,485,546.55	0.00	0.00	2,485,546.55	1.73
	VERSE 23/01/25	-2,050,000.	GBP	1.2125	31/12/24	1.20931811		-2,485,546.55	6,444.42	0.00	-2,479,102.13	-1.72
OVCT01643137 OVCT 250123 USD/EUR	RECU 23/01/25	960,439.59	EUR	1.	31/12/24	1.		960,439.59	0.00	0.00	960,439.59	0.67
	VERSE 23/01/25	-1,000,000.	USD	0.9604	31/12/24	0.96374716		-960,439.59	-3,307.57	0.00	-963,747.16	-0.67
Ventes Devises a terme												
					CUMUL (EUR)			0.00	-179,326.66	0.00	-179,326.66	-0.12
Depots de garantie (verses)												
CLVSGPEUR Collatéral esp Versé		840,000.	EUR	1.	31/12/24	1.		840,000.00	0.00	0.00	840,000.00	0.58
Depots de garantie (verses)												
					CUMUL (EUR)			840,000.00	0.00	0.00	840,000.00	0.58
Souscriptions à recevoir												
SRO65EUR Sous recev EUR SGP		560,830.61	EUR	1.	31/12/24	1.		560,830.61	0.00	0.00	560,830.61	0.39
Souscriptions à recevoir												
					CUMUL (EUR)			560,830.61	0.00	0.00	560,830.61	0.39
Creances et comptes rattaches												
					CUMUL (EUR)			1,400,830.61	-179,326.66	0.00	1,221,503.95	0.85

Inventaire sur historique de valorisation (HISINV)

Stock : Stock admi principal au 31/12/24 Devise de fixing : WMC WM Closing (EUR)
PORTEFEUILLE : 203003 OCTO CREDIT COURT TERME VL VALIDEE Devise du portefeuille : EUR (Etat simplifie, trame : Tri comptable(4) --> GLOBALE , Tris : BVAL)

V A L E U R	STATUTS DOSSIER VAL/LIGNE	QUANTITE ET EXPR. QUANTITE	DEV COT	P.R.U EN DEVISE ET EXPR. COURS	DATE COTA	COURS VALEUR	I F	<---------- Devise du portefeuille PRIX REVIENT TOTA	PLUS OU MOINS VAL	COUPON COURU TOTA	----------> VALEUR BOURSIERE	PRCT ACT NET
Debiteurs et crediteurs divers												
RMF065EUR Prov com mvts EUR		-21,833.84	EUR	1.	31/12/24	1.		-21,833.84	0.00	0.00	-21,833.84	-0.02
Debiteurs et crediteurs divers												
					CUMUL (EUR)			-21,833.84	0.00	0.00	-21,833.84	-0.02
Comptes d ajustement												
Frais provisionnes												
F110EURA PrComGestFin		-33,966.02	EUR	1.	31/12/24	1.		-33,966.02	0.00	0.00	-33,966.02	-0.02
F110EURB PrComGestFin		-47,255.19	EUR	1.	31/12/24	1.		-47,255.19	0.00	0.00	-47,255.19	-0.03
F120EURA PrComGestAdm		-6,793.2	EUR	1.	31/12/24	1.		-6,793.20	0.00	0.00	-6,793.20	0.00
F120EURB PrComGestAdm		-5,250.57	EUR	1.	31/12/24	1.		-5,250.57	0.00	0.00	-5,250.57	0.00
Frais provisionnes												
					CUMUL (EUR)			-93,264.98	0.00	0.00	-93,264.98	-0.06
Comptes d ajustement												
					CUMUL (EUR)			-93,264.98	0.00	0.00	-93,264.98	-0.06
Liquidites												
					CUMUL (EUR)			1,277,217.18	-179,326.66	0.00	1,097,890.52	0.76
Autres disponibiites												
Comptes financiers												
Operations a vue												
BK065EUR Banque EUR SGP		1,577,285.57	EUR	1.	31/12/24	1.		1,577,285.57	0.00	0.00	1,577,285.57	1.10
Operations a vue												
					CUMUL (EUR)			1,577,285.57	0.00	0.00	1,577,285.57	1.10
Comptes financiers												
					CUMUL (EUR)			1,577,285.57	0.00	0.00	1,577,285.57	1.10
Autres disponibiites												
					CUMUL (EUR)			1,577,285.57	0.00	0.00	1,577,285.57	1.10
T - Tresorerie												
					CUMUL (EUR)			2,854,502.75	-179,326.66	0.00	2,675,176.09	1.86
PORTEFEUILLE : OCTO CREDIT COURT TERME (203003)												
					(EUR)			140,015,161.76	2,124,120.62	1,601,858.95	143,741,141.33	100.00

Inventaire sur historique de valorisation (HISINV)

Stock : Stock admi principal au 31/12/24 Devise de fixing : WMC WM Closing (EUR)
PORTEFEUILLE : 203003 OCTO CREDIT COURT TERME VL VALIDEE Devise du portefeuille : EUR (Etat simplifie, trame : Tri comptable(4) --> GLOBALE , Tris : BVAL)

Portefeuille titres : 140,886,638.58

Frais de gestion du jour

PrComGestFin	:	1,101.75	EUR
PrComGestFin	:	1,551.54	EUR
PrComGestAdm	:	220.35	EUR
PrComGestAdm	:	172.39	EUR

Part	Devise	Actif net	Nombre de parts	Valeur liquidative	Coefficient	Coeff resultat	Change	Prix std Souscript.	Prix std Rachat
A FR0011299411 PART A	EUR	80,646,733.53	6,998.551	11,523.34	56.105263882199			11,753.80	11,523.34
B FR0011299429 PART B	EUR	63,094,407.80	57,369.308	1,099.79	43.894736117801			1,121.78	1,099.79

Actif net total en EUR : 143,741,141.33

Inventaire sur historique de valorisation (HISINV)

Stock : Stock admi principal au 31/12/24 Devise de fixing : WMC WM Closing (EUR)
PORTEFEUILLE : 203003 OCTO CREDIT COURT TERME VL VALIDEE Devise du portefeuille : EUR (Etat simplifie, trame : Tri comptable(4) --> GLOBALE , Tris : BVAL)

COURS DES DEVISES UTILISEES

	par la valorisation		par l'inventaire		par la valorisation précédente		variation
Cours CHF en EUR :	1.065586872	cotation : 31/12/24	0.		1.0625298837	cotation : 30/12/24	0.28771
Cours EUR en CHF :	0.93845	cotation : 31/12/24	0.		0.94115	cotation : 30/12/24	-0.28688
Cours EUR en GBP :	0.8268	cotation : 31/12/24	0.		0.82975	cotation : 30/12/24	-0.35553
Cours EUR en USD :	1.0355	cotation : 31/12/24	0.		1.03805	cotation : 30/12/24	-0.24565
Cours GBP en EUR :	1.2094823416	cotation : 31/12/24	0.		1.2051822838	cotation : 30/12/24	0.3568
Cours USD en EUR :	0.9657170449	cotation : 31/12/24	0.		0.9633447329	cotation : 30/12/24	0.24626

COURS INVERSES DES DEVISES UTILISEES

	par la valorisation		par l'inventaire		par la valorisation précédente	
Cours EUR en CHF :	0.93845	cotation : 31/12/24	0.		0.94115	cotation : 30/12/24
Cours CHF en EUR :	1.065586872	cotation : 31/12/24	0.		1.0625298837	cotation : 30/12/24
Cours GBP en EUR :	1.2094823416	cotation : 31/12/24	0.		1.2051822838	cotation : 30/12/24
Cours USD en EUR :	0.9657170449	cotation : 31/12/24	0.		0.9633447329	cotation : 30/12/24
Cours EUR en GBP :	0.8268	cotation : 31/12/24	0.		0.82975	cotation : 30/12/24
Cours EUR en USD :	1.0355	cotation : 31/12/24	0.		1.03805	cotation : 30/12/24

OCTO CREDIT ISR COURT TERME

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2024

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2024

OCTO CREDIT ISR COURT TERME
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
OCTO ASSET MANAGEMENT
50, boulevard Haussmann
75008 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement OCTO CREDIT ISR COURT TERME relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie *« Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels »* du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30/12/2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthodes comptables exposé dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

1. Titres financiers du portefeuille émis par des sociétés à risque de crédit élevé :

Les titres financiers du portefeuille émis par des sociétés à risque de crédit élevé dont la notation est basse ou inexistante sont valorisés selon les méthodes décrites dans la note de l'annexe relative aux règles et méthodes comptables. Ces instruments financiers sont valorisés à partir de cours cotés ou contribués par des prestataires de services financiers. Nous avons pris connaissance du fonctionnement des procédures d'alimentation des cours et nous avons testé la cohérence des cours avec une base de données externe. Sur la base des éléments ayant conduit à la détermination des valorisations retenues, nous avons procédé à l'appréciation de l'approche mise en œuvre par la société de gestion.

2. Autres instruments financiers du portefeuille :

Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur- Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur- Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu de la réception tardive de certains documents nécessaires à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Arnaud Percheron

2025.04.24 11:27:40 +0200

BILAN
Actif

	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) [1]	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) [1]	**9 499 579,22**	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	9 499 579,22	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) [1]	**124 156 727,17**	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	124 156 727,17	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	**996 918,85**	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	996 918,85	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	**6 412 740,00**	-
OPCVM	6 412 740,00	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	**26 370,08**	-
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	**141 092 335,32**	-
Créances et comptes d'ajustement actifs	**1 400 830,61**	-
Comptes financiers	**1 577 285,57**	-
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	**2 978 116,18**	-
Total Actif I + II	**144 070 451,50**	-

** Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.*
[1] Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

BILAN

Passif

	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres :		
Capital	137 824 860,84	-
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Résultat net de l'exercice	5 916 280,49	-
Capitaux propres I	**143 741 141,33**	**-**
Passifs de financement II (1)	**-**	**-**
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) (1)	**-**	**-**
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	**-**	**-**
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	**205 696,74**	**-**
Emprunts	**-**	**-**
Autres passifs éligibles (C)	**-**	**-**
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	**205 696,74**	**-**
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	**123 613,43**	**-**
Concours bancaires	**-**	**-**
Sous-total autres passifs IV	**123 613,43**	**-**
Total Passifs: I + II + III + IV	**144 070 451,50**	**-**

** Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.*

(1) Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

COMPTE DE RÉSULTAT

	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	-	-
Produits sur obligations	5 492 841,31	-
Produits sur titres de créance	141 416,12	-
Produits sur des parts d'OPC [1]	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	98 035,01	-
Sous-total Produits sur opérations financières	**5 732 292,44**	**-**
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-4 154,82	-
Sous-total charges sur opérations financières	**-4 154,82**	**-**
Total Revenus financiers nets (A)	**5 728 137,62**	**-**
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-1 060 770,22	-
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	**-1 060 770,22**	**-**
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A - B	**4 667 367,40**	**-**
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**21 376,71**	**-**
Sous-total revenus nets I = C + D	**4 688 744,11**	**-**

[1] Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.
** Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.*

COMPTE DE RÉSULTAT *(suite)*

	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	-1 160 333,23	-
Frais de transactions externes et frais de cession	-86 080,68	-
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	**-1 246 413,91**	**-**
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	**-11 682,50**	**-**
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	**-1 258 096,41**	**-**
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	2 326 317,10	-
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	0,06	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	**2 326 317,16**	**-**
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	**159 315,63**	**-**
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	**2 485 632,79**	**-**
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	**-**	**-**
Impôt sur le résultat V	**-**	**-**
Résultat net I + II + III - IV - V	**5 916 280,49**	**-**

** Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.*

STRATÉGIE ET PROFIL DE GESTION

Objectif de gestion :

Objectif de gestion :

L'objectif de gestion du Fonds OCTO CRÉDIT ISR COURT TERME consiste à :

- Surperformer (après réinvestissement des revenus distribués) en sélectionnant les titres qui présentent le meilleur potentiel d'appréciation à court et moyen terme de 0,5% par an net de frais sur un horizon de placement minimum de 6 mois
- L'indice de référence Ester capitalisé pour les parts A et B en EUR
- L'indice Saron capitalisé pour la part S en CHF, avec une volatilité et un risque modéré
- Mettre en œuvre une stratégie d'investissement socialement responsable. Plus précisément, OCTO AM a choisi dans le cadre de la gestion de cet OPCVM, de : i. mettre l'accent sur les impératifs de réduction de gaz à effet de serre €, ii. favoriser l'engagement des entreprises en matière de réalisation des objectifs de développement durable de l'agenda 2030 de l'ONU (DH), ainsi qu'en matière d'égalité femme-homme (S) et iii. d'œuvrer dans le sens d'un développement plus poussé des logiques de « capitalisme des parties prenantes » (Stakeholder Capitalism) (G).

Avertissement

L'objectif de performance annualisée dans la rubrique « objectif de gestion » est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché arrêtées par la société de gestion et ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance du Fonds.

TABLEAU DES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Exprimés en EUR	**31/12/2024**	**29/12/2023**	**30/12/2022**	**31/12/2021**	**31/12/2020**
Actif net total	**143 741 141,33**	150 395 453,71	110 996 521,43	173 585 957,32	103 805 161,50

	31/12/2024	**29/12/2023**	**30/12/2022**	**31/12/2021**	**31/12/2020**
PART A					
FR0011299411					
Actif net	**80 646 733,53**	84 108 259,54	69 262 882,68	111 344 152,06	79 185 882,09
Nombre de parts ou actions	**6 998,551**	7 626,018	6 578,405	10 272,108	7 352
Valeur liquidative unitaire	**11 523,34**	11 029,11	10 528,82	10 839,46	10 770,65
Distribution unitaire sur revenu net *(y compris acomptes)*	**-**	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes *(y compris acomptes)*	**-**	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur *(personnes physiques)* [1]	**-**	-	-	-	-
Capitalisation unitaire [2]	**294,67**	159,33	-5,37	69,05	93,24

[1] En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.
[2] Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
PART B					
FR0011299429					
Actif net	**63 094 407,80**	66 287 194,17	41 733 638,75	62 241 805,26	24 619 279,41
Nombre de parts ou actions	**57 369,308**	62 720,482	41 199,673	59 447,049	23 588,225
Valeur liquidative unitaire	**1 099,79**	1 056,86	1 012,96	1 047,01	1 043,71
Distribution unitaire sur revenu net *(y compris acomptes)*	**-**	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes *(y compris acomptes)*	**-**	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur *(personnes physiques)* [1]	**-**	-	-	-	-
Capitalisation unitaire [2]	**23,85**	11,18	-4,59	3,32	4,92

[1] En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.
[2] Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

RÈGLES & MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable *(Règlement ANC 2020- 07 modifié)*

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Le FCP s'est conformé aux règles comptables prescrites par le règlement de l'Autorité des Normes comptables n°2014-01 du 14 janvier 2014 relatif au plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et à l'arrêté du bilan selon les règles suivantes :

Actions négociées sur un marché réglementé ou assimilé et valeurs assimilées : cours de clôture du jour, publié par les différents marchés et disponible dans Bloomberg.

Obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

La valorisation de ces produits se fait par défaut au dernier cours issu de BGN (BLOOMBERG). En cas d'absence d'un prix BGN, le valorisateur pourra utiliser d'autres cotations Bloomberg équivalentes, sans ordre de préférence particulière. Si le gérant estime que le prix du valorisateur s'écarte de la réalité du prix de marché traitable, il pourra alors forcer le cours comme décrit dans la procédure interne.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances négociables et valeurs assimilées seront évalués de façon actuarielle sur la base d'une courbe de taux majorée le cas échéant d'un écart représentatif de la valeur intrinsèque de l'émetteur.

Les Titres de Créances négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor)
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts annuels normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Titres de Créance négociables d'une durée à l'émission supérieure à trois mois mais dont la durée résiduelle est inférieure à trois mois sont évalués en étalant linéairement sur la durée de vie résiduelle la différence entre la dernière valeur retenue et la valeur de remboursement.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France.

En application du principe de prudence, ces évaluations sont corrigées du risque émetteur.

OPC détenus: Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations de cessions temporaires de titres Les acquisitions temporaires de titres : Néant

Les cessions temporaires de titres : Néant

Instruments financiers à terme : Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation (IFT fermes) et aux cours de clôture (IFT conditionnels).

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les swaps

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indices sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Les CDS

Opérations Credit Default Swap mono-émetteur

La valorisation des CDS s'effectue sur la base du prix CMA (Credit Market Analysis) disponible sur Bloomberg.

Indice de Credit Default Swaps

La valorisation des CDS s'effectue sur la base du prix CMA (Credit Market Analysis) disponible sur Bloomberg.

Contrats de change à terme

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPC, par un emprunt de devise dans la même monnaie et pour le même montant. Les changes à terme sont valorisés suivant la méthode de la linéarisation du déport.

Engagements Hors Bilan

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Devises

Les actifs et passifs libellés dans une devise différente de la devise de référence de la comptabilité sont cours de fixing WM Closing (London 4pm Closing Spot rate).

• Méthode d'ajustement de la valeur liquidative liée au swing pricing avec seuil de déclenchement Octo Asset Management a

décidé de mettre en place un mécanisme de swing pricing pour protéger l'OPCVM et ses investisseurs de long terme des impacts de fortes entrées ou sorties de capitaux.

Si un jour de calcul de la VL, le total des ordres de souscription/rachat nets des investisseurs sur l'ensemble des classes de parts de l'OPCVM dépasse un seuil préétabli, déterminé sur la base de critères objectifs par la société de gestion en pourcentage de l'actif net de l'OPCVM, la VL peut être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription/ rachat nets.

La VL de chaque classe de parts est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des VL des classes de parts du FCP.

Les paramètres des coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et revus périodiquement, au moins chaque semestre. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transaction, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des taxes éventuelles applicables à l'OPCVM.

Cet ajustement sera exclusivement lié au solde net de souscriptions/rachats au sein de ce fonds. Il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur. Il n'est pas non plus possible de prédire avec exactitude la fréquence à laquelle la société de gestion devra effectuer de tels ajustements. Les investisseurs sont informés que la volatilité de la VL du FCP peut ne pas refléter uniquement celle des titres en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.

L'application du swing pricing est à la discrétion d'Octo Asset Management conformément à sa politique de swing pricing et s'appliquera pendant toute la durée de vie de l'OPCVM.

· Méthode de comptabilisation

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions prévues par le règlement du comité de la réglementation comptable n°2003-02 du 2 octobre 2003 relatif au plan comptable des OPC. Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité
- prudence
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Devise de comptabilité

Euros.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

- Résultat net : Capitalisation (part A, B et S)
- Plus ou moins-values réalisées : Capitalisation (part A, B et S)

EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE

	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres début d'exercice	**150 395 453,71**	**-**
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées *(y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)* [1]	132 294 249,56	-
Rachats *(sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)*	-144 695 832,59	-
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	4 667 367,40	-
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-1 246 413,91	-
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	2 326 317,16	-
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	-	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**143 741 141,33**	**-**

** Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.*

[1] Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

EVOLUTION DU NOMBRE DE PARTS OU ACTIONS AU COURS DE L'EXERCICE

PART A

FR0011299411	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	6 825,487	76 473 941,25
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-7 452,954	-83 545 742,62
Solde net des souscriptions/rachats	**-627,467**	**-7 071 801,37**
PART A		**En montant**
Commissions de souscription acquises		-
Commissions de rachat acquises		-
Total des commissions acquises		**-**

PART B

FR0011299429	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	51 674,395	55 820 308,31
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-57 025,569	-61 150 089,97
Solde net des souscriptions/rachats	**-5 351,174**	**-5 329 781,66**
PART B		**En montant**
Commissions de souscription acquises		-
Commissions de rachat acquises		-
Total des commissions acquises		**-**

VENTILATION DE L'ACTIF NET PAR NATURE DE PARTS OU ACTIONS

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net de la part ou action *EUR*	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative en devise de la part ou action
FR0011299411	PART A	Capitalisable	EUR	80 646 733,53	6 998,551	11 523,34
FR0011299429	PART B	Capitalisable	EUR	63 094 407,80	57 369,308	1 099,79

EXPOSITIONS DIRECTES ET INDIRECTES SUR LES DIFFÉRENTS MARCHÉS

Exposition directe sur le marché actions *(hors obligations convertibles)*

		Ventilation des expositions significatives par pays				
Exprimés en milliers d'EUR	Exposition +/-	Pays 01 +/-	Pays 02 +/-	Pays 03 +/-	Pays 04 +/-	Pays 05 +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	**-**	**N/A**	**N/A**	**N/A**	**N/A**	**N/A**

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

		Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
Exprimés en milliers d'EUR	Exposition +/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
France	**2 412,69**	1 282,28	1 130,41	-	2 412,69	-
Belgique	**2 324,42**	1 172,06	1 152,36	-	2 324,42	-
Allemagne	**1 279,89**	1 279,89	-	-	1 279,89	-
Italie	**1 245,81**	-	1 245,81	-	1 245,81	-
Espagne	**1 180,55**	1 180,55	-	-	1 180,55	-
Autres	**1 056,22**	588,22	468,00	-	1 056,22	-
Total	**9 499,58**	**5 503,00**	**3 996,58**	**-**	**9 499,58**	**-**

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*

		Ventilation par nature de taux			
Exprimés en milliers d'EUR	**Exposition +/-**	**Taux fixe +/-**	**Taux variable ou révisable +/-**	**Taux indexé +/-**	**Autre ou sans contrepartie de taux +/-**
Actif					
Dépôts	**-**	-	-	-	-
Obligations	**124 156,73**	84 079,57	40 077,16	-	-
Titres de créances	**996,92**	996,92	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	**-**	-	-	-	-
Comptes financiers	**1 577,28**	-	-	-	1 577,28
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	**-**	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	**-**	-	-	-	-
Comptes financiers	**-**	-	-	-	-
Emprunts	**-**	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures	**N/A**	-	-	-	-
Options	**N/A**	-	-	-	-
Swaps	**N/A**	-	-	-	-
Autres instruments financiers	**N/A**	-	-	-	-
Total	**N/A**	**85 076,49**	**40 077,16**	**-**	**1 577,28**

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)* ventilation par maturité

	Ventilation par durée résiduelle						
Exprimés en milliers d'EUR	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois -1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	13 742,51	17 919,72	18 871,21	39 994,98	16 464,61	10 018,04	7 145,66
Titres de créances	996,92	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	1 577,28	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	**16 316,71**	**17 919,72**	**18 871,21**	**39 994,98**	**16 464,61**	**10 018,04**	**7 145,66**

Exposition directe sur le marché des devises

Exprimés en milliers d'EUR	USD+/-	GBP+/-	CHF+/-	Devise 04 +/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	14 405,75	2 469,69	1 463,45	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-14 375,33	-2 479,10	-1 472,27	-	-
Futures, options, swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	**30,42**	**-9,41**	**-8,82**	**-**	**-**

Exposition directe aux marchés de crédit

Exprimés en milliers d'EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	5 892,88	-	3 606,70
Obligations et valeurs assimilées	58 673,32	57 114,60	8 368,81
Titres de créances	996,92	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	**65 563,12**	**57 114,60**	**11 975,51**

Le classement des titres exposés directement aux marchés de taux [1] dans les catégories "INVESTMENT GRADES", "Non INVESTMENT GRADES " et "NON NOTES est alimenté des principales notations financières.

Pour chaque instrument, la notation est déterminée selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, c'est la notation de l'émetteur qui est requise.

La société de gestion peut être sollicitée. Dans ce cas, les règles appliquées par celle-ci seront mentionnées.

[1] les éléments de taux d'actif et de passif sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan.

Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie).

Les acquisitions temporaires sont exclues.

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

exprimés en milliers d'Euro	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
SOCIETE GENERALE PARIS	26,37	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
SOCIETE GENERALE PARIS	840,00	-
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
SOCIETE GENERALE PARIS	-	205,70
Dettes		
Collatéral espèces		

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC détient moins de 10 % de son actif net dans d’autres OPC.

AUTRES INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

Créances et dettes - ventilation par nature

	31/12/2024
Créances	
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	-
Ventes à règlement différé	-
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	840 000,00
Frais de gestion	-
Souscriptions à recevoir	560 830,61
Total des créances	**1 400 830,61**
Dettes	
Souscriptions à payer	-
Achats à règlement différé	-
Frais de gestion	-93 264,98
Provisin commissions de mouvements	-21 833,84
Rachats à payer	-5 145,61
Provision frais dépositaire sur transactions	-3 369,00
Total des dettes	**-123 613,43**
Total des créances et dettes	**1 277 217,18**

Frais de gestion, autres frais et charges

Une quote-part des frais de gestion financière peut servir à rémunérer des intermédiaires chargés du placement des parts du fonds

	Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème Part A	Taux barème Part B	Taux barème Part S
1	Frais de gestion financière	Actif net	0,50% TTC maximum	0.90% TTC maximum	0,50% TTC maximum
2	Frais de fonctionnement et autres services*	Actif net	0.10% TTC **	0.10% TTC**	0.10% TTC **
3	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant	Néant	Néant
4	Prestataires percevant des commissions de mouvements : Dépositaire	Prélèvement sur chaque transaction	De 0 à 100 euros TTC	De 0 à 100 euros TTC	De 0 à 100 euros TTC
5	Commission de surperformance	Actif net	20,00% TTC maximum de la performance annuelle au-delà de l'indicateur de référence (Ester capitalisé+0,5%), uniquement en cas de performance positive du fonds.	20,00% TTC maximum de la performance annuelle au-delà de l'indicateur de référence (Ester capitalisé +0,5%), uniquement en cas de performance positive du fonds.	20,00% TTC maximum de la performance annuelle au-delà de l'indicateur de référence (Saron capitalisé+0,5%), uniquement en cas de performance positive du fonds.

Ces frais n'incluent pas les frais de transaction ni les frais de recherche.

(*) Les frais de fonctionnement et autres services à la société de gestion incluent entre autres :

- *Les frais de commissariat aux comptes*
- *Les frais liés au dépositaire*
- *Les frais liés à la délégation de gestion administrative et comptable*
- *Les frais juridiques*
- *Les frais des plateformes de distribution*
- *Coûts de licence de l'indice de référence utilisé par l'OPC*
- *Frais de constitution et de diffusion des DIC/prospectus et reportings règlementaires*
- *Frais liés aux communications d'informations règlementaires aux distributeurs*

(**) Le taux maximum forfaitaire pourra être prélevé quand bien même les frais réels sont inférieurs à celui-ci et, qu'à l'inverse, si les frais réels sont supérieurs au taux affiché, le dépassement de ce taux sera pris en charge par la société de gestion.

Modalité de calcul de la commission de sur performance :

Méthode de calcul

La commission de surperformance sera de 20% TTC de la performance annuelle nette de frais de l'OPCVM au- delà de la performance de l'indicateur de référence (soit €STR+ 0,5% pour la part A et B et SARON capitalisé+ 0,5% pour la part S en CHF) et seulement si la performance de l'exercice est positive.

Le calcul du montant de la commission de surperformance est basé sur la comparaison entre la performance du fonds et celle d'un actif ayant réalisé une performance égale à celle de l'indice de référence sur la période de calcul enregistrant les mêmes

variations liées aux souscriptions/ rachats que l'OPCVM.

Comptabilisation de la provision en cours d'exercice (période de cristallisation) :

Cette commission fera l'objet d'un provisionnement ou d'une reprise de provisions à chaque calcul de valeur liquidative (et depuis le début de l'exercice). En cas de sous-performance del'OPCVM par rapport à l'actif de référence, la part de frais de gestion variable est réajustée par une reprise de provision plafonnée à hauteur des dotations.

Chaque période de cristallisation correspond à l'exercice comptable de l'OPCVM. Elle débute à la dernière clôture et se termine à la prochaine clôture sur laquelle des frais de gestion variables seront calculés.

A compter du 1er janvier 2022, si à la fin de la période de cristallisation, une sous-performance est constatée (différence négative entre la valeur de l'actif net de fin d'exercice et celle de l'actif indicé à la même date), cette sous-performance devra être rattrapée au cours des années suivantes avant de pouvoir provisionner une commission de surperformance.

En cas de rachat de parts, si une commission de surperformance est provisionnée, la partie proportionnelle aux parts remboursées est calculée et acquise à la société de gestion.

Rattrapage des sous-performances et période de référence :

Si la sous-performance constatée pendant 5 années glissantes n'a pas été rattrapée, aucune commission de surperformance ne peut être prélevée. Au-delà de 5 années consécutives sans cristallisation et prélèvement, les sous-performances antérieures à 5 ans ne seront plus prises en compte dans le calcul de la commission de surperformance.

La provision pour commission de surperformance pourra être comptabilisée si les 2 conditions suivantes sont remplies :

• La performance du fonds est positive depuis le début de l'exercice

• Toute sous-performance constatée depuis le dernier prélèvement ou au cours des 5 années antérieures a été rattrapée.

A cette fin, une période d'observation de 1 à 5 exercices glissants est mise en place, avec une remise à zéro du calcul à chaque prélèvement de la commission de surperformance. Le tableau ci-dessous énonce ces principes sur des hypothèses de performances présentées à titre d'exemple, sur une durée de 19 ans :

Les frais administratifs externes à la société de gestion incluent entre autres :

• les frais de commissariat aux comptes

• les frais liés au dépositaire

• les frais liés à la délégation de gestion administrative et comptable

• les frais juridiques

PART A

FR0011299411	31/12/2024
Frais fixes	505 685,53
Frais fixes en % actuel	0,60
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

PART B

FR0011299429	31/12/2024
Frais fixes	555 084,69
Frais fixes en % actuel	1,00
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

Engagements reçus et donnés

Autres engagements *(par nature de produit)*	31/12/2024
Garanties reçues	
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Garanties données	
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors-bilan	-
Total	-

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-
Titres reçus en garantie	-

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Parts d'OPC et de fonds d'investissements			
	FR0013192622	OCTO CREDIT VALUE C	4 149 180,00
	FR001400J5S5	OCTO CRÉDIT VALUE INVESTMENT GRADE PART I	2 263 560,00
Total			**6 412 740,00**

DÉTERMINATION ET VENTILATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
Revenus nets	**4 688 744,11**	**-**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**4 688 744,11**	**-**
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	**4 688 744,11**	**-**

** Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.*

PART A

FR0011299411	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	2 767 658,32	-
Total	**2 767 658,32**	**-**
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

** Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.*

PART B

FR0011299429	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	1 921 085,79	-
Total	**1 921 085,79**	**-**
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

** Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.*

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**-1 258 096,41**	**-**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	**-1 258 096,41**	**-**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**-1 258 096,41**	**-**

** Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.*

PART A

FR0011299411	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	-705 389,86	-
Total	**-705 389,86**	**-**
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

** Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.*

PART B

FR0011299429	31/12/2024	*29/12/2023
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	-552 706,55	-
Total	**-552 706,55**	**-**
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

** Pour le premier exercice d'application une présentation pro-forma des états financiers n'est pas requise pour l'exercice N-1. Les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe et une information sur la nature des changements entre les deux présentations est mentionnée dans l'annexe.*

INVENTAIRE DES ACTIFS ET PASSIFS

Inventaire des éléments de bilan *(hors IFT)*

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Obligations			**133 656 306,39**	**92,99**
Obligations convertibles en actions négociées sur un marché règlementé			**9 499 579,22**	**6,61**
Chimie de spécialité			1 172 064,00	0,82
UMICORE SA 0% CV 23/06/2025	EUR	1 200 000	1 172 064,00	0,82
Distributeurs spécialisés			1 130 415,00	0,79
FNAC DARTY SA CV 0.25% 23/03/2027	EUR	15 000	1 130 415,00	0,79
Électricité alternative			1 282 280,00	0,89
VOLTALIA SA 1% CV 13/01/2025	EUR	40 000	1 282 280,00	0,89
Expert en finance			2 332 908,00	1,62
CRITERIA CONV 0% 22/06/2025	EUR	1 200 000	1 180 548,00	0,82
SAGERPAR 0% CV 01/04/2026	EUR	1 200 000	1 152 360,00	0,80
Gestion financière			1 245 808,34	0,87
NEXI SPA 1.75% CONV 24/4/2027	EUR	1 300 000	1 245 808,34	0,87
Semi conducteurs			1 056 216,48	0,73
AMS AG 0% CV 05/03/2025	EUR	600 000	588 222,00	0,41
AMS AG 2.125% CV 03/11/2027	EUR	600 000	467 994,48	0,32
Services de livraison			1 279 887,40	0,89
DEUTSCHE POST AG CV 0.05% 30/6/2025	EUR	1 300 000	1 279 887,40	0,89
Autres obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**124 156 727,17**	**86,38**
Aérospatiale et défense			1 477 326,95	1,03
ROLLS-ROYCE PLC 3.625% 14/10/25	USD	1 000 000	960 776,60	0,67
ROLLS ROYCE PLC 4.625% 16/02/2026	EUR	500 000	516 550,35	0,36
Assurance services complets			4 547 525,61	3,16
ALLIANZ SE VAR 07/07/2045	EUR	1 000 000	1 006 291,51	0,70
ASR NEDERLAND NV VAR PERPETUAL	EUR	1 000 000	994 406,59	0,69
GENERALI FINANCE BV TF/TV PERPETUAL	EUR	1 200 000	1 216 865,36	0,85
UNIPOL GRUPPO FINANZIA 3% 18/03/2025	EUR	1 300 000	1 329 962,15	0,92
Assurance vie			410 532,00	0,29
HUMANIS PREVOYANCE 5.75% 22/10/2025	EUR	400 000	410 532,00	0,29
NN BANK NV NETHERLANDS 0.375% 26/02/2025	EUR	1 200 000	1 198 736,07	0,83
Automobiles			2 389 714,27	1,66
JAGUAR LAND ROVER AUTOMO 7.75% 15/10/2025	USD	1 500 000	1 474 268,06	1,02
VOLVO CAR AB 2% 24/01/2025	EUR	900 000	915 446,21	0,64
Banques			45 324 357,71	31,53
ABANCA CORP BACARIA SA VAR 18/05/2026	EUR	1 500 000	1 565 831,30	1,09
ABN AMRO BANK NV 4.8% 18/04/2026	USD	1 400 000	1 360 169,97	0,95

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
AIB GROUP PLC VAR 14/10/2026	USD	1 300 000	1 299 635,71	0,90
ALPHA BANK AE VAR 11/06/2031	EUR	500 000	525 635,55	0,37
ALPHA BANK SA VAR 16/06/2027	EUR	1 000 000	1 108 361,37	0,77
BANCO BILBAO VIZCZYZ ARG VAR 16/01/2030	EUR	1 300 000	1 310 575,25	0,91
BANCO BPM SPA VAR 14/06/2028	EUR	800 000	878 311,89	0,61
BANCO BPM SPA VAR 14/09/2030	EUR	700 000	718 511,84	0,50
BANCO COMERC PORTUGUES VAR 02/10/2026	EUR	700 000	722 982,53	0,50
BANCO COMERC PORTUGUES VAR 07/12/2027	EUR	900 000	985 522,71	0,69
BANCO DE CREDITO SOCIAL VAR 27/11/2031	EUR	1 500 000	1 533 692,88	1,07
BANCO DE SABADELL SA 1.125% 27/03/2025	EUR	500 000	502 005,89	0,35
BANCO DE SABADELL SA VAR 17/01/2030	EUR	1 000 000	1 017 744,97	0,71
BANCO POPOLARE SONDRIO VAR 26/09/2028	EUR	1 000 000	1 076 847,81	0,75
BANCO SANTANDER SA 5.179% 19/11/2025	USD	1 200 000	1 165 554,06	0,81
BANK OF IRELAND GROUP VAR 05/06/2026	EUR	1 000 000	1 006 220,41	0,70
BANK OF IRELAND VAR 01/03/2033	EUR	500 000	568 989,45	0,40
BANK OF MONTREAL FRN 06/06/2025	EUR	1 000 000	1 004 007,67	0,70
BARCLAYS PLC 1.375% 24/01/2026	EUR	1 000 000	1 011 281,07	0,70
BARCLAYS PLC VAR 07/05/2026	USD	500 000	481 244,43	0,33
BPER BANCA 1.875% 07/07/2025	EUR	500 000	501 928,29	0,35
BPER BANCA SPA VAR 01/02/2028	EUR	500 000	557 843,43	0,39
BPER BANCA VAR 30/11/2030	EUR	700 000	703 154,70	0,49
CAIXABANK VAR 13/04/2026	EUR	1 500 000	1 511 231,92	1,05
CARREFOUR BANQUE 0.107% 14/06/2025	EUR	1 200 000	1 186 278,12	0,82
CESKA SPORITELNA AS VAR 08/03/2028	EUR	1 200 000	1 319 628,72	0,92
CRELAN SA 5.375% 31/10/2025	EUR	1 200 000	1 236 401,59	0,86
ERSTE GROUP BANK AG 0.05% 16/09/2025	EUR	500 000	490 819,66	0,34
ERSTE GROUP BANK AG VAR 10/06/2030	EUR	1 000 000	994 251,23	0,69
ERSTE GROUP BANK AG VAR PERPETUAL	EUR	400 000	381 723,03	0,26
EUROBANK SA VAR 28/11/2029	EUR	1 200 000	1 310 837,42	0,91
ING GROEP VAR 22/03/2030	EUR	1 200 000	1 214 803,23	0,84
INTESA SANPAOLO SPA 5.71% 15/01/2026	USD	1 300 000	1 289 489,59	0,90
KBC GROUP NV VAR 10/09/2026	EUR	500 000	491 076,92	0,34
KBC GROUP NV VAR 29/03/2026	EUR	1 000 000	1 007 456,85	0,70
LLOYDS BANKING GROUP PLC 4.582% 10/12/2025	USD	1 500 000	1 446 344,93	1,01
MONETA MONEY BANK VAR 11/09/2030	EUR	800 000	829 956,95	0,58
NATIONAL BANK GREECE SA VAR 02/06/2027	GBP	1 000 000	1 278 097,76	0,89
PERMANENT TSB GROUP 3% 19/08/2031	EUR	600 000	600 726,16	0,42
PERMANENT TSB GROUP VAR 25/04/2028	EUR	500 000	559 080,62	0,39
PIRAEUS BANK SA VAR 17/07/2029	EUR	1 100 000	1 165 440,21	0,81
RABOBANK 4.375% 04/08/2025	USD	1 250 000	1 223 691,59	0,85
UNICAJA BANCO SA VAR 01/12/2026	EUR	1 000 000	982 474,11	0,68

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
UNICAJA BANCO SA VAR 15/11/2027	EUR	500 000	540 276,44	0,38
UNICREDIT SPA 2.569% 22/09/2026	USD	1 350 000	1 288 602,85	0,90
VOLKSBANK WIEN AG 0.875% 23/03/2026	EUR	1 400 000	1 369 614,63	0,95
Biotechnologie			896 968,10	0,62
NIDDA HEALTHCARE HOLDING 7.5% 21/08/2026	EUR	1 300 000	896 968,10	0,62
Chimie			1 311 450,44	0,91
CELANESE US HOLDINGS LLC 1.25% 11/02/2025	EUR	1 300 000	1 311 450,44	0,91
Construction lourde			1 601 204,05	1,11
ACS ACTIVIDADES CONS Y S 1.375% 17/06/2025	EUR	1 500 000	1 496 886,37	1,04
PORR AG VAR PERP 31/12/2099	EUR	100 000	104 317,68	0,07
Distribution de gaz			1 206 585,86	0,84
MADRILENA RED DE FAS FINANCE 1.375% 11/04/2025	EUR	1 200 000	1 206 585,86	0,84
Équipements et services pétroliers			992 649,82	0,69
TECHNIPFMC PLC 6.5% 01/02/2026	USD	1 000 000	992 649,82	0,69
Expert en finance			30 687 911,68	21,35
A1 TOWERS HOLDINGS 5.25% 13/07/2028	EUR	1 200 000	1 308 224,88	0,91
ATHOR HOLDING LTD 6.625% 16/06/2028	EUR	1 100 000	1 235 358,16	0,86
DEMETER TF/TV PERP LPN	EUR	1 200 000	1 232 318,96	0,86
DUFRY ONE BV 3.625% 15/04/2026	CHF	1 350 000	1 463 449,44	1,02
ETHIAS SA 5% 14/01/2026	EUR	1 000 000	1 067 487,27	0,74
FORD MOTOR CREDIT CO LLC 3.25% 15/09/2025	EUR	1 300 000	1 314 461,88	0,92
INEOS FINANCE PLC 2.125% 15/11/2025	EUR	1 000 000	808 754,18	0,56
JAB HOLDINGS BV 1.625% 30/04/2025	EUR	1 200 000	1 207 489,32	0,84
LOXAM SAS 6.375% 15/05/2028	EUR	1 000 000	1 052 000,00	0,73
MEDIOBANCA DI CRED FIN 1.125% 23/04/2025	EUR	500 000	500 889,79	0,35
NATURGY 2.374% PERPETUAL	EUR	1 200 000	1 192 599,33	0,83
PANTHER BF AGGREGATOR 2 4.375% 15/05/2026	EUR	1 300 000	1 309 065,33	0,91
PPF ARENA 1 BV 2.125% 31/01/2025	EUR	1 200 000	1 219 973,18	0,85
PPF TELECOM GROUP BV 3.25% 29/09/2027	EUR	500 000	501 758,97	0,35
PREMIER FOODS FINANCE 3.5% 15/10/2026	GBP	1 000 000	1 191 598,13	0,83
Q PARK HOLDING BV 1.5% 01/03/2025	EUR	1 400 000	1 398 100,67	0,97
REDEXIS GAS FINANCE BV 1.875% 28/05/2025	EUR	1 200 000	1 208 005,64	0,84
SARENS FINANCE CO NV 5.75% 21/02/2027	EUR	1 000 000	1 023 173,33	0,71
SIEMENS FINANCIERINGSMAT 4.188% 18/12/2025	EUR	1 200 000	1 204 469,60	0,84
SIG COMBIBLOC PURCHASER 2.125% 18/06/2025	EUR	1 200 000	1 194 608,50	0,83
TELFONICA DEUTSCH FINAN 1.75% 05/07/2025	EUR	1 500 000	1 500 639,04	1,04
TEVA PHARM FNC NL II 4.5% 01/03/2025	EUR	600 000	609 666,00	0,42
TEVA PHARM FNC NL II 6% 31/01/2025	EUR	600 000	616 542,00	0,43
TRATON FINANCE LUX SA 4% 16/09/2025	EUR	1 200 000	1 220 934,25	0,85
UPCB FINNACE VII 3.625% 15/06/2029	EUR	700 000	708 040,67	0,49
VERISURE HOLDING AB 3.875% 15/07/2026	EUR	1 200 000	1 219 900,00	0,85

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
VITERRA FIN B V 0.375% 24/09/2025	EUR	1 200 000	1 177 245,21	0,82
ZF FINANCE GMBH 3% 21/09/2025	EUR	1 000 000	1 001 157,95	0,70
Fournisseurs industriels			1 502 976,37	1,05
ELIS SA 1% 03/04/2025	EUR	1 500 000	1 502 976,37	1,05
Gaz eau et services multiples aux colléctivités			1 017 882,08	0,71
TVO POWER 2.125% 04/02/2025	EUR	1 000 000	1 017 882,08	0,71
Habillement et accessoires			1 403 971,33	0,98
SAMISONITE FINCO SARL 3.5% 15/05/2026	EUR	1 400 000	1 403 971,33	0,98
Industries diversifiées			1 585 843,32	1,10
IQVIA INC 2.875% 15/09/2025	EUR	537 000	539 080,88	0,37
SKILL BIDCO APS FRN 02/03/2028	EUR	1 000 000	1 046 762,44	0,73
Matériels informatiques			954 888,14	0,67
HP INC 2.2% 17/06/2025	USD	1 000 000	954 888,14	0,67
Outillage industriel			535 194,96	0,37
BENTELER INTERNATIONAL A 9.375% 15/05/2028	EUR	500 000	535 194,96	0,37
Participation et promotion immobilières			1 672 345,70	1,16
CTP NV 0.875% 20/01/2026	EUR	1 000 000	989 183,58	0,69
TRITAX EUROBOX PLC 0.95% 02/06/2026	EUR	700 000	683 162,12	0,47
Pharmacie			1 980 698,59	1,38
GRUENENTHAL GMBH 3.625% 15/11/2026	EUR	500 000	502 686,67	0,35
GRUENENTHAL GMBH 4.125% 15/05/2028	EUR	1 000 000	1 009 580,00	0,70
TEVA PHARMACEUTICALS NE 3.15% 01/10/2026	USD	500 000	468 431,92	0,33
Pièces détachées d'automobiles			2 559 379,48	1,78
GESTAMP AUTOMOCION SA 3.25% 30/04/2026	EUR	1 150 000	1 152 320,13	0,80
GRUPO ANTOLIN IRAUSA SA 3.5% 30/04/2028	EUR	500 000	371 522,50	0,26
SCHAEFFLER AG 4.5% 14/08/2026	EUR	1 000 000	1 035 536,85	0,72
Produits alimentaires			1 911 051,69	1,33
BEL SA 4.375% 11/04/2029	EUR	1 000 000	1 055 943,42	0,73
SIGMA HOLDCO BV 5.75% 15/05/2026	EUR	1 500 000	855 108,27	0,60
Produits de beauté			1 273 992,00	0,89
COTY INC 5.75% 15/09/2028	EUR	1 200 000	1 273 992,00	0,89
Produits ménagers durables			1 199 150,30	0,84
SEB SA 1.375% 16/06/2025	EUR	1 200 000	1 199 150,30	0,84
SCPI d'infrastructure			1 207 310,30	0,84
AMERICAN TOWER CORP 1.375% 04/04/2025	EUR	1 200 000	1 207 310,30	0,84
Service de vente et de restauration			505 835,00	0,35
ELIOR PARTICIPAT 3.75% 15/07/2026	EUR	500 000	505 835,00	0,35
Services de sécurité			604 138,03	0,42
SECURITAS AB 1.25% 06/03/2025	EUR	600 000	604 138,03	0,42
Services de transport			3 101 170,66	2,16
AUTOSTRADE PER L'ITALIA 1.75% 26/06/2026	EUR	400 000	397 911,01	0,28

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
AUTOSTRADE PER L'ITALIA 1.875% 04/11/2025	EUR	1 200 000	1 194 146,63	0,83
FERROVIAL EMISIONES SA 1.375% 31/03/2025	EUR	1 000 000	1 006 162,60	0,70
OI EUROPEAN GROUP BV 2.875%15/02/2025	EUR	500 000	502 950,42	0,35
Services financiers			1 314 351,78	0,92
ARAMARK 3.125% 01/04/2025	EUR	1 305 000	1 314 351,78	0,92
Télécommunications filaires			6 569 810,74	4,57
AT T INC FRN 06/03/2025	EUR	1 000 000	1 002 418,78	0,70
EIRCOM FINANCE DAC 3.5% 15/05/2026	EUR	1 300 000	1 301 477,67	0,90
LORCA TELECOM BONDCO 4% 18/09/2027	EUR	1 200 000	1 217 184,00	0,85
TELECOM ITALIA SPA 2.75% 15/04/2025	EUR	1 500 000	1 524 517,60	1,06
TELEFONICA EMISIONES SAU 1.528% 17/01/2025	EUR	500 000	507 077,76	0,35
TELEFONICA EUROPE BV VAR PERP	EUR	1 000 000	1 017 134,93	0,71
Véhicules commerciaux et camions			1 211 774,14	0,84
SCANIA CV AB 2.25% 03/06/2025	EUR	1 200 000	1 211 774,14	0,84
Titres de créances			**996 918,85**	**0,69**
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé			**996 918,85**	**0,69**
Télécommunications filaires			996 918,85	0,69
ILIAD SA ZCP 03/02/2025	EUR	1 000 000	996 918,85	0,69
Parts d'OPC et fonds d'investissements			**6 412 740,00**	**4,46**
OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			**6 412 740,00**	**4,46**
OCTO CREDIT VALUE C	EUR	3 500	4 149 180,00	2,89
OCTO CRÉDIT VALUE INVESTMENT GRADE PART I	EUR	2 000	2 263 560,00	1,57
Total			**141 065 965,24**	**98,14**

INVENTAIRES DES IFT *(Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)*

Inventaire des opérations à terme de devises

	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)			
			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
Libellé instrument	**Actif**	**Passif**	**Devise**	**Montant (*)**	**Devise**	**Montant (*)**
OVCT 250123 CHF/EUR	19 925,66	-	EUR	1 492 197,75	CHF	-1 472 272,09
OVCT 250123 GBP/EUR	6 444,42	-	EUR	2 485 546,55	GBP	-2 479 102,13
OVCT 250123 USD/EUR	-	3 307,57	EUR	960 439,59	USD	-963 747,16
OVCT 250123 USD/EUR	-	202 389,17	EUR	13 209 191,01	USD	-13 411 580,18
Total	**26 370,08**	**205 696,74**		**18 147 374,90**		**-18 326 701,56**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

		Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	**Quantité/ Nominal**	**Actif**	**Passif**	**+/-**
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

		Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	**Quantité/ Nominal**	**Actif**	**Passif**	**+/-**
Futures				
Sous total		-	-	-

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

INVENTAIRE DES OPÉRATIONS À TERME DE DEVISE

(utilisées en couverture d'une catégorie de part)

	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				
			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
Libellé instrument	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	Classe de part couverte
-	-	-	-	-	-	-	-
Total	**-**	**-**		**-**		**-**	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

INVENTAIRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS À TERME

(utilisés en couverture d'une catégorie de part)

		Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-	Classe de part couverte
Futures					
Sous total		-	-	-	
Options					
Sous total		-	-	-	
Swaps					
Sous total		-	-	-	
Autres instruments					
Sous total		-	-	-	
Total		-	-	-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	**141 065 965,24**
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-179 326,66
Total instruments financiers à terme - actions	-
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	**2 978 116,18**
Autres passifs (-)	**-123 613,43**
Total = actif net	**143 741 141,33**

COMPTES ANNUELS AU 29/12/2023

BILAN actif

	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Immobilisations nettes	**-**	**-**
Dépôts	**-**	**-**
Instruments financiers	**138 526 705,67**	**100 673 151,17**
• ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	129 676 865,37	93 306 687,66
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• TITRES DE CRÉANCES		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables	3 187 497,30	2 995 310,84
Autres titres de créances	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	5 657 988,00	4 352 756,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	4 355,00	18 396,67
Autres opérations	-	-
• AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
Créances	**21 025 071,39**	**11 426 663,07**
Opérations de change à terme de devises	11 965 498,82	10 720 309,74
Autres	9 059 572,57	706 353,33
Comptes financiers	**2 950 908,75**	**9 424 353,11**
Liquidités	2 950 908,75	9 424 353,11
Autres actifs	**-**	**-**
Total de l'actif	**162 502 685,81**	**121 524 167,35**

BILAN passif

	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres		
• Capital	148 478 606,47	111 220 977,02
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	-2 438 394,32	-2 948 506,67
• Résultat de l'exercice	4 355 241,56	2 724 051,08
Total des capitaux propres *(montant représentatif de l'actif net)*	**150 395 453,71**	**110 996 521,43**
Instruments financiers	**4 355,00**	**18 396,72**
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	4 355,00	18 396,72
Autres opérations	-	-
Dettes	**12 102 877,10**	**10 509 249,20**
Opérations de change à terme de devises	11 714 104,75	10 374 763,72
Autres	388 772,35	134 485,48
Comptes financiers	**-**	**-**
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
Total du passif	**162 502 685,81**	**121 524 167,35**

HORS-bilan

	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Opérations de couverture		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	1 385 085,00	3 999 273,91
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
Autres opérations		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

COMPTE de résultat

	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Produits sur opérations financières		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	82 043,26	8 729,02
• Produits sur actions et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	4 326 430,16	4 023 701,23
• Produits sur titres de créances	50 797,03	7 859,92
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
Total (I)	**4 459 270,45**	**4 040 290,17**
Charges sur opérations financières		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-1 268,17	-17 605,21
• Autres charges financières	-	-
Total (II)	**-1 268,17**	**-17 605,21**
Résultat sur opérations financières (I - II)	**4 458 002,28**	**4 022 684,96**
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-918 892,87	-912 446,88
Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)	**3 539 109,41**	**3 110 238,08**
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	816 132,15	-386 187,00
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :	**4 355 241,56**	**2 724 051,08**

annexes

1 règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Règles d'évaluation des actifs

Le FCP s'est conformé aux règles comptables prescrites par le règlement de l'Autorité des normes comptables n°2014-0 du 14 janvier 2014 relatif au plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et à l'arrêté du bilan selon les règles suivantes :

1. Actions négociées sur un marché réglementé ou assimilé et valeurs assimilées

Cours de clôture du jour, publié par les différents marchés et disponible dans Bloomberg.

2. Obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé

La valorisation de ces produits se fait par défaut au dernier cours issu de BGN (BLOOMBERG). En cas d'absence d'un prix BGN, le valorisateur pourra utiliser d'autres cotations Bloomberg équivalentes, sans ordre de préférence particulière. Si le gérant estime que le prix du valorisateur s'écarte de la réalité du prix de marché traitable, il pourra alors forcer le cours comme décrit dans la procédure interne.

3. Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

4. Titres de créances négociables

Les Titres de Créances Négociables et valeurs assimilées seront évalués de façon actuarielle sur la base d'une courbe de taux majorée le cas échéant d'un écart représentatif de la valeur intrinsèque de l'émetteur.

Les titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TNC dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TNC dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du résor à intérêts Annuels Normalisés ;

(BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les titres de créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Titres de réance Négociables d'une durée à l'émission supérieure à trois mois mais dont la durée résiduelle est inférieure à trois mois sont évalués en étalant linéairement sur la durée de vie résiduelle la différence entre la dernière valeur retenue et la valeur de remboursement.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France.

En application du principe de prudence, ces évaluations sont corrigées du risque émetteur.

annexes

5. OPC détenus

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

6. Opérations de cessions temporaires de titres

Les acquisitions temporaires de titres : Néant.

Les cessions temporaires de titres : Néant.

7. Instruments financiers à terme

7.1 Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation (IFT fermes) et aux cours de clôture (IFT conditionnels).

7.2. Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les swaps

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indices sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Les CDS

Opérations Credit Default Swap mono-émetteur

La valorisation des CDS s'effectue sur la base du prix CMA (Credit Market Analysis) disponible sur Bloomberg.

Indice de Credit Default Swaps

La valorisation des CDS s'effectue sur la base du prix CMA (Credit Market Analysis) disponible sur Bloomberg.

Contrats de change à terme

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPC, par un emprunt de devise dans la même monnaie et pour le même montant. Les changes à terme sont valorisés suivant la méthode de la linéarisation du déport.

Engagements Hors Bilan

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Devises

Les actifs et passifs libellés dans une devise différente de la devise de référence de la comptabilité sont cours de fixing WM Closing (London 4pm Closing Spot rate).

Méthode de comptabilisation

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions prévues par le règlement du comité de la réglementation comptable n°2003-02 du 2 octobre 2003 relatif au plan comptable des OPC.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

annexes

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus. La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro

La méthode de comptabilisation des frais de négociation se fait en frais exclus.

Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.

La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'opc) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'opc).

Frais de fonctionnement et de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse...) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter des commissions de surperformance.

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème Part A	Taux barème Part B	Taux barème Part S
Frais de gestion financière *(a)*	Actif net	0,50% TTC max	0,90% TTC max	0,50% TTC max
Frais administratifs externes à la société de gestion (Cac, dépositaire, distribution, avocats)		0,10% TTC max	0,10% TTC max	0,10% TTC max
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)		Néant	Néant	Néant
Prestataires percevant des commissions de mouvements : Dépositaire	Prélèvement sur chaque transaction	De 0 à 100 € TTC	De 0 à 100 € TTC	De 0 à 100 € TTC
Commission de surperformance	Actif net	20,00% TTC maximum de la performance annuelle au-delà de l'indicateur de référence (Ester capitalisé+0,5%), uniquement en cas de performance positive du fonds.	20,00% TTC maximum de la performance annuelle au-delà de l'indicateur de référence (Ester capitalisé+0,5%), uniquement en cas de performance positive du fonds.	20,00% TTC maximum de la performance annuelle au-delà de l'indicateur de référence (Saron capitalisé+0,5%), uniquement en cas de performance positive du fonds.

(a) incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPC ou fonds d'investissement.

Modalité de calcul de la commission de sur performance :

Méthode de calcul

La commission de surperformance sera de 20% TTC de la performance annuelle nette de frais de l'OPCVM au- delà de la performance de l'indicateur de référence (soit STR+ 0,5% pour la part A et B et SARON capitalisé+ 0,5% pour la part S en CHF) et seulement si la performance de l'exercice est positive.

Le calcul du montant de la commission de surperformance est basé sur la comparaison entre

annexes

la performance du fonds et celle d'un actif ayant réalisé une performance égale à celle de l'indice de référence sur la période de calcul enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/ rachats que l'OPCVM.

Comptabilisation de la provision en cours d'exercice (période de cristallisation) :

Cette commission fera l'objet d'un provisionnement ou d'une reprise de provisions à chaque calcul de valeur liquidative (et depuis le début de l'exercice). En cas de sous-performance de l'OPCVM par rapport à l'actif de référence, la part de frais de gestion variable est réajustée par une reprise de provision plafonnée à hauteur des dotations.

Chaque période de cristallisation correspond à l'exercice comptable de l'OPCVM. Elle débute à la dernière clôture et se termine à la prochaine clôture sur laquelle des frais de gestion variables seront calculés.

A compter du 1er janvier 2022, si à la fin de la période de cristallisation, une sous-performance est constatée (différence négative entre la valeur de l'actif net de fin d'exercice et celle de l'actif indicé à la même date), cette sous-performance devra être rattrapée au cours des années suivantes avant de pouvoir provisionner une commission de surperformance.

En cas de rachat de parts, si une commission de surperformance est provisionnée, la partie proportionnelle aux parts remboursées est calculée et acquise à la société de gestion.

Rattrapage des sous-performances et période de référence :

Si la sous-performance constatée pendant 5 années glissantes n'a pas été rattrapée, aucune commission de surperformance ne peut être prélevée. Au-delà de 5 années consécutives sans cristallisation et prélèvement, les sous-performances antérieures à 5 ans ne seront plus prises en compte dans le calcul de la commission de surperformance.

La provision pour commission de surperformance pourra être comptabilisée si les 2 conditions suivantes sont remplies :

- La performance du fonds est positive depuis le début de l'exercice
- Toute sous-performance constatée depuis le dernier prélèvement ou au cours des 5 années antérieures a été rattrapée.

A cette fin, une période d'observation de 1 à 5 exercices glissants est mise en place, avec une remise à zéro du calcul à chaque prélèvement de la commission de surperformance.

Le tableau ci-dessous énonce ces principes sur des hypothèses de performances présentées à titre d'exemple, sur une durée de 19 ans :

	Surperformance Nette à condition que la performance soit positive sur l'exercice	Sous performance à compenser l'année suivante	Paiement de la commission de surperformance Si la performance est positive sur l'exercice
Année 1	5%	0%	OUI
Année 2	0%	0%	NON
Année 3	-5%	-5%	NON
Année 4	3%	-2%	NON
Année 5	2%	0%	NON
Année 6	5%	0%	OUI
Année 7	5%	0%	OUI
Année 8	-10%	-10%	NON
Année 9	2%	-8%	NON
Année 10	2%	-6%	NON
Année 11	2%	-4%	NON
Année 12	0%	0%*	NON
Année 13	2%	0%	OUI
Année 14	-6%	-6%	NON
Année 15	2%	-4%	NON
Année 16	2%	-2%	NON
Année 17	-4%	-6%	NON
Année 18	0%	-4%**	NON
Année 19	5%	0%	OUI

Notes relatives à l'exemple :

*La sous-performance de l'année 12 à reporter à l'année suivante (ANNEE 13) est de 0 % (et non de -4 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 8 qui n'a pas encore été compensée (-4 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 8 est compensée jusqu'à l'année 12).

annexes

**La sous-performance de l'année 18 à reporter à l'année suivante (ANNEE 19) est de 4 % (et non de -6 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 14 qui n'a pas encore été compensée (-2 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 14 est compensée jusqu'à l'année 18).

L'exercice comptable clôturant au 31/12/2022 constituera la première période de référence du calcul de la surperformance. Ainsi, si aucune commission de surperformance n'est prélevée au titre de l'exercice 2022, la période de référence du calcul de la surperformance se poursuivra une année, conservant comme référence la valeur liquidative de clôture de l'exercice 2021. La période de référence pour le calcul de la commission de surperformance sera alors de deux années. Si une commission de surperformance est prélevée au titre de l'exercice 2022, la valeur liquidative de référence retenue pour le calcul de la surperformance en 2023 sera alors réajustée au niveau de la valeur liquidative de clôture de l'exercice 2022 et la période de référence pour le calcul de surperformance sera l'exercice comptable.

Pour toute information complémentaire, le porteur pourra se reporter au rapport annuel du fonds.

Les frais administratifs externes à la société de gestion incluent entre autres :

- les frais de commissariat aux comptes
- les frais liés au dépositaire
- les frais liés à la délégation de gestion administrative et comptable
- les frais juridiques

Devise de comptabilité

Euro.

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

- Résultat net : Capitalisation (part A, B et S)
- Plus ou moins-values réalisées : Capitalisation (part A, B et S)

2 évolution actif net

	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Actif net en début d'exercice	**110 996 521,43**	**173 585 957,32**
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	97 724 381,78	55 727 544,98
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-63 624 297,45	-113 998 187,51
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	130 573,38	83 098,99
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-2 346 418,08	-3 316 581,13
Plus-values réalisées sur contrats financiers	59 423,46	747 287,04
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-56 383,50	-176 085,31
Frais de transaction	-50 278,80	-53 295,33
Différences de change	-157 088,00	-268 306,81
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	4 202 661,75	-4 474 028,94
- Différence d'estimation exercice N	*-1 246 713,49*	*-5 449 375,24*
- Différence d'estimation exercice N-1	*-5 449 375,24*	*-975 346,30*
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	-22 751,67	28 880,05
- Différence d'estimation exercice N	*-4 355,00*	*18 396,67*
- Différence d'estimation exercice N-1	*18 396,67*	*-10 483,38*
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	3 539 109,41	3 110 238,08
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	**150 395 453,71**	**110 996 521,43**

3 compléments d'information

3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	6 297 536,47	-
Obligations à taux fixe	99 934 878,98	-
Obligations à taux variable	23 444 449,92	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	3 187 497,30	-
Titres de créances à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	-	-
Titres de créances à moyen terme NEU MTN	-	-
Autres instruments	-	-

3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
Opérations de couverture				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	1 385 085,00	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
Autres opérations				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	106 232 415,45	15 270 885,38	8 173 564,54	-
Titres de créances	3 187 497,30	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	2 950 908,75
Passif				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	1 385 085,00	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	20 533 708,07	59 891 235,28	42 530 961,33	1 437 882,64	5 283 078,05
Titres de créances	3 187 497,30	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	2 950 908,75	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	1 385 085,00	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	USD	GBP	NOK	Autres devises
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	11 747 285,55	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-
Comptes financiers	3,39	1,32	0,03	-
Autres actifs	-	-	-	-
Passif				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	11 714 104,75	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

Créances	
Opérations de change à terme de devises :	**21 025 071,39**
Achats à terme de devises	-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	11 965 498,82
Autres Créances :	
Souscription à recevoir	8 732 242,17
Depots de garantie (verses)	317 767,90
Coupons a recevoir	9 562,50
-	-
-	-
Autres opérations	-
Dettes	
Opérations de change à terme de devises :	**12 102 877,10**
Ventes à terme de devises	11 714 104,75
Montant total négocié des Achats à terme de devises	-
Autres Dettes :	
RACHAT à payer	281 468,42
Frais provisionnes	82 275,27
Provision pour commission de mouvement	21 545,66
Frais dépositaire	3 483,00
-	-
Autres opérations	-

3.6. Capitaux propres

		Souscriptions		Rachats
Catégorie de part émise / rachetée pendant l'exercice :	Nombre de parts	Montant	Nombre de parts	Montant
PART A / FR0011299411	4 355,245	47 254 556,55	3 307,632	35 536 763,88
PART B / FR0011299429	48 630,245	50 469 825,23	27 109,436	28 087 533,57
Commission de souscription / rachat par catégorie de part :		Montant		Montant
PART A / FR0011299411		-		-
PART B / FR0011299429		-		-
Rétrocessions par catégorie de part :		Montant		Montant
PART A / FR0011299411		-		-
PART B / FR0011299429		-		-
Commissions acquises à l'Opc par catégorie de part :		Montant		Montant
PART A / FR0011299411		-		-
PART B / FR0011299429		-		-

3.7. Frais de gestion

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	%
Catégorie de part :	
PART A / FR0011299411	**0,60**
PART B / FR0011299429	**1,00**

Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	Montant
Catégorie de part :	
PART A / FR0011299411	**-**
PART B / FR0011299429	**-**

Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	**-**
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-
- Opc 3	-
- Opc 4	-

3.8. Engagements reçus et donnés

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital.....**néant**

3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés :

Collatéral versé à la contrepartie Société Générale.....**310 000,00**

3.9. Autres informations

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :

- Instruments financiers reçus en pension (livrée)	-
- Autres opérations temporaires	-

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :

Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :

- actions	-
- obligations	-
- titres de créances	-
- autres instruments financiers	-

3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :

- opc	**5 657 988,00**
- autres instruments financiers	-

3.10. Tableau d'affectation du résultat *(En devise de comptabilité de l'Opc)*

Acomptes versés au titre de l'exercice

Date	Catégorie de part	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-

annexe

	29.12.2023	30.12.2022
Affectation du résultat	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	4 355 241,56	2 724 051,08
Total	**4 355 241,56**	**2 724 051,08**

PART A / FR0011299411	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	2 577 919,54	1 803 103,80
Total	**2 577 919,54**	**1 803 103,80**
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	**-**	**-**

PART B / FR0011299429	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	1 777 322,02	920 947,28
Total	**1 777 322,02**	**920 947,28**
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	**-**	**-**

3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

(En devise de comptabilité de l'Opc)

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-

annexes

annexes

	29.12.2023	30.12.2022
Affectation des plus et moins-values nettes	EUR	EUR
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-2 438 394,32	-2 948 506,67
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	**-2 438 394,32**	**-2 948 506,67**

PART A / FR0011299411	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-1 362 857,27	-1 838 452,01
Total	**-1 362 857,27**	**-1 838 452,01**
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

PART B / FR0011299429	29.12.2023	30.12.2022
Devise	EUR	EUR
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-1 075 537,05	-1 110 054,66
Total	**-1 075 537,05**	**-1 110 054,66**
Information relative aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du FCP au cours des 5 derniers exercices

Date de création du Fonds : 1er octobre 2012.

Devise

EUR	**29.12.2023**	30.12.2022	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019
Actif net	**150 395 453,71**	110 996 521,43	173 585 957,32	103 805 161,50	92 058 391,47

PART A / FR0011299411 — Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR

	29.12.2023	30.12.2022	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019
Nombre de parts en circulation	**7 626,018**	6 578,405	10 272,108	7 352	7 158,621
Valeur liquidative	**11 029,11**	10 528,82	10 839,46	10 770,65	10 738,8
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	**-**	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	**-**	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) (1)	**-**	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	**159,33**	-5,37	69,05	93,24	52,69

** Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.*

(1) En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

PART B / FR0011299429 — Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR

	29.12.2023	30.12.2022	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2019
Nombre de parts en circulation	**62 720,482**	41 199,673	59 447,049	23 588,225	14 532,359
Valeur liquidative	**1 056,86**	1 012,96	1 047,01	1 043,71	1 044,79
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)	**-**	-	-	-	-
Distribution unitaire (y compris acomptes)*	**-**	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) (1)	**-**	-	-	-	-
Capitalisation unitaire*	**11,18**	-4,59	3,32	4,92	0,72

** Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.*

(1) En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

4 inventaire au 29.12.2023

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
Valeurs mobilieres						
Obligation						
ES0365936048	ABANCA CORP BACARIA SA VAR 18/05/2026	PROPRE	1 100 000,00	1 156 070,13	EUR	0,77
XS1967635621	ABERTIS INFRAESTRUCTUREAS 1.5% 27/06/2024	PROPRE	1 500 000,00	1 491 865,33	EUR	0,99
XS2573331837	ABN AMRO BANK NV FRN 10/01/2025	PROPRE	1 000 000,00	1 012 500,69	EUR	0,67
FR0013233384	ACCOR 2.5% 25/01/2024	PROPRE	1 200 000,00	1 225 263,78	EUR	0,81
XS1468662801	ADIENT GLOBAL HOLDINGS 3.5% 15/08/2024	PROPRE	8 700 000,00	1 308 864,05	EUR	0,87
XS2017324844	ALFA LAVAL TREASURY INTL 0.25% 25/06/2024	PROPRE	1 200 000,00	1 180 489,77	EUR	0,78
FR0013266525	ALTAREA 2.25% 05/07/2024	PROPRE	1 000 000,00	996 478,52	EUR	0,66
XS2138128314	ALTICE FRANCE HOLDING SA 8% 15/05/2027	PROPRE	700 000,00	412 738,67	EUR	0,27
DE000A19W2L5	AMS AG 0% CV 05/03/2025	PROPRE	1 200 000,00	1 127 352,00	EUR	0,75
FR0010804500	AREVA 4.875% 23/09/2024	PROPRE	1 000 000,00	1 019 166,07	EUR	0,68
FR0014008FH1	ARVAL SERVICE LEASE 0.875% 17/02/2025	PROPRE	1 000 000,00	975 051,23	EUR	0,65
XS1115800655	ASR NDRLD TV PERPETUAL	PROPRE	700 000,00	710 393,70	EUR	0,47
XS1076018131	AT& T INC 2.40% 15/03/2024	PROPRE	1 400 000,00	1 422 608,16	EUR	0,95
XS1327504087	AUTOSTRADE PER L'ITALIA 1.75% 26/06/2026	PROPRE	400 000,00	385 345,01	EUR	0,26
XS1316569638	AUTOSTRADE PER L'ITALIA 1.875% 04/11/2025	PROPRE	700 000,00	680 654,64	EUR	0,45
XS0193945655	AUTOSTRADE PER LITALIA 5.875% 09/06/24	PROPRE	1 000 000,00	1 041 337,98	EUR	0,69
XS2124192654	BANCA IFIS SPA 1.75% 25/06/2024	PROPRE	1 000 000,00	994 350,33	EUR	0,66
XS1956973967	BANCO BILBAO VIZCAYA ARG 1.125% 28/02/2024	PROPRE	1 300 000,00	1 306 752,16	EUR	0,87
XS2072815066	BANCO BPM 1.75% 28/01/2025	PROPRE	1 225 000,00	1 217 357,68	EUR	0,81
PTBCP2OM0058	BANCO COMERC PORTUGUES VAR 02/10/2026	PROPRE	1 000 000,00	1 042 373,03	EUR	0,69
XS2535283548	BANCO DE CREDITO SOCIAL VAR 22/09/2026	PROPRE	1 000 000,00	1 064 203,66	EUR	0,71
XS1991397545	BANCO DE SABADELL SA 1.75% 10/05/2024	PROPRE	1 000 000,00	1 003 519,78	EUR	0,67
XS2476266205	BANCO SANTANDER SA FRN 05/05/2024	PROPRE	1 000 000,00	1 011 253,67	EUR	0,67
XS1717591884	BANCO SANTANDER SA FRN 21/11/2024	PROPRE	500 000,00	504 167,25	EUR	0,34
XS1951093894	BANCO SANTANDER SA VAR PERPETUAL	PROPRE	1 000 000,00	916 120,98	USD	0,61

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
XS2632933631	BANK OF MONTREAL FRN 06/06/2025	PROPRE	1 000 000,00	1 006 321,56	EUR	0,67
XS1166201035	BANQUE FED CRED MUTUEL 1.25% 14/01/2025	PROPRE	500 000,00	493 616,64	EUR	0,33
BE6286963051	BARRY CALLEBAUT SVCS NV 2.375% 24/05/2024	PROPRE	1 175 000,00	1 184 030,48	EUR	0,79
BE6299156735	BELFIUS BANK SA NV 1.00% 26/10/2024	PROPRE	1 000 000,00	978 975,25	EUR	0,65
XS1069549761	BFCM 3% 21/05/2024	PROPRE	1 000 000,00	1 014 716,56	EUR	0,67
DE000A2YNQW7	BILFINGER SE 4.5% 14/06/2024	PROPRE	1 400 000,00	1 432 086,62	EUR	0,95
FR0013299641	BNP PARIBAS CARDIFF 29/11/2024	PROPRE	1 200 000,00	1 167 655,54	EUR	0,78
XS1637277572	BNP PARIBAS 1% 27/06/2024	PROPRE	1 000 000,00	991 491,26	EUR	0,66
US05578UAB08	BPCE 5.15% 21/07/2024	PROPRE	1 500 000,00	1 381 027,93	USD	0,92
XS2495521515	BPER BANCA VAR 22/01/2025	PROPRE	500 000,00	522 275,69	EUR	0,35
XS2485537828	BPER BANCA VAR 30/06/2025	PROPRE	700 000,00	709 193,70	EUR	0,47
ES0313307219	CAIXABANK SA 1% 25/06/2024	PROPRE	1 200 000,00	1 189 963,08	EUR	0,79
XS2468378059	CAIXABANK VAR 13/04/2026	PROPRE	500 000,00	492 537,86	EUR	0,33
FR0013326204	CARREFOUR SA 0% CV 27/03/2024	PROPRE	1 000 000,00	890 852,31	USD	0,59
XS1401331753	CARREFOUR SA 0.75% 26/04/2024	PROPRE	1 000 000,00	995 913,93	EUR	0,66
XS1468525057	CELLNEX TELECOM SAU 2.375% 16/01/2024	PROPRE	1 500 000,00	1 533 636,16	EUR	1,02
XS1962554785	CIE DE SAINT GOBAIN 0.625% 15/03/2024	PROPRE	1 000 000,00	998 430,49	EUR	0,66
FR0011805803	COFACE 4.125% 27/03/2024	PROPRE	1 000 000,00	1 030 792,79	EUR	0,69
FR0013264066	COMPAGNIE PLASTIC-OMNIUM 1.25% 26/06/2024	PROPRE	1 300 000,00	1 289 955,19	EUR	0,86
XS2193657561	CONT GUMMI FINANCE BV 1.125% 25/09/2024	PROPRE	1 000 000,00	983 233,77	EUR	0,65
FR0012444750	CREDIT AGRICOLE ASSRNCES PERP VAR	PROPRE	700 000,00	726 505,93	EUR	0,48
FR0012395689	CREDIT AGRICOLE SA 3% 02/02/2025	PROPRE	1 056 000,00	1 048 422,51	EUR	0,70
FR0013258936	CREDIT MUTUEL ARKEA 1.25% 31/05/2024	PROPRE	1 000 000,00	997 101,20	EUR	0,66
XS1490137418	CROWN EURO HOLDINGS SA 2.625% 30/09/2024	PROPRE	1 000 000,00	995 171,25	EUR	0,66
XS2434791690	CTP NV 0.875% 20/01/2026	PROPRE	700 000,00	654 613,73	EUR	0,44
XS2193734733	DELL BANK INTERNATIONAL 1.625% 24/06/2024	PROPRE	1 000 000,00	997 718,99	EUR	0,66
XS1699848914	DUFRY ONE BV 2.50% 15/10/2024	PROPRE	1 200 000,00	1 189 112,00	EUR	0,79
USF2893TAM83	EDF TF/TV PERPETUAL	PROPRE	500 000,00	463 534,27	USD	0,31
FR0013367612	ELECTICITE DE FRANCE SA VAR PERPETUAL	PROPRE	500 000,00	502 047,68	EUR	0,33
FR0013413556	ELIS SA 1.75% 11/04/2024	PROPRE	1 200 000,00	1 207 027,67	EUR	0,80

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
XS0954675129	ENEL SPA TF/TV 10/01/2074	PROPRE	500 000,00	528 242,30	EUR	0,35
FR0013461274	ERAMET 5.875% 21/05/2025	PROPRE	1 000 000,00	1 049 567,84	EUR	0,70
XS1982725159	ERSTE GROUP BANK AG 0.375% 16/04/2024	PROPRE	1 200 000,00	1 190 729,31	EUR	0,79
XS1119021357	EXOR SPA 2.5% 08/10/2024	PROPRE	1 000 000,00	995 742,62	EUR	0,66
XS1785467751	FAURECIA 2.625% 15/06/2025	PROPRE	1 000 000,00	985 412,50	EUR	0,66
XS2051914963	FCA BANK SPA IRELAND 0.5% 13/09/2024	PROPRE	1 000 000,00	977 980,05	EUR	0,65
XS1388625425	FIAT CHRYSLER AUTOMOBILE 3.750% 29/03/2024	PROPRE	1 000 000,00	1 028 078,52	EUR	0,68
XS1987729412	FNAC DARTY SA 1.875% 30/05/2024	PROPRE	1 000 000,00	994 638,75	EUR	0,66
XS2116728895	FORD MOTOR CREDIT CO LLC 1.744% 19/07/2024	PROPRE	1 000 000,00	994 325,25	EUR	0,66
DE000A2DAHU1	FRESENIUS SE & CO KGAA CV 0% 31/01/2024	PROPRE	1 500 000,00	1 494 420,00	EUR	0,99
XS1965536656	GN STORE NORD 0% CONV 21/05/2024	PROPRE	500 000,00	489 930,00	EUR	0,33
XS2412258522	GN STORE NORD 0.875% 25/11/2024	PROPRE	1 000 000,00	958 862,38	EUR	0,64
XS2599731473	HEINEKEN NV 3.875% 23/09/2024	PROPRE	900 000,00	910 430,26	EUR	0,61
XS1611167856	HELLA FINANCE INT BV 1% 17/05/2024	PROPRE	1 143 000,00	1 134 463,48	EUR	0,75
US42824CBJ71	HP ENTERPRISE CO 1.45% 01/04/2024	PROPRE	1 200 000,00	1 078 762,21	USD	0,72
XS2413696761	ING GROEP NV VAR 29/11/25	PROPRE	1 000 000,00	966 219,54	EUR	0,64
XS2597970800	INTESA SANPAOLO SPA FRN 17/03/2025	PROPRE	1 300 000,00	1 304 507,82	EUR	0,87
IT0005279887	INTESA SANPAOLO SPA FRN 26/09/2024	PROPRE	700 000,00	707 040,77	EUR	0,47
XS1634532748	INTRUM JUSTITIA AB 3.125% 15/07/2024	PROPRE	2 750 000,00	1 432 028,53	EUR	0,95
IT0005419848	ITALIAN REPUBLIC 0.5% 01/02/2026	PROPRE	400 000,00	382 178,39	EUR	0,25
XS1551347393	JAGUAR LAND ROVER AUTOMO 2.2% 15/01/2024	PROPRE	500 000,00	504 693,33	EUR	0,34
XS2010037849	JAGUAR LAND ROVER AUTOMO 5.875% 15/11/2024	PROPRE	1 000 000,00	1 018 633,33	EUR	0,68
XS1405782407	KRAFT HEINZ FOODS CO 1.5% 24/05/2024	PROPRE	1 200 000,00	1 199 640,39	EUR	0,80
XS2366741770	LEASYS SPA 0% 22/07/2024	PROPRE	1 000 000,00	978 870,00	EUR	0,65
XS2361343697	LION POLARIS LUX VAR 01/07/2026	PROPRE	700 000,00	703 158,85	EUR	0,47
XS1590067432	LOXAM SAS 6% 15/04/2025	PROPRE	2 805 000,00	1 421 042,62	EUR	0,94
XS1596739364	MADRILENA RED DE FAS FINANCE 1.375% 11/04/2025	PROPRE	1 000 000,00	975 140,74	EUR	0,65
XS1928480752	MEDIOBANCA DI CRED FIN FRN 25/01/2024	PROPRE	600 000,00	606 952,67	EUR	0,40
XS2106861771	MEDIOBANCA DI CRED FIN 1.125% 23/04/2025	PROPRE	500 000,00	486 479,06	EUR	0,32
XS1782625641	MEDIOBANCA INTL LUX SA VAR 29/03/2024	PROPRE	500 000,00	462 701,29	USD	0,31

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
XS1577731604	NOKIA OYK 2% 15/03/2024	PROPRE	1 000 000,00	1 010 395,57	EUR	0,67
BE6329443962	ONTEX GROUP NV 3.5% 15/07/2026	PROPRE	1 000 000,00	983 648,70	EUR	0,65
XS1964638107	PANTHER BF AGGREGATOR 2 4.375% 15/05/2026	PROPRE	1 300 000,00	1 301 564,33	EUR	0,87
XS2363232930	PARTS EUROPE SA VAR 20/07/2027	PROPRE	1 000 000,00	1 025 143,97	EUR	0,68
XS2493846310	PERMANENT TSB GROUP VARIABLE 30/06/2025	PROPRE	1 100 000,00	1 130 320,15	EUR	0,75
XS2361342889	PICARD GROUPE SA 3.875% 01/07/2026	PROPRE	600 000,00	588 094,50	EUR	0,39
XS2113662063	PORR AG VAR PERP 31/12/2099	PROPRE	500 000,00	503 711,58	EUR	0,33
US21684AAC09	RABOBANK 4.375% 04/08/2025	PROPRE	1 000 000,00	906 013,34	USD	0,60
FR0013292687	RCI BANQUE SA FRN 04/11/2024	PROPRE	1 000 000,00	1 008 633,33	EUR	0,67
FR0013329315	RENAULT SA 1% 18/04/2024	PROPRE	1 500 000,00	1 494 710,74	EUR	0,99
IT0005210650	REPUBLIC OF ITALY 1.25% 01/12/2026	PROPRE	300 000,00	287 912,11	EUR	0,19
XS1819575066	ROLLS ROYCE PLC 0.875% 09/05/2024	PROPRE	1 500 000,00	1 491 335,70	EUR	0,99
XS2066721965	ROSSINI SARL VAR 30/10/2025	PROPRE	700 000,00	713 609,46	EUR	0,47
XS1881594946	ROSSINI SARL 6.75% 30/10/2025	PROPRE	600 000,00	610 045,50	EUR	0,41
XS1707063589	SALINI IMPREGILO SPA 1.75% 26/10/2024	PROPRE	1 000 000,00	983 799,18	EUR	0,65
XS1635870923	SAMVARDHANA MOTHERSON AU 1.8% 06/07/2024	PROPRE	1 000 000,00	996 960,00	EUR	0,66
DE000A2YB7A7	SCHAEFFLER AG 1.875% 26/03/2024	PROPRE	1 500 000,00	1 513 076,93	EUR	1,01
FR0013518081	SEB SA 1.375% 16/06/2025	PROPRE	1 000 000,00	969 721,23	EUR	0,64
XS2189594315	SIG COMBIBLOC PURCHASER 2.125% 18/06/2025	PROPRE	900 000,00	882 348,38	EUR	0,59
DE000A3H2UX0	SIXT SE 1.75% 09/12/2024	PROPRE	1 000 000,00	983 945,36	EUR	0,65
FR001400F315	SOCIETE GENERALE FRN 13/01/2025	PROPRE	1 000 000,00	1 012 186,78	EUR	0,67
US83367TBG31	SOCIETE GENERALE 5% 17/01/2024	PROPRE	1 200 000,00	1 110 591,29	USD	0,74
XS2087622069	STRYKER CORP 0.25% 03/12/2024	PROPRE	1 000 000,00	968 921,75	EUR	0,64
XS1724873275	SUDZUCKER INT FINANCE 1% 28/11/2025	PROPRE	1 000 000,00	954 703,61	EUR	0,63
US87927YAA01	TELECOM ITALIA SPA 5.303% 30/05/2024	PROPRE	1 000 000,00	905 428,04	USD	0,60
XS2244837162	TEREOS FIN GROUP 7.5% 30/10/2025	PROPRE	1 200 000,00	1 242 834,00	EUR	0,83
XS2198213956	TEVA PHARM FNC NL II 6% 31/01/2025	PROPRE	600 000,00	623 208,00	EUR	0,41
US88167AAL52	TEVA PHARMACEUTICALS NE 6% 15/04/2024	PROPRE	700 000,00	640 458,97	USD	0,43
XS1405775708	THERMO FISHER SCIENTIFIC 0.75% 12/09/2024	PROPRE	1 000 000,00	981 245,57	EUR	0,65
DE000A2TEDB8	THYSSENKRUPP AG 2.875% 22/02/2024	PROPRE	1 500 000,00	1 532 297,47	EUR	1,02

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
XS1935256369	TIM SPA 4% 11/04/2024	PROPRE	500 000,00	513 475,16	EUR	0,34
DE000A3KSGM5	TRATON FINANCE LUX SA 0.0% 14/06/2024	PROPRE	1 200 000,00	1 178 760,00	EUR	0,78
XS2347379377	TRITAX EUROBOX PLC 0.95% 02/06/2026	PROPRE	300 000,00	274 830,18	EUR	0,18
XS1183235644	TVO POWER 2.125% 04/02/2025	PROPRE	1 100 000,00	1 099 380,68	EUR	0,73
FR0013448412	UBISOFT ENTERTAINMENT SA 0.00% 24/09/2024 CONV	PROPRE	10 817,00	1 198 372,16	EUR	0,80
USH4209UAT37	UBS GROUP FUNDING SWITZE VAR PERP	PROPRE	1 000 000,00	932 521,61	USD	0,62
ES0380907057	UNICAJA BANCO SA 4.5% 30/06/2025	PROPRE	1 200 000,00	1 228 490,16	EUR	0,82
US904678AU32	UNICREDIT SPA 2.569% 22/09/2026	PROPRE	1 350 000,00	1 159 996,01	USD	0,77
XS1206977495	UNIPOL GRUPPO FINANZIA 3% 18/03/2025	PROPRE	1 000 000,00	1 013 082,46	EUR	0,67
FR0011689033	VALEO SA 3.25% 22/01/2024	PROPRE	1 300 000,00	1 339 062,68	EUR	0,89
XS2389688107	VITERRA FIN B V 0.375% 24/09/2025	PROPRE	1 000 000,00	946 084,84	EUR	0,63
AT000B122080	VOLKSBANK WIEN AG 0.875% 23/03/2026	PROPRE	700 000,00	656 605,20	EUR	0,44
XS1944390241	VOLKSWAGEN BANK GMBH 1.875% 31/01/2024	PROPRE	1 500 000,00	1 523 102,47	EUR	1,01
XS1971935223	VOLVO CAR AB 2.125% 02/04/2024	PROPRE	1 000 000,00	1 010 424,59	EUR	0,67
US92890HAC60	WEA FINANCE LLC/WESTFIELD UK AND EUROPE FIN 3.75% 17/09/2024	PROPRE	1 000 000,00	899 277,30	USD	0,60
AT0000A20F93	WIENERBERGER AG 2% 05/02/2024	PROPRE	1 023 000,00	1 026 736,63	EUR	0,68
FR0013526803	WORLDLINE SA FRANCE 0% CV 30/07/2025	PROPRE	10 000,00	1 096 610,00	EUR	0,73
XS2231715322	ZF FINANCE GMBH 3% 21/09/2025	PROPRE	1 000 000,00	988 074,59	EUR	0,66
Total Obligation				***129 676 865,37***		***86,22***
O.P.C.V.M.						
FR0013192622	OCTO CREDIT VALUE C	PROPRE	3 200,00	3 518 528,00	EUR	2,34
FR001400J5S5	OCTO CRÉDIT VALUE INVESTMENT GRADE PART I	PROPRE	2 000,00	2 139 460,00	EUR	1,42
Total O.P.C.V.M.				***5 657 988,00***		***3,76***
Total Valeurs mobilieres				***135 334 853,37***		***89,99***
Liquidites						
APPELS DE MARGES						
	APPEL MARGE EUR	PROPRE	4 355,00	4 355,00	EUR	0,00
Total APPELS DE MARGES				***4 355,00***		***0,00***
AUTRES						
	FRAIS DÉPO SUR TRANS	PROPRE	-3 483,00	-3 483,00	EUR	-0,00
	PROV COM MVTS EUR	PROPRE	-21 545,66	-21 545,66	EUR	-0,01
Total AUTRES				***-25 028,66***		***-0,02***

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
BANQUE OU ATTENTE						
	ACH DIFF OP DE CAPI	PROPRE	-281 468,42	-281 468,42	EUR	-0,19
	BANQUE EUR SGP	PROPRE	2 950 904,01	2 950 904,01	EUR	1,96
	BANQUE GBP SGP	PROPRE	1,14	1,32	GBP	0,00
	BANQUE NOK SGP	PROPRE	0,36	0,03	NOK	0,00
	BANQUE USD SGP	PROPRE	3,74	3,39	USD	0,00
	SOUS RECEV EUR SGP	PROPRE	8 732 242,17	8 732 242,17	EUR	5,81
Total BANQUE OU ATTENTE				***11 401 682,50***		***7,58***
DEPOSIT DE GARANTIE						
	COLLATÉRAL ESP VERSÉ	PROPRE	310 000,00	310 000,00	EUR	0,21
	GAR SUR MAT FERM V	PROPRE	7 767,90	7 767,90	EUR	0,01
Total DEPOSIT DE GARANTIE				***317 767,90***		***0,21***
FRAIS DE GESTION						
	PRCOMGESTADM	PROPRE	-5 928,23	-5 928,23	EUR	-0,00
	PRCOMGESTADM	PROPRE	-4 670,59	-4 670,59	EUR	-0,00
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-29 641,14	-29 641,14	EUR	-0,02
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	-42 035,31	-42 035,31	EUR	-0,03
Total FRAIS DE GESTION				***-82 275,27***		***-0,05***
Total Liquidites				***11 616 501,47***		***7,72***
Futures						
Taux (Livraison du sous-jacent)						
DU110324	EURO SCHATZ 0324	PROPRE	-13,00	-4 355,00	EUR	-0,00
Total Taux (Livraison du sous-jacent)				***-4 355,00***		***-0,00***
Total Futures				***-4 355,00***		***-0,00***
Creances negociables						
Interets precomptes.						
FR0128098243	ALSTOM SA ZCP 29/01/2024	PROPRE	1 200 000,00	1 195 732,73	EUR	0,80
FR0128351543	NEXANS ZCP 12/02/2024	PROPRE	1 500 000,00	1 492 009,45	EUR	0,99
FR0128356658	UBISOFT ENTERTAINMENT ZCP 03/01/2024	PROPRE	500 000,00	499 755,12	EUR	0,33
Total Interets precomptes.				***3 187 497,30***		***2,12***
Total Creances negociables				***3 187 497,30***		***2,12***

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
Coupons						
Obligation						
XS2189594315	SIG COM 2.125% 06/25	ACHLIG	900,00	9 562,50	EUR	0,01
Total Obligation				***9 562,50***		***0,01***
Total Coupons				***9 562,50***		***0,01***
Change a terme						
Change a terme						
	OVCT 240111 USD/EUR	RECU	9 175 864,62	9 175 864,62	EUR	6,10
	OVCT 240111 USD/EUR	VERSE	-9 900 000,00	-8 955 295,46	USD	-5,95
	OVCT 240111 USD/EUR	RECU	457 661,38	457 661,38	EUR	0,30
	OVCT 240111 USD/EUR	VERSE	-500 000,00	-450 258,85	USD	-0,30
	OVCT 240111 USD/EUR	RECU	453 888,51	453 888,51	EUR	0,30
	OVCT 240111 USD/EUR	VERSE	-500 000,00	-451 989,73	USD	-0,30
	OVCT 240131 USD/EUR	RECU	946 630,96	946 630,96	EUR	0,63
	OVCT 240131 USD/EUR	VERSE	-1 035 000,00	-935 780,78	USD	-0,62
	OVCT 240208 USD/EUR	RECU	931 453,35	931 453,35	EUR	0,62
	OVCT 240208 USD/EUR	VERSE	-1 018 750,00	-920 779,93	USD	-0,61
Total Change a terme				***251 394,07***		***0,17***
Total Change a terme				***251 394,07***		***0,17***
Total OCTO CREDIT ISR COURT TERME				**150 395 453,71**		**100,00**